

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES · JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 50
Wednesday, June 10, 2026

Second Session
61st legislature

Honourable Francine Landry
Speaker

Jour de séance 50
le mercredi 10 juin 2026

Deuxième session
61^e législature

Présidence de
l'honorable Francine Landry

CONTENTS / TABLE DES MATIÈRES

Introduction of Guests / Présentation d'invités	1
Statements of Condolence and Congratulation / Déclarations de condoléances et de félicitations	4
Statements by Members / Déclarations de députés	9
Présentation d'invités / Introduction of Guests	15
Questions orales / Oral Questions	15
Accès à l'information / Access to Information	15
Natural Gas / Gaz naturel	21
Allocation de bois / Timber Allocation	24
Virtual Care / Soins virtuels	26
Mental Health / Santé mentale	30
Rapports de comités / Committee Reports	31
Notice of Opposition Members' Business / Avis d'affaires émanant de l'opposition	31
Government Motions for the Ordering of the Business of the House / Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	32
Second Reading / Deuxième lecture	32
Troisième lecture / Third Reading	32
Debate on Second Reading of Bill 46 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46	33
Motion 45	59
Debate on Motion / Débat sur la motion	59
Introduction of Guests / Présentation d'invités	69
Debate on Motion 45 / Débat sur la motion 45	70
Point of Order / Rappel au Règlement	82
Debate on Motion / Débat sur la motion	82
Recorded Vote—Motion 45 Carried / Vote nominal et adoption de la Motion 45	105
Second Reading / Deuxième lecture	106
Rapports de comités / Committee Reports	106
Troisième lecture / Third Reading	107

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Second Session of the 61st Legislative Assembly, 2025-2026

Speaker: Hon. Francine Landry

Deputy Speakers: Guy Arseneault and Benoît Bourque

Constituencies	Party	Members
Albert-Riverview	PC	Sherry Wilson
Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills	PC	Don Monahan
Bathurst	L	Hon. René Legacy
Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent	L	Benoît Bourque
Belle-Baie—Belledune	L	Marco LeBlanc
Caraquet	L	Hon. Isabelle Thériault
Carleton-Victoria	PC	Margaret Johnson
Carleton-York	PC	Richard Ames
Champdoré-Irishtown	L	Hon. Lyne Chantal Boudreau
Dieppe-Memramcook	L	Natacha Vautour
Edmundston—Vallée-des-Rivières	L	Hon. Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	PC	Kris Austin
Fredericton Lincoln	G	David Coon
Fredericton North	L	Hon. Luke Randall
Fredericton South-Silverwood	L	Hon. Susan Holt
Fredericton-York	PC	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John Lorneville	PC	Ian Lee
Grand Falls—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin	L	Hon. Chuck Chiasson
Hampton-Fundy-St. Martins	L	Hon. John Herron
Hanwell-New Maryland	L	Hon. Cindy Miles
Hautes-Terres—Nepisiguit	L	Luc Robichaud
Kent North	L	Hon. Pat Finnigan
Kings Centre	PC	Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	L	Hon. Francine Landry
Miramichi Bay-Neguac	L	Sam Johnston
Miramichi East	PC	Michelle Conroy
Miramichi West	PC	Kevin Russell
Moncton Centre	L	Hon. Rob McKee, K.C.
Moncton East	L	Alexandre Cédric Doucet
Moncton Northwest	L	Tania Sodhi
Moncton South	L	Hon. Claire Johnson
Oromocto-Sunbury	PC	Mary E. Wilson
Quispamsis	L	Hon. Aaron Kennedy
Restigouche East	L	Guy Arseneault
Restigouche West	L	Hon. Gilles LePage
Riverview	PC	Rob Weir
Rothsay	L	Hon. Alyson Townsend
Saint Croix	PC	Kathy Bockus
Saint John East	PC	Glen Savoie
Saint John Harbour	L	Hon. David Hickey
Saint John Portland-Simonds	L	Hon. John Dornan
Saint John West-Lancaster	L	Kate Elman Wilcott
Shediac Bay-Dieppe	L	Hon. Robert Gauvin
Shediac—Cap-Acadie	L	Jacques LeBlanc
Shippagan-Les-Îles	L	Éric Mallet
Sussex-Three Rivers	PC	Tammy Scott-Wallace
Tantramar	G	Megan Mitton
Tracadie	L	Hon. Keith Chiasson
Woodstock-Hartland	PC	Bill Hogan

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Deuxième session de la 61^e législature, 2025-2026
Présidente : L'hon. Francine Landry
Vice-présidents : Guy Arseneault et Benoît Bourque

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert-Riverview	PC	Sherry Wilson
Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills	PC	Don Monahan
Baie-de-Miramichi—Neguac	L	Sam Johnston
Baie-de-Shediac—Dieppe	L	L'hon. Robert Gauvin
Bathurst	L	L'hon. René Legacy
Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent	L	Benoît Bourque
Belle-Baie—Belledune	L	Marco LeBlanc
Caraquet	L	L'hon. Isabelle Thériault
Carleton-Victoria	PC	Margaret Johnson
Carleton-York	PC	Richard Ames
Champdoré-Irishtown	L	L'hon. Lyne Chantal Boudreau
Dieppe-Memramcook	L	Natacha Vautour
Edmundston—Vallée-des-Rivières	L	L'hon. Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	PC	Kris Austin
Fredericton-Lincoln	PV	David Coon
Fredericton-Nord	L	L'hon. Luke Randall
Fredericton-Sud—Silverwood	L	L'hon. Susan Holt
Fredericton-York	PC	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John Lorneville	PC	Ian Lee
Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin	L	L'hon. Chuck Chiasson
Hampton-Fundy-St. Martins	L	L'hon. John Herron
Hanwell-New Maryland	L	L'hon. Cindy Miles
Hautes-Terres—Nepisiguit	L	Luc Robichaud
Kent-Nord	L	L'hon. Pat Finnigan
Kings-Centre	PC	Bill Oliver
Madawaska-Les-Lacs—Edmundston	L	L'hon. Francine Landry
Miramichi-Est	PC	Michelle Conroy
Miramichi-Ouest	PC	Kevin Russell
Moncton-Centre	L	L'hon. Rob McKee, c.r.
Moncton-Est	L	Alexandre Cédric Doucet
Moncton-Nord-Ouest	L	Tania Sodhi
Moncton-Sud	L	L'hon. Claire Johnson
Oromocto-Sunbury	PC	Mary E. Wilson
Quispamsis	L	L'hon. Aaron Kennedy
Restigouche-Est	L	Guy Arseneault
Restigouche-Ouest	L	Hon. Gilles LePage
Riverview	PC	Rob Weir
Rothsay	L	L'hon. Alyson Townsend
Saint John-Est	PC	Glen Savoie
Saint John Harbour	L	L'hon. David Hickey
Saint John-Ouest—Lancaster	L	Kate Elman Wilcott
Saint John Portland-Simonds	L	L'hon. John Dornan
Sainte-Croix	PC	Kathy Bockus
Shediac—Cap-Acadie	L	Jacques LeBlanc
Shippagan-Les-Îles	L	Éric Mallet
Sussex-Three Rivers	PC	Tammy Scott-Wallace
Tantramar	PV	Megan Mitton
Tracadie	L	L'hon. Keith Chiasson
Woodstock-Hartland	PC	Bill Hogan

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick

(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET

Hon. / l'hon. Susan Holt	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Official Languages / première ministre, présidente du Conseil exécutif, ministre responsable des Langues officielles
Hon. / l'hon. René Legacy	Deputy Premier, Minister of Finance and Treasury Board, Minister of Energy, Minister responsible for the <i>Right to Information and Protection of Privacy Act</i> / vice-premier ministre, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, ministre de l'Énergie, ministre responsable de la <i>Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée</i>
Hon. / l'hon. Rob McKee, K.C. / c.r.	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for Addictions and Mental Health Services / ministre de la Justice, procureur général, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances
Hon. / l'hon. John Dornan	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Claire Johnson	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Keith Chiasson	Minister of Indigenous Affairs / ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Cindy Miles	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale
Hon. / l'hon. Chuck Chiasson	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Gilles LePage	Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Aaron Kennedy	Minister of Local Government, Minister responsible for Service New Brunswick / ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Isabelle Thériault	Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
Hon. / l'hon. Robert Gauvin	Minister of Public Safety, Minister responsible for la Francophonie / ministre de la Sécurité publique, ministre responsable de la Francophonie

Hon. / l'hon. Alyson Townsend	Minister responsible for Labour / ministre responsable du Travail
Hon. / l'hon. John Herron	Minister of Natural Resources / ministre des Ressources naturelles
Hon. / l'hon. Pat Finnigan	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Lyne Chantal Boudreau	Minister of Seniors, Minister responsible for Women and Gender Equity / ministre des Aînés, ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres
Hon. / l'hon. Jean-Claude D'Amours	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, Minister of Intergovernmental Affairs, Minister responsible for Immigration, Minister responsible for Military Affairs, Minister responsible for the Research and Productivity Council / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ministre des Affaires intergouvernementales, ministre responsable de l'Immigration, ministre responsable des Affaires militaires, ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité
Hon. / l'hon. David Hickey	Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation / ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Luke Randall	Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for NB Liquor and Cannabis NB, Minister responsible for the <i>Regulatory Accountability and Reporting Act</i> / ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB, ministre responsable de la <i>Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation</i>

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 50Assembly Chamber,
Wednesday, June 10, 2026.**Jour de séance 50**Chambre de l'Assemblée législative
le mercredi 10 juin 2026

10:00

(The House met at 10 a.m., with **Hon. Ms. Landry**, the Speaker, in the chair.

Prayers.)

Introduction of Guests / Présentation d'invités

Hon. Ms. Holt: Thank you very much, Madam Speaker. It's a real pleasure for me today to recognize and introduce someone who is no stranger to this House and certainly not a guest. That is the formerly honourable... Can we say that? The formerly honourable Jody Carr.

(Interjections.)

Hon. Ms. Holt: He's still honourable. Jody was elected in 1999 and served 20 years in this House in roles such as Minister of Education and Early Childhood Development and Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour. He had the challenging roles of caucus chair and chair of the law amendments committee. He's particularly well known for the incredible work he's done in education as a leader in inclusivity and diversity and as the crafter of Policy 322. New Brunswick is known globally for that policy. Jody is a tireless advocate for human rights, diversity, and inclusion in schools. He is now a practicing lawyer and runs a vibrant law practice in New Brunswick serving the needs of New Brunswickers.

A little bit more personally, Jody and I have known each other for about 17 years. We started working together through an organization called NB2026—curiously enough, this year—which was trying to advance a self-sufficiency agenda. I was at the chamber of commerce, and Jody was particularly involved in the learning agenda pieces of that organization. I was always impressed by his energy,

(La séance est ouverte à 10 h sous la présidence de **l'hon. M^{me} Landry**.

Prière.)

Présentation d'invités / Introduction of Guests

L'hon. M^{me} Holt : Merci beaucoup, Madame la présidente. C'est vraiment un plaisir pour moi aujourd'hui de saluer et de présenter quelqu'un qui n'est pas inconnu à la Chambre et qui n'est certainement pas un invité. Il s'agit de l'ancien député... Peut-on dire cela? L'ancien député Jody Carr.

(Exclamations.)

L'hon. M^{me} Holt : Jody est toujours une personne digne d'honneur. Élu en 1999, Jody a siégé pendant 20 ans à la Chambre et a notamment occupé les fonctions de ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, puis de ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Il a assumé les fonctions exigeantes de président de caucus et de président du Comité de modification des lois. Il est particulièrement connu pour le travail remarquable qu'il a accompli dans le secteur de l'éducation, en tant que figure de proue de l'inclusion et de la diversité et en tant qu'initiateur de la politique 322. Le Nouveau-Brunswick est connu dans le monde entier pour cette politique. Jody est un défenseur infatigable des droits de la personne, de la diversité et de l'inclusion dans les écoles. Il exerce aujourd'hui le droit et dirige un cabinet d'avocats dynamique au Nouveau-Brunswick, au service des gens du Nouveau-Brunswick.

Sur un plan un peu plus personnel, je dirais que Jody et moi nous connaissons depuis environ 17 ans. Nous avons commencé à travailler ensemble au sein d'un organisme appelé table ronde 2026 — curieusement, cette année — qui s'efforçait de promouvoir un programme d'autosuffisance. J'étais à la chambre de commerce, et Jody jouait un rôle particulièrement actif dans les volets de cet organisme liés au programme

his creativity, his passion for the file, and the way in which he collaborated with everyone around that particularly interesting table.

10:05

We have also been dance parents together, cheering and whooping it up at various convention centres around the province. I know his proudest accomplishments are his daughters, Madison and Taylor. Some of you may know Taylor as a page in our Legislature. He tells me that she was just a few weeks old when she first visited this House. He was first elected at the age she is about to turn now. I would say that if there was ever someone likely to be called Premier Carr, it's Taylor. We look forward to that. With that, on behalf of the Legislative Assembly, our whole team wishes a very warm welcome to Jody Carr.

Bienvenue.

Madam Speaker: Welcome, Mr. Carr.

Ms. M. Wilson, after requesting permission to speak from a seat other than her own: Thank you, Madam Speaker. I have to echo the Premier's amazing words in welcoming Jody Carr here today. It's my pleasure to recognize this very familiar face in the gallery. Some 27 years ago this week, on June 7, 1999, at the young age of 23, Jody Carr was first elected to this Legislature as the MLA for Oromocto-Gagetown. To all these young people in the gallery, you can do this at a very young age, and this gentleman has proved it.

Jody went on to serve our community with distinction for 19 years, representing the people of Oromocto and the surrounding area until 2018. As someone who had the privilege of following Jody as the MLA for the area, I can tell you that, after that 19-year run of dedicated service, I certainly had a lot to live up to.

d'apprentissage. J'ai toujours été impressionnée par son énergie, sa créativité, son enthousiasme pour le dossier dont il s'occupait et la manière dont il collaborait avec tout le monde autour de cette table ronde particulièrement intéressante.

Nous avons aussi vécu ensemble l'expérience de parents de danseur et avons encouragé et acclamé nos enfants dans divers palais de congrès de la province. Je sais que les plus grandes sources de fierté de l'ancien député sont ses filles, Madison et Taylor. Certains d'entre vous connaissent peut-être Taylor en tant que page à notre Assemblée législative. Jody m'a raconté qu'elle était âgée de quelques semaines seulement lorsqu'elle a visité la Chambre pour la première fois. Il a été élu pour la première fois à l'âge que sa fille est sur le point d'atteindre aujourd'hui. Je dirais que, s'il y a bien une personne susceptible de porter un jour le titre de première ministre Carr, c'est Taylor. Nous y avons hâte. Sur ce, au nom de l'Assemblée législative, toute notre équipe souhaite la plus cordiale des bienvenues à Jody Carr.

Welcome.

La présidente : Bienvenue, Monsieur Carr.

M^{me} M. Wilson, après avoir demandé la permission de prendre la parole d'un siège autre que le sien : Merci, Madame la présidente. Je tiens à me faire l'écho des propos remarquables de la première ministre pour souhaiter la bienvenue à Jody Carr parmi nous aujourd'hui. J'ai le plaisir de saluer ce visage qui m'est si familier dans les tribunes. Il y a environ 27 ans cette semaine, le 7 juin 1999, à l'âge de 23 ans seulement, Jody Carr a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative pour représenter la circonscription d'Oromocto-Gagetown. À tous les jeunes présents dans les tribunes, sachez que vous pouvez y parvenir dès votre plus jeune âge, et cet homme l'a prouvé.

Jody a ensuite servi notre collectivité avec distinction pendant 19 ans et a représenté les gens d'Oromocto et de ses environs jusqu'en 2018. J'ai eu le privilège de succéder à Jody en tant que député de la circonscription et je peux vous dire que, après ses 19 années de service dévoué, je me devais d'être à la hauteur.

I remember that, one night in January 2018, I was having a peek at Facebook before I went to bed, and there was Jody's announcement that he wasn't re-offering in September. I sent him a personal message on Messenger. I said: Jody, are you not re-offering? He said: No, Mary. I'm going to move on to my new legal career come the fall. Are you considering running? Would you consider this, Mary? I said: Oh, no, Jody. No, no. When it got closer to election time, I said: Jody, I have no team. I have no experience. I don't know how to do this. Jody Carr stepped up and helped me along the way, and here I am.

We are honoured to welcome Jody back to the Legislature today, and we are equally proud to have his amazing daughter, Taylor, still here serving as one of our outstanding pages. The Carr family tradition continues at a different level.

Jody, thank you so much for your years of service to our community and to our province, and thank you for being with us today.

Hon. Ms. Holt: Thank you very much, Madam Speaker. I have the pleasure of recognizing a group of students visiting the Legislature today from the elementary school that I went to and that my youngest daughter goes to today. We have the Grade 4 classes of Connaught Street School with Mr. Hossack and Ms. Merrill, who brought them in. I want to welcome all of you to the people's House. Hi, gang. I hope you enjoy this upcoming question period. The Connaught Street Cougars are known for their motto. Can you guys say it with me? It's: We care, we share, and we are fair. Yes. It's an excellent school with a great team of teachers.

J'espère que vous passerez une belle journée ici.

It is a pleasure to see the Connaught Cougars in the House. I hope you have a great visit. Thank you.

Hon. Mr. Legacy: Thank you, Madam Speaker. Today, I have the honour and pleasure of introducing three gentlemen from my hometown of Bathurst. We have the President of the Bathurst Rotary Club, Paul

Je me souviens qu'un soir de janvier 2018, alors que je jetais un coup d'oeil sur Facebook avant d'aller me coucher, j'ai vu l'annonce de Jody indiquant qu'il ne se présenterait pas aux élections de septembre. Je lui ai envoyé un message personnel sur Messenger. J'ai dit : Jody, tu ne te présentes pas aux élections prochaines? Il a répondu : Non, Mary. Je vais me lancer dans ma nouvelle carrière juridique à l'automne. Envisages-tu de te présenter aux élections? Envisagerais-tu de le faire, Mary? J'ai dit : Non, non, Jody. Non, non. À l'approche des élections, j'ai dit : Jody, je n'ai pas d'équipe. Je n'ai aucune expérience. Je ne sais pas comment m'y prendre. Jody Carr a agi pour m'aider au cours de tout le processus, et me voici aujourd'hui.

Nous sommes honorés d'accueillir de nouveau Jody à l'Assemblée législative aujourd'hui, et nous sommes tout aussi fiers que sa formidable fille, Taylor, soit toujours parmi nous en tant que l'une de nos pages les plus remarquables. La tradition de la famille Carr se perpétue à un autre niveau.

Jody, merci beaucoup pour toutes ces années au service de notre collectivité et de notre province, et merci d'être parmi nous aujourd'hui.

L'hon. M^{me} Holt : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'ai le plaisir d'accueillir aujourd'hui à l'Assemblée législative un groupe d'élèves de l'école primaire que j'ai moi-même fréquentée et que ma plus jeune fille fréquente actuellement. Il s'agit des élèves des classes de 4^e année de la Connaught Street School, accompagnés par M. Hossack et M^{me} Merrill. Je tiens à vous souhaiter la bienvenue à tous à la Chambre du peuple. Salut, tout le monde. J'espère que vous aimerez la période des questions qui va suivre. Les Cougars de la Connaught Street School sont connus pour leur devise. Pouvez-vous la répéter avec moi? La voici : Nous nous soucions des autres, nous partageons et nous sommes justes. Oui. Voilà une excellente école dotée d'une formidable équipe d'enseignants et d'enseignantes.

I hope you have a nice day here.

C'est un plaisir d'accueillir les Connaught Cougars parmi nous. Je vous souhaite une excellente visite. Merci.

L'hon. M. Legacy : Merci, Madame la présidente. Aujourd'hui, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter trois messieurs de ma ville natale, Bathurst. Nous avons parmi nous le président du Bathurst

La Croix, as well as Peter Assaff and Terry Giberson, who I believe are both former presidents. In a few minutes, I will talk about the Rotary Club of Bathurst, which is an absolutely excellent—excellent—club because of its great volunteers. They are grade A, Prime-1 volunteers, and I use those grades because Ribfest is coming, and I like pushing that event. These volunteers are involved in everything, and they are everywhere in town. This club is amazing, and I can't wait to bring it up in a few minutes. I ask everyone to give a warm welcome to these three fine gentlemen from Bathurst.

10:10

Statements of Condolence and Congratulation /
Déclarations de condoléances et de félicitations

Mr. Monahan: It is with deep sadness that we learned of the passing of Walter Gillet, a dedicated volunteer, proud veteran, and cherished member of our community.

For many years, Walter gave generously of his time and energy to Branch 71, helping to ensure the legion remained a welcoming and vibrant place for veterans, members, and visitors alike. Whether managing daily responsibilities, supporting fellow veterans, or volunteering at countless community events, Walter's commitment to service never wavered.

His dedication extended far beyond the walls of the legion. Walter embodied the values of duty, loyalty, and community spirit that define the very best of New Brunswick. His contributions touched the lives of many, and his presence will be greatly missed by all who had the privilege of knowing him.

As we mourn his passing, we also celebrate a life of service, friendship, and generosity. Our sincere condolences are extended to Walter's family, friends, and fellow legion members.

Mr. Russell: Thank you, Madam Speaker. I rise today to pay tribute to Dave Cadogan, a friend, a former employer, and a really big deal in the world of

Rotary Club, Paul La Croix, ainsi que Peter Assaff et Terry Giberson, qui, si je ne me trompe pas, sont tous deux d'anciens présidents. Dans quelques minutes, je vais vous parler du Rotary Club of Bathurst, qui est un club absolument formidable — formidable — grâce à ses merveilleux bénévoles. Ce sont des bénévoles de catégorie A, Prime 1, et j'utilise ces catégories parce que le Ribfest approche, et j'aime bien promouvoir l'évènement. Ces bénévoles participent à toutes les activités et sont présents un peu partout en ville. Le club est formidable, et j'ai hâte d'en parler dans quelques minutes. Je demande à tout le monde d'accueillir chaleureusement les trois braves messieurs de Bathurst.

Déclarations de condoléances et de félicitations /
Statements of Condolence and Congratulation

M. Monahan : C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Walter Gillet, bénévole dévoué, fier ancien combattant et membre très apprécié de notre collectivité.

Pendant de nombreuses années, Walter a généreusement consacré son temps et son énergie à la filiale 71 et a contribué à faire en sorte que la légion soit un endroit accueillant et dynamique pour les anciens combattants, les membres et les visiteurs. Qu'il s'agisse de gérer ses responsabilités quotidiennes, de soutenir ses camarades anciens combattants ou de faire du bénévolat à l'occasion d'innombrables événements communautaires, l'engagement de Walter au service des autres n'a jamais faibli.

Son dévouement s'étendait bien au-delà des murs de la légion. Walter incarnait les valeurs du devoir, de la loyauté et de l'esprit communautaire qui définissent ce qu'il y a de meilleur au Nouveau-Brunswick. Ses oeuvres ont marqué la vie de nombreuses personnes, et il manquera énormément à tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître.

Tout en pleurant sa disparition, nous célébrons également une vie placée sous le signe du service, de l'amitié et de la générosité. Nous adressons nos sincères condoléances à la famille et aux amis de Walter ainsi qu'à ses camarades de la légion.

M. Russell : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Dave Cadogan, un ami, un ancien employeur et une figure

independent print journalism. The people of Miramichi knew him as their newspaper publisher, a community champion, and a tireless volunteer.

David started his journey toward owning Cadogan Publishing at the tender age of eight, working at the family newspaper in Woodstock, Ontario. He grew up to help found and lead the Atlantic Community Newspapers Association and the Canadian Community Newspapers Association. His papers were repeatedly successful, winning many regional and national awards.

As a community champion, David served as Chairman of the Miramichi Regional Hospital Foundation and President of the Greater Miramichi Chamber of Commerce. He was a Jaycees International senator and a past commodore of the Miramichi Boating and Yacht Club. He delivered Meals on Wheels for more than 40 years.

Thank you, David Cadogan. Your community misses you.

Thank you, Madam Speaker.

Mr. Oliver: Madam Speaker, sadly, Susan Diane (Makepeace) Martin passed away on May 27, leaving behind her husband of 49 years, Edward, and her two children, Tyson Martin and Tiffany Hamilton.

Susan was a valued member of Grand Bay Pharmacy and Port City Pharmacy, working as a pharmacy technician for 29 years. Before starting that career, she devoted herself to raising her two children. Susan made herself available to her children whenever and for whatever they needed. When her grandchildren were born, Susan loved nothing more than when they came to visit.

Susan made friends easily and always remembered birthdays and other important events that meant so much to her. She will be remembered and loved by all who met her. She was a wife, mother, grandmother,

incontournable du monde de la presse écrite indépendante. Les gens de Miramichi le connaissaient comme leur éditeur de journal, un défenseur de la collectivité et un bénévole infatigable.

David a commencé dès l'âge de 8 ans son parcours vers la création de Cadogan Publishing, dont il était propriétaire, en travaillant au journal familial à Woodstock, en Ontario. À l'âge adulte, il a contribué à la création et à la direction de la Atlantic Community Newspapers Association et de la Canadian Community Newspapers Association. Ses journaux ont connu un succès constant et ont remporté de nombreux prix régionaux et nationaux.

À titre de champion au sein de la collectivité, David a occupé les fonctions de président de la Fondation de l'Hôpital régional de Miramichi et de président de la Greater Miramichi Chamber of Commerce. Il a été sénateur au sein de Jaycees International et commodore du Miramichi Boating and Yacht Club. Il a livré des repas pour l'organisme Meals on Wheels pendant plus de 40 ans.

Merci, David Cadogan. Tu manques à ta collectivité.

Merci, Madame la présidente.

M. Oliver : Madame la présidente, c'est avec une grande tristesse que nous apprenons le décès de Susan Diane (Makepeace) Martin, survenu le 27 mai. Elle laisse dans le deuil Edward, son mari depuis 49 ans, ainsi que ses deux enfants, Tyson Martin et Tiffany Hamilton.

Susan était une membre très appréciée de Grand Bay Pharmacy et de Port City Pharmacy, où elle a exercé le métier de technicienne en pharmacie pendant 29 ans. Avant de commencer sa carrière, elle s'était consacrée à l'éducation de ses deux enfants. Susan était toujours disponible pour ses enfants, à tout moment et pour tout ce dont ils avaient besoin. Lorsque ses petits-enfants sont nés, Susan adorait par-dessus tout les moments où ils venaient lui rendre visite.

Susan se faisait facilement des amis et se souvenait toujours des anniversaires et d'autres événements importants qui comptaient tant pour elle. Toutes les personnes qui l'ont côtoyée garderont d'elle un souvenir affectueux. Elle était une épouse, une mère,

and great-grandmother. My condolences to Susan's family and friends.

Thank you, Madam Speaker.

L'hon. M. Legacy : Merci, Madame la présidente.

I would like to congratulate the Rotary Club of Bathurst on being chosen as Rotary District 7815's club of the year for 2025-26. The North Atlantic district covers all of the Atlantic Provinces, as well as the French islands of Saint-Pierre and Miquelon. The Rotary Club of Bathurst was chosen from among 75 clubs across the district. I want to congratulate all the members of the club on all the amazing work they do in the Chaleur region and beyond.

Some of the club's achievements include its work with the local food bank, the annual Ribfest, contributions made to the Chaleur Regional Hospital Foundation, and the Coronation Park committee. Being recognized as the club of the year is a testament to all that the members do, not only in this past year, but also in all the years prior. These members are a living example of their motto: "Service Above Self".

10:15

Ms. S. Wilson: Thank you, Madam Speaker. I rise in the House today to congratulate Allison Wilson. Allison is my nephew. He is not only a wonderful nephew but also a great dad, husband, son, and friend to many, and he is loved by all who know him. He is a school bus driver, a farmer, a mechanic, and a talented race car driver.

On May 18, Allison placed first at Petty raceway. This is not the first time Allison has won. He also won in 2022 and 2024. What is amazing about this win is that he was driving my old 2008 Honda Accord that I gave him 10 years ago, with 450 000 mi on the odometer. I should've kept it.

Allison, I'm so proud of you, of the fine young man you are, and of all of your accomplishments. You are so loved, and I am one of your biggest fans. I ask members on both sides of the House to applaud

une grand-mère et une arrière-grand-mère. Mes condoléances à la famille et aux amis de Susan.

Merci, Madame la présidente.

Hon. Mr. Legacy: Thank you, Madam Speaker.

J'aimerais féliciter le Rotary Club of Bathurst, qui a été choisi comme club de l'année du district Rotary 7815 pour 2025-2026. Le district Atlantique Nord comprend l'ensemble des provinces de l'Atlantique, ainsi que les îles françaises de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le Rotary Club of Bathurst a été choisi parmi les 75 clubs que compte le district. Je tiens à féliciter tous les membres du club de l'excellent travail qu'ils accomplissent dans la région Chaleur et au-delà.

Parmi les réalisations du club, on retrouve notamment son travail auprès de la banque alimentaire locale, le Ribfest annuel, ses contributions à la Fondation de l'Hôpital régional Chaleur et sa participation au comité du parc Coronation. Être reconnu comme le club de l'année témoigne de tout ce que les membres accomplissent, non seulement au cours de l'année écoulée, mais aussi au cours de toutes les années précédentes. Les membres incarnent parfaitement leur devise : « Servir d'abord ».

M^{me} S. Wilson : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour féliciter Allison Wilson. Allison est mon neveu. C'est non seulement un neveu formidable, mais aussi un père, un mari, un fils et un ami exceptionnel pour beaucoup de personnes, et tous ceux qui le connaissent l'adorent. Il est conducteur d'autobus scolaire, agriculteur, mécanicien et pilote de course talentueux.

Le 18 mai, Allison a remporté la première place au circuit automobile Petty. Ce n'est pas la première victoire d'Allison. Il a également remporté la victoire en 2022 et en 2024. Ce qui est incroyable dans cette victoire, c'est qu'il conduisait ma vieille Honda Accord de 2008, que je lui avais donnée il y a 10 ans et qui affichait 450 000 mi au compteur. J'aurais dû la garder.

Allison, je suis tellement fière de toi, du jeune homme remarquable que tu es et de toutes tes réalisations. On t'aime énormément, et je suis l'une de tes plus grandes admiratrices. J'invite les parlementaires des deux

Allison's success. Congratulations, Allison, and God bless that old red Honda.

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker. I rise today to congratulate Roberta Clowater on being recognized with a Visionary Award from the Gulf of Maine Council at a ceremony in Saint Andrews on May 27. The awards ceremony recognizes people from both the Maritimes and New England whose volunteer and professional efforts have supported the Gulf of Maine Council's binational collaboration to protect the Bay of Fundy and Gulf of Maine ecosystem. The Visionary Award recognizes recipients' outstanding innovation, creativity, and commitment to protecting natural resources within the Gulf of Maine. Roberta has exemplified these characteristics and many more through her work with various organizations, including her role as Executive Director of the Canadian Parks and Wilderness Society chapter in New Brunswick. I invite all members to join me in congratulating Roberta on her recognition and in expressing thanks for her contributions to protecting our marine environment in the Bay of Fundy.

M. J. LeBlanc : Madame la présidente, je prends la parole à la Chambre pour féliciter et saluer les finissants de 2026 qui célébreront, le vendredi 19 juin, l'obtention de leur diplôme d'études secondaires de la Polyvalente Louis-J.-Robichaud. Chers finissants et finissantes, alors que vous tournez une page, souvenez-vous que chaque fin marque un nouveau départ. Que vos rêves vous mènent vers de nouvelles aventures, que vos ambitions vous poussent toujours plus loin et que votre passion éclaire chacun de vos pas. Soyez fiers de ce que vous avez accompli et n'oubliez jamais que vous avez en vous la force de réaliser tout ce que vous désirez.

Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour féliciter les finissants de leurs réalisations et leur souhaiter bonne chance dans tous leurs projets. Félicitations aux finissants de 2026. Vous êtes prêts à conquérir le monde. Merci.

Ms. Mitton: Madam Speaker, I rise today to congratulate Scott O'Neal and Jack Drover on being added to the Tantramar Sports Wall of Fame. Both Scott and Jack will receive recognition under the

côtés de la Chambre à applaudir la réussite d'Allison. Félicitations, Allison, et que Dieu bénisse cette vieille Honda rouge.

M. Coon : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui pour féliciter Roberta Clowater, qui a reçu le Prix du visionnaire du conseil du golfe du Maine lors d'une cérémonie qui s'est tenue à Saint Andrews le 27 mai. La cérémonie rend hommage aux personnes des Maritimes et de la Nouvelle-Angleterre dont les efforts, tant bénévoles que professionnels, ont favorisé la collaboration binationale du Conseil du golfe du Maine qui vise à protéger l'écosystème de la baie de Fundy et du golfe du Maine. Le Prix du visionnaire rend hommage à des personnes qui se distinguent par leur esprit d'innovation, leur créativité et leur engagement exceptionnel envers la protection des ressources naturelles du golfe du Maine. Roberta incarne parfaitement les qualités mentionnées, et bien d'autres encore, grâce au travail qu'elle accomplit auprès de diverses organisations, notamment en tant que directrice générale de la section du Nouveau-Brunswick de la Canadian Parks and Wilderness Society. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter Roberta de la distinction qu'elle a reçue et pour la remercier de sa contribution à la protection de notre environnement marin dans la baie de Fundy.

Mr. J. LeBlanc: Madam Speaker, I rise in the House to recognize and congratulate the 2026 graduates who will be celebrating their high school graduation from Polyvalente Louis-J.-Robichaud on Friday, June 19. Graduates, as you turn a page, remember that every ending marks a new beginning. May your dreams lead you to new adventures, may your ambitions always push you further, and may your passion light your every step. Be proud of what you have accomplished and never forget that you have the strength within you to accomplish everything you desire.

I ask my colleagues to join me in congratulating these graduates on their accomplishments and in wishing them good luck in all their endeavours. Congratulations, 2026 graduates. You are ready to conquer the world. Thank you.

M^{me} Mitton : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter Scott O'Neal et Jack Drover de leur intronisation au mur de la renommée sportive de Tantramar. Scott et Jack seront reconnus dans la catégorie des bâtisseurs pour leur contribution

“Builders” category for their impact on countless young athletes in our community.

Scott coached the Tantramar Titans Football team for 22 seasons, serving as Head Coach from 2008 until his retirement in 2024. He led the team to five straight championships from 2015 to 2019, and they won another in his final season.

Jack began his coaching career at Mount Allison University in 1974 and has helped develop countless Sackville-area athletes in both hockey and soccer. In addition to coaching both the men’s and women’s hockey and soccer programs, he served as the Athletics Director for Mount A from 1992 until his retirement in 2009.

I invite all members of the House to please join me in congratulating Scott O’Neal and Jack Drover on this significant recognition.

L’hon. M. Gauvin : Je suis content que vous m’ayez reconnu. Je n’ai pas tant changé que cela.

Je suis très heureux de prendre la parole ce matin à l’Assemblée et de féliciter le nouveau conseil municipal de Dieppe. Dieppe est une ville qui ne cesse de croître. Les gens ont voté en grand nombre. Je tiens à féliciter Hélène Boudreau, la mairesse nouvellement élue, ainsi que les conseillers Black, Boudreau, Levesque, Brideau, Savoie, Lanteigne — soit Marc Lanteigne, maire adjoint —, Caouette et LeBlanc. Je leur souhaite plein de succès. Ma collègue de Dieppe-Memramcook se joint à moi pour leur dire que nous leur accordons notre entière collaboration.

En même temps, je veux quand même souligner le travail extraordinaire du maire sortant, Yvon Lapierre, que tout le monde connaît, et qui a servi avec dignité, élégance et intégrité. Nous lui souhaitons le meilleur pour la prochaine étape de sa vie. Merci beaucoup et bon succès à tous.

10:20

M. Doucet : Madame la présidente, je souhaite aujourd’hui féliciter les finissantes et finissants de l’École L’Odysée. Votre travail, votre détermination et votre persévérance vous ont permis d’atteindre une étape importante. Soyez fiers de votre parcours et de

à la vie d’innombrables jeunes athlètes dans notre collectivité.

Scott a été entraîneur de l’équipe de football des Titans de Tantramar pendant 22 saisons et a servi à titre d’entraîneur en chef de 2008 jusqu’à sa retraite, en 2024. Il a mené l’équipe à cinq victoires de championnats de suite, de 2015 à 2019, et celle-ci en a gagné un autre dans sa dernière saison à titre d’entraîneur.

Jack a commencé sa carrière d’entraîneur à la Mount Allison University en 1974 et a contribué à former d’innombrables joueurs de soccer et de hockey dans la région de Sackville. En plus de servir à titre d’entraîneur pour les programmes de hockey et de soccer masculins et féminins, il a servi à titre de directeur sportif à Mount Allison de 1992 jusqu’à sa retraite, en 2009.

J’invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter Scott O’Neal et Jack Drover de cette reconnaissance importante.

Hon. Mr. Gauvin: I’m pleased you recognized me. I haven’t changed that much.

I’m very happy to rise this morning in the Assembly to congratulate the new municipal council for Dieppe. The city of Dieppe keeps growing. People voted in large numbers. I want to congratulate Hélène Boudreau, the newly elected mayor, as well as councillors Black, Boudreau, Levesque, Brideau, Savoie, Lanteigne—Marc Lanteigne, deputy mayor—Caouette, and LeBlanc. I wish them every success. My colleague from Dieppe-Memramcook joins me in telling them that they have our full cooperation.

At the same time, I do want to recognize the extraordinary work of outgoing Mayor Yvon Lapierre, who is known to everyone and has served with dignity, elegance, and integrity. We wish him all the best in the next stage of his life. Thank you very much and good luck to all.

Mr. Doucet: Madam Speaker, today, I want to congratulate the graduates of École L’Odysée. Your work, your determination, and your perseverance have allowed you to reach an important milestone. Be proud of your journey and everything you have

tout ce que vous avez accompli. L'avenir vous appartient, et notre collectivité croit en votre potentiel.

To the graduates of Moncton High School, congratulations on reaching this important milestone. Your hard work, dedication, and perseverance have brought you to this special day. Be proud of what you have achieved. The future belongs to you, and our community believes in your potential.

À tous les diplômés, je vous souhaite beaucoup de succès, du bonheur et la confiance nécessaire pour poursuivre vos rêves.

To all graduates, I wish you success, happiness, and the confidence to follow your dreams.

Félicitations à la promotion de 2026.

Congratulations to the class of 2026.

Statements by Members / Déclarations de députés

Mr. Lee: Thank you, Madam Speaker. Well, New Brunswickers are tired of being told everything is fine, while evidence to the contrary piles up like the potholes on Route 8. Conversations in kitchens and coffee shops alike have many New Brunswickers asking a very simple question: Who exactly is this system working for?

Rural communities are especially worried that they're being asked to sacrifice piece after piece of public life. It seems as though it was only yesterday when the government was cutting funding for youth mental health and food banks. It seems as though only yesterday the Holt government was cutting the pharmacy program and cutting \$50 million from Horizon Health. We've watched vets get cut, farmers get insulted, and parks and museums get shuttered as though we're allergic to our own history. Librarians have been fired not once but twice. There's the cutting of roadwork, outsourced health care contracts, chatbot contracts, and even an old jet engine power plant operated by American companies. Through it all, New Brunswickers are being told that this is better than nothing. Well, people deserve a province where nothing is not the benchmark.

accomplished. The future is yours, and our community believes in your potential.

Je félicite les diplômés de la Moncton High School d'avoir franchi une étape importante. Votre travail acharné, votre dévouement et votre persévérance vous ont mené à une journée marquante. Soyez fiers de vos réalisations. L'avenir vous appartient, et notre collectivité croit en votre potentiel.

To all the graduates, I wish you all the success, joy, and confidence needed to follow your dreams.

Je souhaite à tous les diplômés du succès et du bonheur, ainsi que la confiance de poursuivre leurs rêves.

Congratulations to the class of 2026.

Félicitations à la promotion de 2026.

Déclarations de députés / Statements by Members

M. Lee : Merci, Madame la présidente. Eh bien, les gens du Nouveau-Brunswick en ont assez de se faire dire que tout va bien alors que des preuves du contraire s'accumulent comme les nids-de-poule sur la route 8. Les conversations dans les cuisines et les cafés mènent les gens du Nouveau-Brunswick à se poser une question très simple : À qui profite le système exactement?

Les collectivités rurales sont particulièrement inquiètes qu'on leur demande de sacrifier peu à peu la vie publique. Il semble que c'était hier que le gouvernement réduisait les fonds consacrés à la santé mentale des jeunes et aux banques alimentaires. Il semble que c'était hier que le gouvernement Holt éliminait le programme visant les soins en pharmacie et réduisait de 50 millions de dollars les fonds consacrés au réseau de santé Horizon. Nous avons vu les postes de vétérinaire éliminés, les agriculteurs insultés et les parcs et musées fermés comme si nous étions allergiques à notre propre histoire. Des bibliothécaires ont été mis à pied non pas une fois, mais deux fois. Il y a les compressions en matière de travail routier, les contrats de soins de santé externalisés, les contrats visant les agents conversationnels et même la centrale électrique construite à partir de vieux moteurs à réaction et exploitée par des compagnies américaines. Malgré tout, on dit aux gens du Nouveau-Brunswick que la

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker. Burning fossil gas, gasoline, oil, and coal is driving climate change at an accelerating rate. The science is clear: The burning of fossil fuels has breached the hull of lifeboat Earth, and we're taking on water. The waves are breaking over the gunwales, and the storm is threatening to capsize the boat.

What do Liberals and Conservatives want to do? Increase the size of the hole in the boat's hull to ensure we sink to the bottom of the sea. Dominic LeBlanc is encouraging the New Brunswick Liberals to lift the moratorium on fracking fossil gas, just as the Tory opposition is doing, while the Premier is pleased that the Prime Minister has weakened the one remaining law designed to regulate industrial carbon pollution.

The question, Madam Speaker, is this: Who is going to pay for the consequences of burning all this gas? Will it be Dominic LeBlanc, the Liberals, or the Tories? No, Madam Speaker, it will be the most vulnerable people in the world and in this country. They will be the ones paying with their lives and their livelihoods. Thank you.

M. Doucet : Madame la présidente, notre gouvernement sait que les parents du Nouveau-Brunswick travaillent fort au quotidien pour offrir le meilleur avenir possible à leurs enfants. Voilà pourquoi nous posons des gestes concrets pour rendre la vie plus abordable.

À partir de septembre, tous les élèves de notre province auront accès à un programme de dîners selon la formule Payer ce que vous pouvez. Les familles paieront un prix abordable et celles qui ont besoin d'aide recevront le soutien nécessaire. Aucun enfant ne devrait avoir faim à l'école. Nous savons qu'un enfant qui a le ventre plein apprend mieux, participe davantage et a de meilleures chances de réussir. Le programme est bénéfique pour les jeunes, pour nos écoles et pour nos collectivités.

This program will help families. It will help parents save money and make life a little easier. When

situation actuelle, c'est toujours mieux que rien du tout. Eh bien, les gens méritent une province où le point de référence ce n'est pas rien du tout.

M. Coon : Merci, Madame la présidente. La combustion de gaz fossiles, d'essence, de mazout et de charbon accélère les changements climatiques. La science est claire : La combustion de combustibles fossiles a perforé la coque de l'embarcation de sauvetage que représente la Terre, et nous prenons l'eau. Les vagues atteignent les plats-bords, et la tempête menace de faire chavirer le bateau.

Que veulent faire les Libéraux et les Conservateurs? Ils veulent agrandir le trou dans la coque du bateau pour veiller à ce que nous coulions au fond de la mer. Dominic LeBlanc encourage les Libéraux du Nouveau-Brunswick à lever le moratoire sur l'extraction du gaz de schiste par fracturation, tout comme le font les parlementaires conservateurs de l'opposition, alors que la première ministre provinciale se réjouit du fait que le premier ministre fédéral a affaibli la dernière loi en vigueur conçue pour réglementer la pollution au carbone dans le secteur industriel.

La question est la suivante, Madame la présidente. Qui assumera le coût des conséquences de la combustion de tout le gaz? Est-ce que ce sera Dominic LeBlanc, les Libéraux ou les Conservateurs? Non, Madame la présidente, ce seront les personnes les plus vulnérables du monde et du pays. Ce seront eux qui paieront avec leur vie et leurs moyens de subsistance. Merci.

Mr. Doucet: Madam Speaker, our government knows that New Brunswick parents work hard every day to give their children the best possible future. That's why we're taking concrete action to make life more affordable.

Beginning in September, every student in our province will have access to a lunch program under a pay-what-you-can model. Families will pay a price they can afford, and those that need help will get the necessary support. No child should be hungry at school. We know that a child with a full stomach learns better, participates more, and has a better chance of succeeding. The program benefits our young people, our schools, and our communities.

Le programme aidera des familles. Il aidera des parents à économiser de l'argent et rendra la vie un peu

children are hungry, it is hard for them to learn. When children have a healthy meal, they can focus, learn, and succeed. That is why our government is investing in families, investing in students, and building a strong New Brunswick. Thank you.

Ms. S. Wilson: Madam Speaker, the people of Albert-Riverview have plenty of reasons to look forward to the end of the Holt government, starting with the closure of Cape Enrage. Here are a few other reasons: cutting the Red Cross equipment program, firing vets, firing librarians twice, cutting mental health funding, letting babies be born on the side of the road, cutting food bank funding, running huge deficits, cutting the pharmacy program, giving health care contracts to an American company, hiring an American company for the government chatbot, getting an American company to build an old jet engine power plant, cutting the budget for roadwork, keeping the moratorium on natural gas development, closing the vet lab, not funding the shingles vaccine, watching cell service get worse, failing to recruit doctors, growing patient wait lists, getting an F on food insecurity—it's the worst in Canada—having the second-worst unemployment rate in the nation, having no room for new RCMP officers in the budget, travelling constantly with no results, and targeting rural schools for closure. I could go on, but I'm out of time.

10:25

Mr. J. LeBlanc: Madam Speaker, we understand that families are under pressure. People have to do things like pay for groceries using credit, float money for car repairs, even when they know they shouldn't, and borrow money from family members who don't have much either. Every day, New Brunswickers are making sacrifices. That's why we've been working so hard on affordability. We've put in place a 3% rent cap. We've put in place a 10% rebate on electricity.

plus facile. Lorsque les enfants ont faim, il est difficile pour eux d'apprendre. Lorsque les enfants prennent un repas sain, ils peuvent se concentrer, apprendre et réussir. Voilà pourquoi notre gouvernement investit dans les familles, investit dans les élèves et bâtit un Nouveau-Brunswick fort. Merci.

M^{me} S. Wilson : Madame la présidente, les gens d'Albert-Riverview ont bien des raisons d'avoir hâte que se termine le mandat du gouvernement Holt, à commencer par la fermeture du cap Enragé. Voici quelques autres raisons : l'élimination du programme d'équipement de la Croix-Rouge, le licenciement de vétérinaires, le licenciement à deux reprises de bibliothécaires, la réduction des fonds consacrés à la santé mentale, l'absence de mesures pour prévenir la naissance de bébés sur le bord de la route, la réduction des fonds consacrés aux banques alimentaires, l'enregistrement d'énormes déficits, l'élimination du programme visant les soins en pharmacie, l'octroi de contrats en matière de soins de santé à une compagnie américaine, l'embauche d'une compagnie américaine pour la conception de l'agent conversationnel gouvernemental, le recours à une compagnie américaine pour la construction d'une centrale électrique au moyen de vieux moteurs à réaction, la réduction du budget pour les travaux routiers, le maintien du moratoire sur l'exploitation du gaz naturel, la fermeture du laboratoire de services vétérinaires, le refus de financer le vaccin contre le zona, l'absence de mesures pour remédier à la dégradation du service cellulaire, le manque de recrutement de médecins, l'allongement des listes d'attente de patients, la note F en matière d'insécurité alimentaire — la pire note du Canada —, le deuxième taux de chômage au pays, le manque de fonds prévus au budget pour de nouveaux agents de la GRC, les déplacements constants sans résultats et la considération de fermetures d'écoles rurales. Je pourrais continuer, mais mon temps de parole est écoulé.

M. J. LeBlanc : Madame la présidente, nous comprenons que des pressions s'exercent sur les familles. Les gens doivent notamment faire l'épicerie à crédit, emprunter de l'argent pour payer des réparations d'automobile, même s'ils savent qu'ils ne devraient pas le faire, et emprunter de l'argent de membres de leur famille qui n'ont pas beaucoup d'argent non plus. Chaque jour, les gens du Nouveau-Brunswick font des sacrifices. Voilà pourquoi nous travaillons si fort à l'abordabilité. Nous avons instauré

We've switched to E10 on baseline fuel calculations, and more.

Last week, we went one step further.

Nous avons lancé un programme de dîners scolaires à contribution volontaire. À partir de l'automne, tous les repas scolaires seront subventionnés, ce qui les ramènera leur prix à 4 \$ ou à 5 \$ chacun. Les parents qui ne peuvent pas payer n'auront pas à le faire. Notre gouvernement veille à ce que les gens du Nouveau-Brunswick vivent bien. Nous allons continuer de fournir des services pour réduire le coût de la vie. Merci, Madame la présidente.

Mr. Russell: Thank you, Madam Speaker. I believe the people of Miramichi West, especially those in Doaktown, will be dancing a Highland fling on the day Premier Holt is flung from office with good reason. Her vengeful closure of Doak House is just the beginning. We can't forget hiking fees for 911 services, driver's licences, and more. We can't forget the worst public housing wait list in history, the removal of the Red Cross equipment program, our F on food insecurity, which is the worst in Canada, and the second-worst unemployment rate in the nation. We can't forget that this government cut vet services, insulted farmers, ran a huge deficit, cut the pharmacy program, gave health care contracts to an American company, cut the road work budget, tore down the old Anderson Bridge, planned to close the vet lab, wouldn't fund the shingles vaccine, allowed cell service to get worse, failed to recruit doctors, added \$6 billion to the debt, and broke the comfort allowance promise it made to folks in nursing homes. These are just the start. I have a lot more, Madam Speaker, but I'm sorry, I'm out of time.

M^{me} Vautour : Madame la présidente, au Nouveau-Brunswick, trop de gens sont contraints de faire des choix impossibles uniquement pour mettre de la nourriture sur la table. Les banques alimentaires leur

un plafond d'augmentation de loyer de 3 %. Nous avons accordé une remise de 10 % sur l'électricité. Nous avons notamment adopté le prix de l'E10 pour calculer le prix de référence des combustibles.

La semaine dernière, nous avons fait un pas de plus.

We launched a pay-what-you-can school lunch program. Beginning in the fall, all school lunches will be subsidized, which will bring their cost down to \$4 or \$5 each. Parents who can't pay won't have to. Our government is ensuring that New Brunswickers live well. We're going to continue to provide services to reduce the cost of living. Thank you, Madam Speaker.

M. Russell : Merci, Madame la présidente. Je crois que les gens de Miramichi-Ouest, surtout ceux de Doaktown, danseront la gigue écossaise le jour où la première ministre Holt sera démise du pouvoir, et ce, avec raison. Sa fermeture revancharde de la maison Doak n'est qu'un début. Nous ne pouvons pas oublier l'augmentation des frais liés aux services 911, aux permis de conduire et à d'autres choses. Nous ne pouvons pas oublier la plus longue liste d'attente pour un logement public de l'histoire, l'élimination du programme d'équipement de la Croix-Rouge, la note F que nous avons reçue en matière d'insécurité alimentaire, soit la pire note au Canada, et le taux de chômage occupant le deuxième rang au pays. Nous ne pouvons pas oublier que le gouvernement actuel a éliminé les services vétérinaires, a insulté les agriculteurs, a enregistré un énorme déficit, a éliminé le programme pharmaceutique, a accordé des contrats en matière de soins de santé à une compagnie américaine, a réduit le budget pour les travaux routiers, a démoli l'ancien pont Anderson, a prévu la fermeture du laboratoire vétérinaire, a refusé de financer le vaccin contre le zona, a permis la dégradation du service cellulaire, n'a pas réussi à recruter des médecins, a ajouté 6 milliards de dollars à la dette et a rompu sa promesse faite aux pensionnaires des foyers de soins à l'égard de l'allocation de menues dépenses. Ce n'est que le début. J'ai bien d'autres choses à mentionner, Madame la présidente, mais je suis désolé, car mon temps est écoulé.

Ms. Vautour: Madam Speaker, in New Brunswick, too many people are forced to make impossible choices just to put food on the table. Food banks help them every day, with compassion and without judgment.

viennent en aide chaque jour, en faisant preuve de compassion et sans porter de jugement.

On Monday, we made a promise to every person who has ever stood outside a food bank door, taking a deep breath before walking in. We announced stable funding for food banks across New Brunswick, ensuring that real help is always within reach for every person who needs it. This supports our work to ensure that, each morning, every child who walks through a school door has breakfast ready and waiting. Through our new school lunch program, they will have warm lunches too. When a child is fed, they can dream, grow, and develop.

Nous sommes là pour chaque maman, chaque papa, chaque enfant, chaque personne. C'est le Nouveau-Brunswick que nous bâtissons, un endroit où personne ne va se coucher le ventre vide. Merci.

Mr. Hogan: Thank you, Madam Speaker. The people of Woodstock-Hartland will be thrilled to see the end of the Holt government, and they have good reason, starting with the Foundever boondoggle. I'd like to mention a few more boondoggles, like buying \$18 hotdogs in Toronto, adding \$6 billion to the debt, breaking the comfort allowance promise made to folks in nursing homes, cutting \$50 million from Horizon Health, getting bad faith bargaining complaints from nurses, adding more professional learning days without evidence, lowering student assessment targets, being found to have acted in bad faith regarding cuts to librarians, not providing \$10 per day daycare for all, making funding cuts to ISD teams, not ensuring that the NB Power review was independent, not providing bonuses to all nurses, not creating a mental health advocate, welcoming AI data centres, claiming that school buses don't break down, the Premier calling health care "better than nothing", getting an F on food insecurity—the worst in Canada—having the second-worst unemployment rate in the nation, and causing a Moody's credit downgrade. I have plenty more, Madam Speaker, but my time is up.

Lundi, nous avons fait une promesse à toutes les personnes qui se sont un jour trouvées devant la porte d'une banque alimentaire et ont pris une grande respiration avant d'y entrer. Nous avons annoncé un financement stable pour les banques alimentaires partout au Nouveau-Brunswick afin que toutes les personnes dans le besoin aient toujours accès à une aide concrète. La mesure vient appuyer le travail que nous réalisons pour que, tous les matins, chaque enfant qui arrive à l'école y trouve un petit déjeuner préparé. Grâce à notre nouveau programme de dîners à l'école, les enfants auront aussi un repas chaud à l'heure du midi. Lorsqu'un enfant est nourri, il peut rêver, croître et s'épanouir.

We are there for every mom, every dad, every child, and every person. That's the New Brunswick we are building, a place where no one goes to bed hungry. Thank you.

M. Hogan : Merci, Madame la présidente. Les gens de Woodstock-Hartland seront ravis de voir le mandat du gouvernement Holt prendre fin, et ils auront de bonnes raisons de l'être, à commencer par le fiasco de Foundever. J'aimerais mentionner quelques fiascos additionnels, comme l'achat de hotdogs à 18 \$ à Toronto, l'ajout de 6 milliards à la dette, le non-respect de la promesse faite aux pensionnaires des foyers de soins à l'égard de l'allocation de menues dépenses, la réduction de 50 millions du financement du Réseau de santé Horizon, les plaintes de la part du personnel infirmier concernant des négociations menées de mauvaise foi, l'ajout de journées de développement professionnel sans données probantes pour le justifier, l'abaissement des cibles en matière d'évaluation des élèves, la conclusion selon laquelle le gouvernement avait agi de mauvaise foi relativement aux compressions touchant les bibliothécaires, le fait de ne pas offrir de services de garderie à 10 \$ par jour à toute les familles, les compressions visant les équipes de PSI, le fait de ne pas avoir garanti l'indépendance de l'examen d'Énergie NB, le fait de ne pas avoir offert de primes de maintien au poste à tous les membres du personnel infirmier, le fait de ne pas avoir créé de poste de défenseur de la santé mentale, l'accueil favorable réservé aux centres de données d'IA, l'affirmation selon laquelle les autobus scolaires ne tombent pas en panne, les propos de la première ministre selon lesquels les soins de santé valent mieux que rien, la note d'échec obtenue en matière d'insécurité alimentaire — la pire note au Canada —

10:30

M. Robichaud : Madame la présidente, j'aimerais souligner aujourd'hui l'investissement de 9 millions de dollars annoncé par notre gouvernement, par l'intermédiaire du ministère de la Santé, au titre d'une nouvelle entente de trois ans conclue avec Nourrir NB. L'entente apportera une stabilité essentielle à l'organisme et à ses partenaires un peu partout au Nouveau-Brunswick.

Thanks to the predictable funding, food banks and community kitchens will be better equipped to respond to the growing needs of individuals and families who rely on their services. This announcement is also good news for our local farmers, producers, and food suppliers. In the past, funding for FeedNB was often confirmed one year at a time, making it more difficult to plan food purchases and build long-term partnerships with New Brunswick producers.

Grâce à l'entente de trois ans, Nourrir NB pourra mieux planifier ses activités, acheter davantage de produits locaux et ainsi renforcer à la fois la sécurité alimentaire de nos collectivités et notre économie locale, Madame la présidente. Merci.

Ms. Conroy: Madam Speaker, last week, I started to list the issues that the Premier has fumbled, flopped, and failed, all words starting with "F". New Brunswickers asked that I continue listing items for which the Premier gets an F. So, they are: getting rid of the Red Cross equipment program, enjoying \$18 hotdogs in Toronto, adding \$6 billion to the debt, adding no new RCMP officers in the budget, travelling constantly without producing results, targeting rural schools for closure, hiking fees for 911 services and driver's licences, having the worst wait list in history for public housing, breaking the comfort allowance promise to nursing home residents, making a \$50-million cut to Horizon Health, not giving all nurses bonuses, getting bad-faith bargaining complaints from nurses, increasing the number of PD days without evidence, lowering student assessment targets, having the second-worst unemployment rate in the nation, getting a credit rating downgrade, having the worst

la deuxième place au pays en matière de taux de chômage et l'abaissement de la cote de crédit par Moody's. Je peux donner encore bien d'autres raisons, Madame la présidente, mais mon temps est écoulé.

Mr. Robichaud: Madam Speaker, today, I would like to talk about the \$9-million investment announced by our government through the Department of Health under a new three-year agreement reached with FeedNB. The agreement will bring essential stability to the organization and its partners throughout New Brunswick.

Grâce à une source de financement prévisible, les banques alimentaires et les cuisines communautaires seront mieux outillées pour répondre aux besoins croissants des personnes et des familles qui dépendent de leurs services. Voilà qui constitue aussi une bonne nouvelle pour les agriculteurs, les producteurs et les fournisseurs de services alimentaires locaux. Dans le passé, le financement destiné à NourrirNB était souvent confirmé une année à la fois, ce qui compliquait la planification des achats de nourriture et l'établissement de partenariats à long terme avec les producteurs du Nouveau-Brunswick.

The three-year agreement will enable FeedNB to enhance its planning, buy more local products, and strengthen both food security in our communities and our local economy, Madam Speaker. Thank you.

M^{me} Conroy : Madame la présidente, la semaine dernière, j'ai commencé à énumérer les dossiers dans lesquels la première ministre avait commis des erreurs, essuyé des échecs et échoué. Les gens du Nouveau-Brunswick m'ont demandé de continuer à énumérer les éléments à l'égard desquels la première ministre essuie un échec. Les voici donc : l'élimination du programme d'équipement de la Croix-Rouge, la dégustation de hotdogs à 18 \$ à Toronto, l'ajout de 6 milliards de dollars à la dette, l'absence de fonds dans le budget pour le recrutement de nouveaux agents de la GRC, les déplacements constants qui ne produisent aucun résultat, la fermeture ciblée d'écoles rurales, l'augmentation des droits liés aux services 911 et aux permis de conduire, la pire liste d'attente de l'histoire pour un logement public, la rupture de la promesse faite aux pensionnaires des foyers de soins à l'égard de l'allocation de menues dépenses, la compression de 50 millions visant le Réseau de santé

road death rate in Canada, cutting summer school, causing tourism grant problems, and having ministers visit pot facilities with organized crime links. I'm out of time again, Madam Speaker, but all I can say is: F, F, F, and F. Thank you, Madam Speaker.

Madam Speaker: Do we have unanimous consent to revert to Introduction of Guests?

Hon. Members: Agreed.

Présentation d'invités / Introduction of Guests

L'hon. M. Gauvin : Je serai bref, car je sais que tout le monde attend avec impatience la période des questions. J'aimerais souligner la présence à la Chambre de deux personnes qui me sont très chères. Je les connais depuis longtemps. Elles sont originaires de Shippagan. Il s'agit de Rémy Robichaud et de son épouse, Colette Robichaud. Merci d'être ici. Je remercie également le député de Tracadie de me laisser faire la présentation, même si ces deux personnes habitent dans sa circonscription. Lorsque j'ai présenté ma première pièce de théâtre, Rémy jouait aussi dans celle-ci. J'avais 12 ans à l'époque. Je suis très heureux que vous soyez ici aujourd'hui. Merci d'être à la Chambre du peuple. J'espère que nous vous accueillerons comme il le faut. Merci beaucoup.

Questions orales / Oral Questions

Accès à l'information / Access to Information

M. Savoie : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je vous dis bonjour, comme toujours.

Madam Speaker, we have a government that has loudly and proudly claimed that theirs is the most radically transparent government this province has ever seen in its history—in its history. It's not that the

Horizon, l'absence de prime pour certains membres du personnel infirmier, des plaintes de négociation de mauvaise foi de la part du personnel infirmier, l'augmentation sans preuve à l'appui du nombre de journées de perfectionnement professionnel, la diminution des cibles d'évaluation des élèves, le deuxième taux de chômage en importance au Canada, l'abaissement de la cote de crédit provinciale, le pire taux de décès sur les routes du Canada, l'élimination des programmes scolaires offerts pendant l'été, des problèmes liés aux subventions dans le secteur du tourisme et des ministres qui visitent des installations de production de marijuana liées au crime organisé. Mon temps de parole est encore une fois écoulé, Madame la présidente, mais tout ce que je peux dire, c'est : échec sur toute la ligne. Merci, Madame la présidente.

La présidente : Avons-nous le consentement unanime pour revenir à la présentation d'invités?

Des voix : Oui.

Introduction of Guests / Présentation d'invités

Hon. Mr. Gauvin: I will be brief because I know everyone is looking forward to question period. I would like to recognize two people here in the House who are very dear to me. I have known them for a long time. They are from Shippagan. They are Rémy Robichaud and his wife Colette Robichaud. Thank you for being here. I also thank the member for Tracadie for letting me do the introduction even though the two people live in his riding. When I was in my first play, Rémy was in it, too. I was 12 years old at the time. I'm very happy that you are here today. Thank you for coming to the people's House. I hope we give you a proper welcome. Thank you very much.

Oral Questions / Questions orales

Access to Information / Accès à l'information

Mr. Savoie: Thank you very much, Madam Speaker. Good morning, as always.

Madame la présidente, nous avons un gouvernement qui a fièrement et vigoureusement lancé qu'il était le gouvernement le plus radicalement transparent de l'histoire de la province — de toute son histoire. Je ne

Holt government ever engages in ridiculous levels of hyperbole, but I digress. Once again, what the government members claim and what the reality is are two completely different things. We have a trio of RTI requests that were submitted months ago and are now all being delayed until after—wait for it—the end of the session this Friday.

RTI requests are made to get answers to matters important to New Brunswickers, like contracts and how they were reached. From this government, we have seen highly redacted documents that answer very little. Does the Premier really believe that strategically delaying the response to an RTI request until after the adjournment of the Legislature is acceptable? Will she order the relevant departments to release the information, yes or no?

Hon. Mr. Legacy: Thank you, Madam Speaker. I find it very interesting that this member would bring up RTI requests. It's a regular process, and it's well known that there is a time frame in which these have to be done and researched.

I will remind the member of the first RTI response that I got from their government way back when. It was 1 000 pages of black ink—1 000 pages. It made the cover of the *Telegraph-Journal* that year. That's the record that we have worked with. We're working on our RTI request process to make it stronger. The members opposite left us with the worst in Canada. We are going to fix it to make it the best. That's what we're working on right now.

(Interjections.)

Hon. Mr. Legacy: I'm not done. I'm not done. We're still working on it. The members opposite can make a request. They know the process. They have been here long enough. They'll get their answers.

dis pas que le gouvernement a tendance à verser dans l'hyperbole ridicule, mais, bon, je m'écarte du sujet. Encore une fois, les affirmations des parlementaires du côté du gouvernement et la réalité sont deux choses bien différentes. Un trio de demandes d'accès à l'information a été présenté il y a des mois, mais nous ne recevrons les réponses — tenez-vous bien — qu'après la fin de la session, vendredi.

Les demandes d'accès à l'information permettent l'obtention de réponses à des questions importantes pour les gens du Nouveau-Brunswick, comme les contrats et le processus ayant mené à leur signature. Or, le gouvernement actuel fournit des documents lourdement caviardés qui donnent peu de réponses. La première ministre croit-elle vraiment qu'il est acceptable de retarder à des fins stratégiques la réponse à une demande d'accès à l'information pour ne la fournir qu'après l'ajournement de l'Assemblée législative? Ordonnera-t-elle aux ministères concernés de fournir les renseignements, oui ou non?

L'hon. M. Legacy : Merci, Madame la présidente. Je trouve très intéressant que le député soulève la question des demandes d'accès à l'information. Il est question d'un processus ordinaire, et les gens savent très bien que les recherches doivent être faites et les réponses doivent être données dans un certain délai.

Je voudrais rafraîchir la mémoire au député au sujet de la première réponse à une demande d'accès à l'information que j'ai obtenue, lorsque les gens d'en face étaient au pouvoir. J'ai reçu 1 000 pages d'encre noire — 1 000 pages. Le tout a fait la une du *Telegraph-Journal* cette année-là. Voilà le bilan avec lequel nous devons composer. Nous travaillons à renforcer notre processus de demandes d'accès à l'information. Les gens d'en face nous ont laissé le pire processus du Canada. Nous le corrigerons pour en faire le meilleur. Voilà ce que nous faisons actuellement.

(Exclamations.)

L'hon. M. Legacy : Je n'ai pas terminé. Je n'ai pas terminé. Nous poursuivons le travail. Les gens d'en face peuvent faire une demande. Ils connaissent le processus. Ils sont ici depuis assez longtemps. Ils obtiendront les réponses qu'ils cherchent.

10:35

Mr. Savoie: The government members are the best advertisement for the reason this province needs to be rid of them. They say that they're doing better, but they're not doing anything differently. We've been waiting for months. The RTIs are being delayed. They're not being delivered. They're heavily redacted. So what the minister says and what's actually happening are two completely different things.

We have an RTI request for deals signed in India with OCT Therapies and Quantiphi. There was a request for correspondence, documents, briefs, and materials signed between the government and OCT Therapies & Research and between the government of New Brunswick and Quantiphi. These deals were the cause of much self-congratulation and backslapping in the Holt government. Mind you, these companies already had a connection to New Brunswick, so there was no need for the Premier to go jet-setting to India for an announcement that she could have made right here at home. To the Premier, what is in these files that the most radically transparent Premier in the history of New Brunswick doesn't want people to see while the Legislature is in session? Tell us, Premier—the unredacted version, please.

Hon. Mr. Legacy: Madam Speaker, again, I find it rich that we're making comparisons. The member opposite is attacking the Premier for going on a business trip with the Prime Minister of Canada. I can see why he finds that confusing. There was no way the previous government could have any conversations with the federal government about doing anything for this province. We are moving files forward to bring us to the forefront of this country, to make this province as strong as it can be. The head of the Confederation is just where we should be. For him to attack trips when we are making good progress and good deals is absolutely what we would expect.

M. Savoie : Les parlementaires du côté du gouvernement sont ce qu'il y a de mieux pour faire valoir la nécessité pour la province de se débarrasser d'eux. Ils disent qu'ils obtiennent de meilleurs résultats, mais ils ne font rien de différent. Nous attendons depuis des mois. Les demandes d'accès à l'information sont retardées. Aucune suite n'y est donnée. Les documents fournis sont lourdement caviardés. Alors, ce que dit le ministre et ce qui se passe vraiment sont deux choses tout à fait différentes.

Nous avons fait une demande d'accès à l'information au sujet d'ententes signées en Inde, avec OCT Therapies et Quantiphi. La correspondance, les documents, les documents d'information et les pièces échangées entre le gouvernement et OCT Therapies & Research et entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et Quantiphi ont été demandés. Ces ententes ont suscité beaucoup d'autosatisfaction et de triomphalisme au sein du gouvernement Holt. Il faut dire que ces compagnies avaient déjà des liens avec le Nouveau-Brunswick ; il n'était donc pas nécessaire que la première ministre s'envole pour l'Inde afin d'y faire une annonce qu'elle aurait pu faire ici, chez nous. Je demande à la première ministre : Quels éléments des dossiers visés la première ministre qui affiche la transparence la plus radicale de l'histoire du Nouveau-Brunswick veut-elle éviter que les gens voient avant la fin de la session parlementaire? Dites-le-nous, Madame la première ministre — donnez-nous, s'il vous plaît, la version non caviardée.

L'hon. M. Legacy : Madame la présidente, encore une fois, on fait des comparaisons, et je trouve cela un peu fort. Le député d'en face s'en prend à la première ministre parce qu'elle est allée en voyage d'affaires avec le premier ministre du Canada. Je peux comprendre pourquoi la question est pour lui source de confusion. Le gouvernement précédent ne pouvait aucunement parler au gouvernement fédéral de faire quoi que ce soit pour la province. Nous, nous faisons avancer des dossiers afin de donner à la province une place de premier plan au pays, afin de la rendre la plus forte possible. Chef de file au sein de la Confédération : voilà précisément le rôle que nous devrions jouer. Les attaques que fait le député relativement à des voyages, alors que nous réalisons de beaux progrès et établissons de bonnes ententes, correspondent précisément à ce que nous aurions pu prévoir.

Mr. Savoie: A trip with no results? Yes. We do have a job, and it is to hold this government to account for what it is not delivering, Madam Speaker. We have RTIs that have now been extended to June 25, which I will remind you, once again, is after the adjournment of the Legislature. We asked for any and all communications, records, or documents related to eVisitNB, Foundever Group, or Foundever Assistance Services Corporation.

We can understand why this America-first Premier is hesitant to reveal the inner workings of her capitulation to American interests over New Brunswick interests. Divided loyalties aside, this radically transparent Premier is going to run away from this Legislature without being held to account for the contracts she signed. Will the Premier live up to her own promise of transparency and answer these RTI requests before the House rises for the summer? Thank you, Madam Speaker.

Hon. Mr. Randall: Thank you, Madam Speaker. I just want to thank the member opposite for talking about RTIs, the work that this government is doing, and the progress that we've already illustrated in previous answers. I just want to jump back to comments the interim leader made with respect to working on the economy and working on economic development. As the Minister responsible for Economic Development, I want to say that killing the economy is not a measure of success. The approach the previous government took was to ignore economic development and to say no, we don't want to actually move this province forward. In October 2024, that period ended, Madam Speaker. In this session, we actually announced a new plan for the province, a new economic development plan that will deliver services that New Brunswickers need, like health care and education. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Savoie: Well, there's an F for that answer, Madam Speaker. The Holt government continues to try to spin a narrative that the New Brunswick economy is doing well. We have regularly seen these government members try to spin, deflect, blame, and

M. Savoie : Un voyage sans aucun résultat? Oui. Nous avons bien un travail à faire, et il s'agit de veiller à ce que le gouvernement rende des comptes relativement à ses ratés, Madame la présidente. Nous avons présenté des demandes d'accès à l'information dont l'échéance a maintenant été remise au 25 juin, date qui, je vous le rappelle, suivra l'ajournement de l'Assemblée législative. Nous avons demandé toutes les communications, tous les dossiers ou tous les documents liés à eVisitNB, à Foundever Group ou à Foundever Assistance Services Corporation.

Nous pouvons comprendre pourquoi la première ministre pro-américaine hésite à révéler les détails de sa capitulation et de la priorisation des intérêts américains avant ceux du Nouveau-Brunswick. Abstraction faite de toute loyauté chancelante, cette première ministre radicalement transparente s'enfuira de l'Assemblée législative sans avoir à rendre des comptes sur les contrats qu'elle a signés. La première ministre tiendra-t-elle sa propre promesse de transparence et répondra-t-elle aux demandes d'accès à l'information avant que la Chambre ne s'ajourne pour l'été? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Randall : Merci, Madame la présidente. Je tiens simplement à remercier le député d'en face de parler de demandes d'accès à l'information, du travail que réalise le gouvernement et des progrès dont nous avons déjà parlés dans des réponses précédentes. Je veux simplement revenir sur des observations faites par le chef par intérim au sujet du travail lié à l'économie et au développement économique. En tant que ministre responsable du Développement économique, je tiens à dire que faire sombrer l'économie n'est pas une façon de mesurer le succès. L'approche du gouvernement précédent consistait à faire fi du développement économique et à dire : Non, nous ne voulons pas vraiment faire avancer la province. Cela a pris fin en octobre 2024, Madame la présidente. Au cours de la session, nous avons en fait annoncé un nouveau plan pour la province, un nouveau plan de développement économique qui permettra de fournir les services nécessaires aux gens du Nouveau-Brunswick, comme ceux de santé et d'éducation. Merci, Madame la présidente.

M. Savoie : La réponse ne mérite qu'un F, Madame la présidente. Le gouvernement continue de tenter de présenter l'économie du Nouveau-Brunswick sous un jour favorable. Nous avons régulièrement vu les parlementaires du côté du gouvernement verser dans le dorage et tenter de détourner l'attention des gens, de rejeter la faute sur autrui et de faire tout le nécessaire

do anything necessary to avoid taking responsibility for their track record on anything.

In this case in particular, it's the Holt government's poor performance on the economy, with various strategies that have done nothing to address our province's economic issues now. New Brunswick has the second-worst jobless rate in the country. The province's economy continues to show zero growth year over year, and 2 200 full-time jobs were lost during that period. This should come as no surprise because the Premier created zero jobs when she was head of the Jobs Board. Who will the Premier blame for her dismal performance with respect to the jobless rate in this province and the stagnant economy over the past year? Thank you, Madam Speaker.

Hon. Mr. Randall: You know, Madam Speaker, I again want to thank the member opposite for the opportunity to talk about our new economic development plan. I also want to remind the members opposite about their six years of ad hoc economic development planning. There was no plan. Back then, they went from one file to the next. They had files that they knew they needed to act on, but rather than acting on those files, they hoped for a rejig.

10:40

Throughout this session, I've been listening to the opposition attack us for investing in New Brunswickers, attack capacity for dairy farmers in this province, and give us solutions that would lead to us sending all of our raw milk product to Nova Scotia, Quebec, or Ontario. We already have a \$50-million litre-capacity challenge in terms of processing. We delivered a solution that actually provides the ability to handle that capacity and grow; yet, for six years, we were left with no plan. We are now working toward delivering for New Brunswickers.

Mr. Savoie: There were 60 jobs lost in Sussex, Madam Speaker.

The Holt government has recently committed to yet another aspirational target of 2.5% growth in GDP

pour éviter d'assumer la responsabilité de leur bilan à tous les égards.

Dans ce cas-ci en particulier, il est question du mauvais rendement du gouvernement Holt sur le plan économique et de diverses stratégies qui n'ont aucunement permis de pallier les préoccupations économiques qui se posent actuellement à notre province. Le Nouveau-Brunswick se classe en avant-dernière place pour ce qui est du taux de chômage au pays. L'économie de la province continue d'afficher une croissance annuelle nulle, et 2 200 emplois à temps ont disparu au cours de l'année. Cela ne surprend personne, car la première ministre n'a créé aucun emploi lorsqu'elle était à la tête du Conseil de l'emploi. Sur qui la première ministre rejettera-t-elle la faute de son mauvais rendement en ce qui concerne le taux de chômage dans la province et l'économie stagnante de la dernière année? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Randall : Vous savez, Madame la présidente, je veux encore une fois remercier le député d'en face de me donner l'occasion de parler de notre nouveau plan de développement économique. Je tiens aussi à rafraîchir la mémoire aux gens d'en face sur leurs six années de développement économique improvisé. Il n'y avait aucun plan. À l'époque, ils ne faisaient que passer d'un dossier à l'autre. Ils avaient des dossiers dont ils devaient traiter et ils le savaient, mais, au lieu d'agir, ils n'ont fait qu'espérer une réorganisation.

Tout au long de la session, j'ai écouté l'opposition critiquer nos investissements dans les gens du Nouveau-Brunswick, critiquer la capacité relative aux producteurs laitiers dans la province et nous donner des solutions qui nous mèneraient à envoyer tout notre lait cru en Nouvelle-Écosse, au Québec ou en Ontario. Nous avons déjà un défi à hauteur de 50 millions de dollars pour ce qui est du traitement d'un certain volume de lait. Nous avons présenté une solution qui donne en fait la capacité de traiter ce volume et de croître ; pourtant, nous avons passé six années sans plan. Nous travaillons maintenant à obtenir des résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick.

M. Savoie : Il y a eu une perte de 60 emplois à Sussex, Madame la présidente.

Le gouvernement Holt a récemment fixé encore un autre objectif ambitieux visant une croissance annuelle

each year over the next four years or 10% growth overall in the economy by 2030, once again committing to something that is outside of this mandate. However, hey, what are details to this government? Everything is about what the government members are going to do. They want New Brunswickers to forget that, in the past year, the province's economy has shown no growth. Further, they expect that New Brunswick will hit an average growth rate that it has never hit in its history. The Premier believes that her continued use of jargon and buzzwords will magically transport our economy to heights we have never seen before. What we are seeing are massive record-breaking deficits, credit downgrades from stable to negative, slower growth, and cooling private sector investment. I can't wait to hear the Premier use her favourite talking points about how she's going to pull off this miracle. Thank you, Madam Speaker.

Hon. Mr. Randall: Thank you, Madam Speaker, for, again, the opportunity to rise to talk about economic development. I believe that we have a very achievable goal of 10% economic growth by 2030. The challenge we find ourselves in is with trade. We inherited an economy in which the target was 0% economic growth. There was no plan. Madam Speaker, it has taken us a very short period of time to build a framework to rebuild an economy in the face of ever-changing tariffs and ever-changing economic conditions.

I've been touring this province and seeing resilience. I think the opposition members need to remind themselves that we are the most export-dependent jurisdiction in Canada. Those exports are predominantly delivered to the United States. When I look at what New Brunswick businesses have delivered in this province, I'm proud of how the numbers hold up. Do you know what really impacts us? It's when the members opposite vote no on measures like the small business investor tax credit (SBITC).

Mr. Savoie: Maybe the Premier should get her nose out of her phone and have the guts to get up and defend her own record. Since day one, this Premier has attempted to blame or deflect whenever possible. She

du PIB de 2,5 % pour les quatre prochaines années, c'est-à-dire une croissance globale de l'économie de 10 % d'ici à 2030, et, encore une fois, il a pris un engagement dont l'échéance dépasse la fin de son mandat. Toutefois, bon, quelle importance les détails ont-ils pour le gouvernement? Tout porte sur ce que feront les parlementaires du côté du gouvernement. Ils veulent faire oublier aux gens du Nouveau-Brunswick que, dans la dernière année, l'économie de la province n'a affiché aucune croissance. Qui plus est, ils s'attendent à ce que le Nouveau-Brunswick atteigne une croissance moyenne sans précédent. La première ministre croit que son usage constant de jargon et de mots à la mode transportera comme par magie notre économie vers des sommets jamais atteints auparavant. Or, nous voyons plutôt d'immenses déficits record, un passage de la cote de crédit de stable à négative, une décélération de la croissance et un refroidissement des investissements du secteur privé. J'ai très hâte d'entendre la première ministre répéter ses arguments préférés au sujet du miracle qu'elle accomplira. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Randall : Merci, Madame la présidente, de me donner encore l'occasion de prendre la parole au sujet du développement économique. Je crois que notre objectif visant une croissance économique de 10 % d'ici à 2030 est très atteignable. Le défi qui se pose à nous est lié au commerce. Nous avons hérité d'une économie pour laquelle avait été fixé un objectif de croissance nul. Il n'y avait aucun plan. Madame la présidente, il nous a fallu très peu de temps pour établir un cadre de reconstruction de l'économie dans des circonstances économiques en constante évolution et en composant avec des droits de douane toujours changeants.

Je parcours la province et je suis témoin de la résilience des gens. Je pense que les parlementaires du côté de l'opposition doivent se rappeler que, au Canada, c'est notre province qui dépend le plus des exportations. Les exportations sont principalement acheminées vers les États-Unis. J'examine l'apport des entreprises du Nouveau-Brunswick à la province et je suis fier des chiffres que je constate. Savez-vous ce qui a de véritables répercussions sur nous? C'est le vote des gens d'en face contre des mesures comme le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises (CIIPE).

M. Savoie : La première ministre devrait peut-être lever les yeux de son téléphone et avoir le courage de prendre la parole pour défendre son propre bilan. Depuis le début, la première ministre tente à chaque

has blamed Trump for his tariffs. While tariffs have had an impact, they have not made the sky fall, as the Premier tried to make everyone believe was going to happen. She tooted her own horn on the dropping of interprovincial trade barriers, yet many still exist, and there is no quantifiable benefit. Thus far, this government has talked about GDP growth but has attacked one of the biggest drivers of GDP in our province by cutting the provincial vet lab and services to farmers.

The Premier recently said that the government must deliver certainty. The only certainty this government will deliver on is broken promises, rising debts and deficits, and the loss of private investment. The facts of the past year will predict what we see from this government for the next two years. Premier, if you don't reach these targets, who will you blame? Thank you, Madam Speaker.

L'hon. M. Gauvin : Tout d'abord, il faut savoir que nous avons un plan économique pour l'ensemble de la province. Merci d'avoir posé la question. Derrière moi, il y a des parlementaires qui représentent toute la province du Nouveau-Brunswick. Les plans sont donc là pour tout le monde.

Il ne faut pas oublier que les parlementaires d'en face ont été au pouvoir pendant six ans. À l'époque, ils recevaient des milliards de dollars du gouvernement fédéral. La dernière somme enregistrée était de 4,3 milliards par année. Cet argent devait être consacré aux soins de santé, aux infrastructures et aux écoles. Qu'a fait l'ancien gouvernement? Il a simplement consacré l'argent au remboursement de la dette. Il a laissé les choses tomber en ruines. Nous ferons comme d'habitude ; nous nettoierons votre gâchis. Pendant ce temps, prenez des notes, apprenez et remerciez-nous quand nous aurons réussi. Merci beaucoup.

10:45

Natural Gas / Gaz naturel

Mr. Monahan: The people of New Brunswick have been watching the Premier dance to Mark Carney's lead for the past 15 months. Lately, the dance has been

occasion de rejeter la faute sur autrui et de détourner l'attention des gens. Elle a rejeté la faute sur M. Trump et ses droits de douane. Bien que les droits de douane aient eu des répercussions, le ciel ne nous est pas tombé sur la tête, comme la première ministre avait tenté de le faire croire aux gens. Elle s'est lancée des fleurs pour l'élimination de barrières commerciales interprovinciales ; pourtant, il en reste encore de nombreuses, et aucun avantage mesurable n'est observé. Jusqu'à maintenant le gouvernement a parlé de croissance du PIB, mais, par l'élimination du laboratoire vétérinaire provincial et des services aux agriculteurs, s'en est pris à l'un des plus grands moteurs du PIB de notre province.

La première ministre a récemment dit que le gouvernement devait apporter de la certitude. Les seules certitudes qu'apportera le gouvernement actuel sont celles de ses promesses brisées, de sa dette et de ses déficits croissants et de la perte d'investissements du secteur privé. Les faits de la dernière année serviront à prédire ce que nous pourrions voir de la part du gouvernement au cours des deux prochaines années. Madame la première ministre, si vous n'atteignez pas les objectifs, sur qui rejetterez-vous la faute? Merci, Madame la présidente.

Hon. Mr. Gauvin: First, let it be known that we have an economic plan for the entire province. Thank you for asking the question. Behind me are members representing the entire province of New Brunswick. So the plan is for everyone.

It mustn't be forgotten that the members opposite were in office for six years. In that time, they received billions of dollars from the federal government. The last amount recorded was \$4.3 billion per year. This money was supposed to be allocated to health care, infrastructure, and schools. What did the former government do? It just used the money to pay down on the debt. It let things fall apart. We will do as we usually do; we will clean up your mess. In the meantime, take notes, learn, and thank us once we've succeeded. Thank you very much.

Gaz naturel / Natural Gas

M. Monahan : Depuis 15 mois, les gens du Nouveau-Brunswick voient la première ministre emboîter le pas à Mark Carney. Dernièrement, la chorégraphie porte

about AI and data centres. Carney promotes AI, and then so does the Premier by putting it into kindergarten classes.

However, there is one area where the Premier has remained a wallflower. I speak, of course, of natural gas development in New Brunswick. It appears that might be about to change. We've been getting plenty of reports of a public opinion survey being conducted about natural gas development in New Brunswick. Can the Premier tell this House and the people of New Brunswick whether her government is behind the public opinion survey on natural gas development?

Hon. Ms. Holt: Thank you very much, Madam Speaker. I can answer your question: No.

M. Monahan : L'édition d'hier de l'*Acadie Nouvelle* a présenté un article intitulé *Gaz naturel : Dominic LeBlanc encourage le N.-B. à lever le moratoire*. Le ministre fédéral fait aussi écho aux propos du ministre fédéral de l'Énergie et des Ressources naturelles, qui s'est opposé à l'idée de construire un pipeline de gaz naturel dans une province qui, selon les estimations, est dotée de réserves de plus de 80 milliards de pieds cubes de gaz naturel.

Le premier ministre du Canada et deux de ses ministres les plus influents exhortent maintenant la première ministre provinciale à lever le moratoire. En même temps, notre première ministre et notre gouvernement créent un véritable désastre financier et ne proposent aucune solution claire pour s'en sortir. La première ministre peut-elle dire à la Chambre si le premier ministre du Canada a fait du développement de gaz naturel une condition de toute aide financière?

Hon. Mr. Herron: Thank you, Madam Speaker. I am very heartened by the focus that this government has on growth. When it comes to driving the economy, there are two aspects: There is attraction, and there is retention. Under the leadership of this Premier, our forestry sector is the lone jurisdiction that has not had significant curtailments or closures, especially in the lumber sector. It is the economic driver in this province.

New Brunswickers understand that we need to be able to do things differently. We need to be able to unlock the potential of our natural resources. That's why,

sur l'IA et les centres de données. M. Carney fait la promotion de l'intelligence artificielle, et la première ministre lui emboîte le pas en l'intégrant aux classes de maternelle.

Il y a toutefois un domaine à l'égard duquel la première ministre est restée en retrait. Je parle, bien entendu, de la mise en valeur du gaz naturel au Nouveau-Brunswick. Il semble toutefois que la situation soit sur le point de changer. Nous recevons de nombreux échos selon lesquels un sondage d'opinion publique est actuellement mené sur la mise en valeur du gaz naturel au Nouveau-Brunswick. La première ministre peut-elle dire à la Chambre et à la population du Nouveau-Brunswick si son gouvernement est à l'origine de ce sondage d'opinion publique sur la mise en valeur du gaz naturel?

L'hon. M^{me} Holt : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je peux répondre à la question : Non.

Mr. Monahan: Yesterday's edition of *Acadie Nouvelle* included an article titled *Natural Gas: Dominic LeBlanc is encouraging N.B. to lift the moratorium*. [Translation] The federal minister is also echoing the words of the federal Minister of Energy and Natural Resources, who opposed the idea of building a natural gas pipeline in a province that is estimated to have over 80 billion cubic feet of natural gas reserves.

The Prime Minister and two of his most influential ministers are now urging the Premier to lift the moratorium. At the same time, our Premier and our government are creating a real financial disaster and aren't proposing any clear solutions to get out of it. Can the Premier tell the House if the Prime Minister has made natural gas development a condition of any financial assistance?

L'hon. M. Herron : Merci, Madame la présidente. Je suis très encouragé par l'accent que le gouvernement met sur la croissance. La stimulation de l'économie a deux aspects : l'attraction et le maintien dans la province. Sous la direction de la première ministre, notre secteur forestier est le seul qui n'ait pas subi de réductions des activités ni de fermetures importantes, surtout dans le secteur du bois d'oeuvre. Ce secteur est le moteur économique de notre province.

Les gens du Nouveau-Brunswick comprennent que nous devons être capables de faire les choses autrement. Nous devons être capables de libérer le

under this Premier, we brought forth a comprehensive mineral strategy and a new mining Act. We'd like to have the members' support with respect to Bill 45.

The Leader of the Opposition pointed out that all we do is talk about what we will to do. One of the things that we will do is have a mining announcement in a number of weeks. Thank you.

Mr. Monahan: Well, the biggest natural resource in this province is natural gas. I don't understand why we are not unlocking the cherry on the cake. Anyway, we'll see how that goes.

With all the travelling the Premier has done as part of Mark Carney's entourage, it seems likely that he has made at least a little time for her to plead her case for some sort of help with the financial mess that she has made through extreme overspending and an extreme inability to simply budget. Can the Premier tell this House what conversations she has personally had with the Prime Minister, specifically surrounding the development of natural gas reserves and the Liberal moratorium on natural resource development?

Hon. Ms. Holt: Thank you, Madam Speaker. I am happy to have the opportunity to talk about the relationship that our government has built with the federal government and with the Prime Minister, such that the Sisson mine has been named a project of national interest. We have a partnership with the feds to see that project advance supply chain opportunities for New Brunswick businesses and provide well-paying jobs for New Brunswickers.

From the conversations I've had with the Prime Minister, I know we have a federal government that is also keen to support investment in our critical infrastructure like Port Saint John and the Port of Belledune and to make major investments in this province in terms of defence to the tune of billions of dollars. We are working very hard to build a productive relationship with the federal government and make sure that New Brunswick gets more than its fair share of the federal government's support and

potentiel de nos ressources naturelles. Voilà pourquoi, sous la direction de l'actuelle première ministre, nous avons présenté une stratégie détaillée sur les minéraux et une nouvelle loi sur l'exploitation minière. Nous aimerions avoir l'appui des parlementaires à l'égard du projet de loi 45.

Le chef de l'opposition a signalé que nous ne faisons que parler de ce que nous ferons. Entre autres, nous ferons une annonce sur l'exploitation minière dans quelques semaines. Merci.

M. Monahan : Eh bien, la ressource naturelle la plus importante dans la province est le gaz naturel. Je ne comprends pas pourquoi nous ne libérons pas le potentiel de notre plus grand atout. En tout cas, nous verrons ce qui se passera à cet égard.

Étant donné tous les déplacements de la première ministre comme membre de l'entourage de Mark Carney, il semble probable que ce dernier lui ait donné au moins un peu de temps pour qu'elle fasse valoir le besoin d'une aide quelconque pour réparer le gâchis financier qu'elle a créé par des dépenses carrément excessives et une incapacité flagrante à budgétiser. La première ministre dirait-elle à la Chambre quelles conversations personnelles elle a eues avec le premier ministre du Canada, en particulier au sujet de l'exploitation des réserves de gaz naturel et du moratoire libéral sur le développement des ressources naturelles?

L'hon. M^{me} Holt : Merci, Madame la présidente. Je suis heureuse d'avoir l'occasion de parler des relations que notre gouvernement a nouées avec le gouvernement fédéral et le premier ministre du Canada, de sorte que la mine Sisson a été désignée projet d'intérêt national. Nous avons conclu un partenariat avec le fédéral pour que ce projet favorise les possibilités de la chaîne d'approvisionnement pour les entreprises néo-brunswickoises et fournisse des emplois bien rémunérés pour les gens du Nouveau-Brunswick.

D'après mes entretiens avec le premier ministre du Canada, je sais que nous avons un gouvernement fédéral qui est aussi désireux d'appuyer l'investissement dans nos infrastructures essentielles, comme Port Saint John et le port de Belledune, et d'investir des milliards de dollars dans la province dans le secteur de la défense. Nous travaillons très fort en vue de bâtir des relations constructives avec le gouvernement fédéral et de faire en sorte que le Nouveau-Brunswick reçoive plus que sa juste part du

investment. Our team works very hard to build those good relationships and to have conversations about our resources and about our position as a regional energy leader. We will continue to work with the federal government to make sure that New Brunswickers get the—

Allocation de bois / Timber Allocation

M. Coon : Merci, Madame la présidente.

The logging activities of forestry corporations licensed to cut timber on Crown land are regulated by a five-year management plan approved by the government. J.D. Irving's current five-year plan expires this year, and it has been pushing for major changes that would take effect next year. We know that JDI has lobbied hard to increase the amount of timber that it is allowed to cut.

10:50

It included that pitch in its current forest management plan, putting the government on notice that it would be looking to increase the amount of timber that it is allowed to cut by 34%.

I've heard that the Minister of Natural Resources has agreed to significantly increase JDI's annual allowable cut. Madam Speaker, how much of an increase has the minister agreed to? Is it 34% or 45%? What's the number?

Hon. Mr. Herron : Thank you, Madam Speaker. I thank the honourable member for his question. With respect to that question, today, I'd like to speak about the report of the national task force on forestry, which was just released by the federal government. There were conversations within that task force that looked at the world's leading jurisdictions with respect to sustainable forest management. The report points out that you do not have to go to Finland to look for the jurisdiction that really has its act together with sustainable forest management practices that balance recreation and conservation with ensuring a vibrant working forest. That very document singled out New Brunswick as a star in this country with respect to forestry management. That's why we're attracting

soutien et des investissements du gouvernement fédéral. Notre équipe travaille très fort afin de bâtir ces bonnes relations et d'échanger au sujet de nos ressources et de notre position de chef de file régional en matière d'énergie. Nous continuerons à travailler de concert avec le gouvernement fédéral pour veiller à ce que les gens du Nouveau-Brunswick obtiennent...

Timber Allocation / Allocation de bois

Mr. Coon : Thank you, Madam Speaker.

Les activités forestières des sociétés forestières titulaires d'un permis de coupe sur les terres de la Couronne sont exercées conformément à un plan d'aménagement quinquennal approuvé par le gouvernement. L'actuel plan quinquennal de J.D. Irving arrive à échéance cette année, et l'entreprise réclame d'importantes modifications qui entreraient en vigueur l'an prochain. Nous savons que J.D. Irving exerce d'importantes pressions afin d'obtenir une augmentation du volume de bois qu'elle est autorisée à récolter.

L'entreprise a d'ailleurs formulé la demande dans son plan d'aménagement forestier actuel, signalant ainsi au gouvernement qu'elle chercherait à faire augmenter de 34 % le volume de bois qu'elle est autorisée à récolter.

J'ai entendu dire que le ministre des Ressources naturelles aurait accepté d'augmenter de façon importante la coupe annuelle permise accordée à J.D. Irving. Madame la présidente, à quelle augmentation le ministre a-t-il consenti? S'agit-il de 34 % ou de 45 %? Quel est le chiffre?

L'hon. M. Herron : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député de la question. En réponse à cette question, j'aimerais aujourd'hui parler du rapport du groupe de travail national sur la foresterie, qui vient tout juste d'être publié par le gouvernement fédéral. Dans le cadre de ce groupe de travail, des discussions ont porté sur les administrations où l'on est chef de file en matière d'aménagement forestier durable. Le rapport souligne qu'il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'en Finlande pour trouver une administration qui a véritablement mis en place des pratiques exemplaires d'aménagement forestier durable, conciliant les activités récréatives et la conservation tout en assurant la vitalité d'une forêt en exploitation dynamique. Ce même document a cité le Nouveau-Brunswick comme

investment in the forestry sector. That's why Interfor is investing in New Brunswick. We have Groupe Lebel investing in New Brunswick. These are in addition to vibrant companies such as—

Mr. Coon: Madam Speaker, the ecological degradation of Crown forests and the assault on the private wood market for woodlot owners that was launched by the Alward government in 2014 and continued by both the Gallant and Higgs governments have to stop. In 2014, the Alward government handed Irving a 25% increase to its annual allowable cut. This minister is going to jack it up again. The last time it happened, it took the stuffing out of the market for woodlot owners. It led to widespread deregulation with respect to biodiversity, conservation, habitat protection, and monitoring forestry practices on Crown land. Private wood producers are being forced from their livelihoods. Wildlife populations are in decline for lack of sufficient suitable habitat. The Crown lands have flipped from acting as a carbon sink to being a big source of carbon emissions. Why is this minister prepared to make this situation even worse?

Hon. Mr. Herron: Madam Speaker, it's because of our forestry practices that we're going to make this situation better. If we have any kind of increase in the timber harvest, the reason is that we have a growing wood supply. Year over year, New Brunswick is actually adding to our wood supply. That provides more capacity so we can actually have growth.

With respect to conservation management of our forest, depending on what you count, Madam Speaker, almost 30% of Crown land is protected to various degrees. New Brunswick is a leader in that space. Also, we're going to add to the effectively conserved land in New Brunswick, increasing it from 10.1% to approximately 15% over our mandate. We're making it better. We're not making it worse, Madam Speaker.

un modèle au pays en matière d'aménagement forestier. C'est pourquoi nous attirons des investissements dans le secteur forestier. C'est pourquoi Interfor investit au Nouveau-Brunswick. Groupe Lebel investit également au Nouveau-Brunswick. Les entreprises mentionnées s'ajoutent aux entreprises dynamiques comme...

M. Coon : Madame la présidente, il faut mettre un terme à la dégradation écologique des forêts de la Couronne et aux attaques contre le marché du bois privé des propriétaires de lots boisés, qui ont été amorcées par le gouvernement Alward en 2014 et poursuivies par le gouvernement Gallant et le gouvernement Higgs. En 2014, le gouvernement Alward a accordé à Irving une augmentation de 25 % de sa coupe annuelle permise. Le ministre s'apprête à l'augmenter de nouveau. La dernière fois, la décision a gravement affaibli le marché pour les propriétaires de lots boisés. Elle a entraîné un vaste mouvement de déréglementation touchant la biodiversité, la conservation, la protection des habitats et la surveillance des pratiques forestières sur les terres de la Couronne. Les producteurs de bois du secteur privé sont contraints d'abandonner leur gagne-pain. Les populations fauniques déclinent faute d'habitats adéquats en quantité suffisante. Les terres de la Couronne sont passées d'un rôle de puits de carbone à celui d'importante source d'émissions de carbone. Pourquoi le ministre est-il prêt à aggraver encore davantage la situation?

L'hon. M. Herron : Madame la présidente, c'est grâce à nos pratiques d'aménagement forestier que nous allons améliorer la situation. S'il y a une augmentation de la récolte de bois, c'est parce que notre offre de bois est en croissance. Année après année, l'offre de bois du Nouveau-Brunswick continue de croître. Cela nous donne une plus grande marge de manoeuvre pour soutenir la croissance du secteur.

En ce qui concerne la conservation de nos forêts, Madame la présidente, selon les critères retenus, près de 30 % des terres de la Couronne sont visées par différentes mesures de protection. Le Nouveau-Brunswick est un chef de file à cet égard. De plus, nous augmenterons la superficie des terres faisant l'objet de mesures de conservation efficaces au Nouveau-Brunswick, en la faisant passer de 10,1 % à environ 15 % au cours de notre mandat. Nous améliorons la situation. Nous ne l'aggravons pas, Madame la présidente.

Mr. Coon: Madam Speaker, Irving's current forest management plan includes recommendations for what it wants the Minister of Natural Resources to include in next year's plan. Those requests include a proposal to increase the area of naturally regenerating forests to be replaced by tree plantations every year by a whopping 33%. If agreed to, this will significantly increase the spraying of glyphosate on Crown lands to levels never seen before in this province.

Imagine you're a hardwood sapling trying to heal the scar left by clear-cutting. Your life will be a short one. The same thing could be said for wildlife feasting on recently sprayed boughs and berries. Can the minister confirm whether Irving's new forest management plan will significantly increase the amount of glyphosate spraying on their licence?

Hon. Mr. Herron: Madam Speaker, there is more than just one forestry company in this province. I don't think it's helpful for us to pick on one company over the others. Our forestry regime is for all licensees in that regard.

10:55

I would like to point out that we harvest approximately 1.7% of the forest each year. Half of that harvest is clear-cut, and half of it is prescription cut. We only plant where we actually... We only plant 0.4% of the forest year over year, so it's not accurate to suggest that we are only clear-cutting areas and planting. It's because we actually want a diverse forest, Madam Speaker. We want hardwood and softwood. We have markets for all of it. We actually need to have that diversity in our forests. Thank you.

Virtual Care / Soins virtuels

Mr. Hogan: Thank you, Madam Speaker. We are a few weeks away from the full launch of the Holt government's Foundever boondoggle. New Brunswickers have reached out by the thousands to oppose cancelling eVisitNB and sending their e-health to America. However, their concerns have fallen on

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, le plan d'aménagement forestier actuel d'Irving renferme des recommandations indiquant les mesures que l'entreprise souhaite voir le ministre des Ressources naturelles intégrer au plan de l'an prochain. Les demandes comprennent notamment une proposition visant à augmenter de pas moins de 33 % la superficie des peuplements en régénération naturelle qui seraient convertis chaque année en plantations forestières. Si cette proposition est acceptée, l'épandage de glyphosate sur les terres de la Couronne augmentera considérablement, atteignant des niveaux jamais vus dans la province.

Imaginez un jeune arbre feuillu qui tente de régénérer une coupe à blanc. Il n'aura pas une longue vie. Il en ira de même pour la faune qui se nourrit de rameaux et de petits fruits récemment aspergés d'herbicide. Le ministre peut-il confirmer si le nouveau plan d'aménagement forestier d'Irving entraînera une augmentation importante de l'épandage de glyphosate sur les terres visées par son permis?

L'hon. M. Herron : Madame la présidente, la province compte plus qu'une seule entreprise forestière. Je ne pense pas qu'il soit utile de cibler une entreprise en particulier. À cet égard, notre régime de gestion forestière s'applique à tous les titulaires de permis.

Je tiens à souligner que nous récoltons environ 1,7 % de la forêt chaque année. Environ la moitié de cette récolte provient de coupes à blanc, et l'autre moitié provient de coupes effectuées selon une prescription sylvicole. Nous ne reboisons que lorsque, en fait, nous... Nous ne reboisons qu'environ 0,4 % de la forêt chaque année ; il est donc inexact de laisser entendre que nous ne procédons qu'à des coupes à blanc avant de replanter. C'est parce que nous voulons une forêt diversifiée, Madame la présidente. Nous voulons des peuplements de feuillus et de résineux. Il existe des marchés pour tout le bois. Nous avons besoin d'une telle diversité dans nos forêts. Merci.

Soins virtuels / Virtual Care

M. Hogan : Merci, Madame la présidente. Nous ne sommes plus qu'à quelques semaines du déploiement complet du coûteux fiasco Foundever du gouvernement Holt. Des milliers de personnes du Nouveau-Brunswick ont exprimé leur opposition à la décision d'annuler eVisitNB et au transfert de leurs

closed minds. Foundever, with its connections to Mark Carney's Brookfield and the Frank McKenna legacy, is nearly bankrupt. Its credit rating has been slashed to CCC, and the contract it offered nurses pays far less than eVisitNB.

Despite all of this, Premier Holt is one hundred percent on board with the change. It was in all the papers on February 16. However, what is yet to be in the papers is whether the Premier knew that Foundever was slashing nurses' pay when she gave it her enthusiastic blessing. So far, she has refused to get up and acknowledge, much less answer, these questions, so I will try again: Did the Premier know about this?

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, I'm so thrilled to be given an opportunity to talk again today. I was worried that I wouldn't be asked. We are moving toward June 30 quite aggressively. We speak with the New Brunswick virtual care team, and we are pleased to say that some things are worth sharing. For example, when you want virtual care in New Brunswick, come June 30, you'll be able to dial 811. You will be able to access e-visits through different platforms and search engines. You'll be able to call 1 800 numbers. You'll be able to go to websites that are being promoted through Google search engines. You will not necessarily always speak with a nurse practitioner. Sometimes, you will be directed to a pharmacist to renew your prescriptions. Sometimes, you will be directed to a family doctor. Sometimes, you'll be directed to the emergency department.

This new platform will have a level of discrimination that will give New Brunswickers the best care they've ever had. I'm very proud to have been given this opportunity.

services de santé virtuels vers les États-Unis. Leurs préoccupations sont toutefois restées lettre morte. Foundever, avec ses liens avec Brookfield, l'entreprise associée à Mark Carney, et avec l'héritage politique de Frank McKenna, est au bord de la faillite. Sa cote de crédit a été abaissée à CCC, et les conditions de rémunération offertes aux infirmières dans le cadre de son contrat sont nettement moins avantageuses que celles d'eVisitNB.

Malgré tout cela, la première ministre Holt appuie entièrement le changement. Tous les journaux en faisaient état le 16 février. Ce que les journaux n'ont toutefois pas encore révélé, c'est si la première ministre savait que Foundever réduisait la rémunération des infirmières lorsqu'elle a donné son aval enthousiaste à la décision. Jusqu'à maintenant, la première ministre a refusé de se lever pour reconnaître les faits, encore moins pour répondre aux questions à cet égard. Je vais donc les lui poser de nouveau : La première ministre était-elle au courant?

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, je suis ravi d'avoir de nouveau l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Je craignais qu'on ne me pose d'autres questions. Nous avançons à bon rythme en vue de l'échéance du 30 juin. Nous sommes en communication constante avec l'équipe responsable des soins virtuels au Nouveau-Brunswick, et nous sommes ravis de dire que quelques renseignements méritent d'être communiqués. Par exemple, à compter du 30 juin, les personnes qui veulent obtenir des soins virtuels au Nouveau-Brunswick pourront notamment composer le 811. Elles pourront également accéder aux consultations virtuelles au moyen de différentes plateformes ou à partir des moteurs de recherche. Elles pourront aussi utiliser des numéros sans frais. Elles pourront également consulter les sites Web mis en évidence dans les résultats de recherche Google. Elles ne parleront pas nécessairement toujours à une infirmière praticienne ou à un infirmier praticien. Dans certains cas, elles seront aiguillées vers un pharmacien ou une pharmacienne pour le renouvellement de leurs ordonnances. Dans d'autres cas, elles seront orientées vers un médecin de famille. Au besoin, elles seront dirigées vers le service des urgences.

La nouvelle plateforme permettra un meilleur aiguillage des patients, afin que les gens du Nouveau-Brunswick reçoivent les meilleurs soins possibles. Je suis très heureux d'avoir eu l'occasion de prendre la parole à ce sujet.

Mr. Hogan: Thank you, Madam Speaker. I could see the look of wonder on the faces of government members as they listened to that answer about virtual care going through AI. Google it.

I'll ask the Premier again to get up and tell the House whether she knew on February 16 that she was jamming New Brunswick nurses with her Foundever deal. However, like the saying goes: Better to remain quiet and let people think you're uninformed and unaware than to open your mouth and remove all doubt.

On February 16, New Brunswickers learned that their pleas that the Premier come to her senses on this huge Foundever mistake were all for nought. This fall, they can get their kindergarten kids to ask AI to make sense of it. The government is cancelling a service that was usually successful and run by a New Brunswick company that hired local nurses and paid them well and is changing to an American company on the brink of collapse while paying it more and letting it pay New Brunswickers less. When did the Premier know about nurses' pay?

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, you know, there are different ways of accessing virtual care. You need to know. I was challenged by an article in the paper this morning with answering: When was the last time I participated as a physician in virtual care? How about twice during this past weekend?

I know the value of different forms of virtual care. If you are a senior and you have access difficulties and don't go online, you can call 811 and be put in touch with the right virtual care provider. If you're a busy mom who is at home managing kids and a family, you can't wait on the line for an hour like you're calling Air Canada. You can book an appointment and get a person who not only will be aware of your concerns, when you were last seen, and what prescriptions you receive but also will help you. Then, within 20 minutes of that call, they will go back into the system, chart a note that the next provider can see, and call in the prescription or order the blood work. This is a much-

M. Hogan : Merci, Madame la présidente. Je pouvais voir l'air ébahi des parlementaires du côté de l'opposition lorsqu'ils écoutaient la réponse sur les soins virtuels qui passeraient par l'intelligence artificielle. Faites une recherche sur Google.

Je vais de nouveau demander à la première ministre de prendre la parole et de dire à la Chambre si, le 16 février, elle savait que son entente avec Foundever pénalisait les infirmières du Nouveau-Brunswick. Toutefois, comme on le dit : Il vaut mieux garder le silence et laisser croire qu'on n'est ni informé ni au courant que de prendre la parole et dissiper tout doute.

Le 16 février, les gens du Nouveau-Brunswick ont compris que leurs appels demandant à la première ministre de revenir sur l'énorme erreur qu'est le dossier Foundever étaient restés vains. Cet automne, ils pourront toujours demander à leurs enfants de maternelle de consulter l'intelligence artificielle pour tenter d'y voir clair. Le gouvernement annule un service qui donnait généralement de bons résultats, assuré par une entreprise néo-brunswickoise qui embauchait des infirmières d'ici et les rémunérait convenablement, pour le remplacer par une entreprise américaine au bord de la faillite, à laquelle il versera davantage d'argent tout en lui permettant de rémunérer moins bien les travailleurs du Nouveau-Brunswick. À quel moment la première ministre a-t-elle appris ce qui se passait au sujet de la rémunération du personnel infirmier?

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, il existe différentes façons d'accéder aux soins virtuels. Il est important de le savoir. Un article paru ce matin dans le journal me posait la question suivante : Quand avez-vous, pour la dernière fois, offert des soins virtuels à titre de médecin? La réponse, c'est que je l'ai fait à deux reprises au cours de la dernière fin de semaine.

Je connais la valeur des différentes formes de soins virtuels. Une personne âgée qui éprouve des difficultés à utiliser Internet peut composer le 811 et être dirigée vers le bon fournisseur de soins virtuels. Une mère de famille très occupée qui est à la maison avec ses enfants n'a pas à attendre une heure en ligne, comme si elle appelait Air Canada. On peut prendre rendez-vous et parler à un professionnel de la santé qui connaîtra ses préoccupations, la date de sa dernière consultation ainsi que les médicaments qui lui sont prescrits, et qui pourra lui fournir les soins appropriés. Dans les 20 minutes suivant la consultation, le professionnel inscrira une note au dossier électronique, que le prochain intervenant pourra

improved system. I hope for another question so I can share more details. Thank you.

Mr. Hogan: Thank you very much, Madam Speaker. I'm not sure whether the Minister of Health is the Premier today. Maybe that's his aspiration. I don't know.

I understand that the media has been summoned to make an announcement about virtual health care. I suspect this will involve the Health Minister trying to apply another thick coat of medical-grade lipstick to the Foundever pig. Will the announcement be about a roll out of the new and deteriorating process?

11:00

Will it be to tell New Brunswickers that they will no longer have live personal service but will instead be told to call a toll-free number, leave a message, and hope that someone might call back? It's anyone's guess, just as it's anyone's guess whether the Premier knew she was deliberately setting up nurses for a pay cut. I know what my guess would be.

In fairness to the Premier, here's one last chance. When did she know that nurses' pay was being cut?

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, thank you to the member opposite. This government gave out the best nursing salaries ever. Did we forget that? Yes, you can call a number, and you will get called back at an appointed time so that you don't need to spend your day on a telephone line. You will talk to a nurse practitioner if you need to. You will talk to a pharmacist if you need to. You will be diverted to an emergency department if you need to be. There are many options in this new system.

I think this is what New Brunswickers want. They don't want a number where you are sharing text messages with virtual care providers A, B, and C. This company will hire nurse practitioners who will dedicate time to this resource and entity. I think that is predictable. It's what New Brunswickers want. By this

consulter, puis transmettra l'ordonnance à la pharmacie ou demandera les analyses sanguines nécessaires. Il s'agit d'un système nettement amélioré. J'espère avoir l'occasion de répondre à une autre question afin de donner davantage de précisions. Merci.

M. Hogan : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je ne sais pas trop si le ministre de la Santé fait office de première ministre aujourd'hui. C'est peut-être son ambition. Je ne sais pas.

J'ai cru comprendre que les médias ont été conviés à une annonce concernant les soins de santé virtuels. Je soupçonne que le ministre de la Santé tentera une fois de plus de maquiller le fiasco Foundever. L'annonce portera-t-elle sur le déploiement du nouveau processus qui constitue un recul?

S'agira-t-il d'annoncer aux gens du Nouveau-Brunswick qu'ils n'auront plus accès à un service personnalisé en direct et qu'ils devront plutôt appeler un numéro sans frais, laisser un message et espérer qu'on les rappellera? Personne ne le sait, tout comme personne ne sait si la première ministre savait qu'elle imposait sciemment une réduction de rémunération au personnel infirmier. Pour ma part, j'ai ma petite idée.

Par souci d'équité envers la première ministre, je vais lui donner une dernière occasion de répondre. À quel moment a-t-elle appris que la rémunération des infirmières serait réduite?

L'hon. M. Dornan : Par votre entremise, Madame la présidente, je remercie le député d'en face. Le gouvernement actuel a accordé les meilleures augmentations salariales jamais consenties au personnel infirmier. L'aurait-on oublié? Oui, il sera possible d'appeler un numéro, puis de recevoir un appel à l'heure prévue, sans avoir à passer la journée en attente au téléphone. Au besoin, les gens parleront à une infirmière praticienne. Au besoin, les gens parleront à une infirmière praticienne. Au besoin, les gens parleront à une infirmière praticienne. Le nouveau système offre de nombreuses options.

Selon moi, c'est ce que veulent les gens du Nouveau-Brunswick. Ils ne veulent pas d'un système où ils échangent des textos avec une succession de différents fournisseurs de soins virtuels. L'entreprise embauchera du personnel infirmier praticien qui consacrera du temps à la ressource et à l'entité en

coming year, they will wonder how we ever lived without it. Thank you very much, Madam Speaker.

Mental Health / Santé mentale

Mr. Weir: Madam Speaker, I will continue with my questions from yesterday about the mental health and addiction advocate. I am going to ask a follow-up question.

I appreciate that the minister came forward and said that we will have one sometime in the future. I appreciate the minister's answer that the government will move forward with a mental health and addiction advocate. However, what matters are the details. New Brunswickers need to know that the person in this role will be truly independent and able to speak openly on behalf of patients and families. At a time when we are seeing repeated overdoses in communities such as Moncton and seeing growing pressures on services, that independence is critical. People want to know that concerns can be raised without barriers and that real accountability will follow.

Madam Speaker, can the minister explain how this advocate position will be structured, what its scope will be, and how the government will ensure that the advocate operates independently from the system that they are meant to oversee? Thank you, Madam Speaker.

Hon. Ms. Holt: Thank you very much for the question. I appreciate the focus that the member opposite consistently has on mental health. It's clearly something that he is passionate about.

Our government agrees that we need to have better mental health services for New Brunswickers, which was included in the motion to put a mental health advocate in place, which we, as an opposition, passed with unanimous consent. Through that work, we've been engaging with our legislative officers about the best place to put that position in order to deliver the independence that the member opposite asks for. We've also been engaging with the community and the people for whom this position is being created. These people include parents who have had to experience things that no person should have to experience and

question. Je pense que le tout est prévisible. Selon moi, c'est ce que veulent les gens du Nouveau-Brunswick. D'ici l'an prochain, ils se demanderont comment nous avons pu nous en passer aussi longtemps. Merci beaucoup, Madame la présidente.

Santé mentale / Mental Health

M. Weir : Madame la présidente, je vais poursuivre mes questions d'hier au sujet du poste de défenseur de la santé mentale et du traitement des dépendances. Je vais poser une question complémentaire.

Je sais gré au ministre de s'être avancé pour dire que nous aurons un tel poste à un moment donné. Je suis reconnaissant au ministre de sa réponse selon laquelle le gouvernement ira de l'avant avec le poste de défenseur de la santé et du traitement des dépendances. Ce sont les détails qui comptent, cependant. Les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin de savoir que la personne qui occupe ce poste sera réellement indépendante et en mesure de parler ouvertement au nom des patients et des familles. À un moment où nous sommes témoins de surdoses à répétition dans des collectivités comme Moncton et d'un accroissement des pressions sur les services, une telle indépendance est cruciale. Les gens veulent savoir qu'il est possible de soulever des préoccupations sans entrave et qu'il y aura par la suite une véritable reddition de comptes.

Madame la présidente, le ministre expliquerait-il quelle sera la structure du poste de défenseur, quelle en sera la portée et comment le gouvernement veillera à ce que le défenseur agisse en toute indépendance du système qu'il est censé surveiller? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt : Merci beaucoup de la question. Je suis heureuse que le député d'en face mette constamment l'accent sur la santé mentale. De toute évidence, le dossier le passionne.

Notre gouvernement convient qu'il nous faut de meilleurs services de santé mentale pour les gens du Nouveau-Brunswick, comme le précisait la motion visant à créer un poste de défenseur en matière de santé mentale, motion que nous avions fait adopter à l'unanimité lorsque nous étions dans l'opposition. Dans le cadre du travail à cet égard, nous consultons nos hauts fonctionnaires de l'Assemblée au sujet du meilleur endroit où établir le poste afin d'assurer l'indépendance que réclame le député d'en face. Nous discutons aussi avec la collectivité et les personnes pour qui le poste est créé. Parmi ces personnes, il y a

the partner and stakeholder organizations that have weighed in with feedback on an original proposal to help us modify it and make sure we have the best possible structure that will deliver the accountability that New Brunswickers want.

Our government cares for New Brunswickers and their mental health. That's why we are advancing solutions like virtual care. We are integrating—

Madam Speaker: Question period has expired.

Rapports de comités / Committee Reports

(**M^{me} Vautour**, à titre de présidente du Comité permanent de la politique économique, présente le douzième rapport du comité.)

M^{me} Vautour : Le comité se réunit le 9 juin 2026 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement : 40, *Loi concernant la qualité des soins de santé et la sécurité des patients*, 41, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale*, et 44, *Loi modifiant la Loi sur l'inscription des lobbyistes*.

(**Madam Speaker**, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.)

11:05

Madam Speaker: Introduction of Guests... Introduction of bills, rather. Bill can be a guest, though.

(Interjections.)

Madam Speaker: Sorry about that.

Notice of Opposition Members' Business / Avis d'affaires émanant de l'opposition

Ms. M. Johnson: Madam Speaker, His Majesty's loyal opposition intends to begin debate tomorrow on Motion 39, which is about the Shingrix vaccine.

les parents qui ont été obligés de vivre des expériences que personne ne devrait avoir à vivre ainsi que les organisations partenaires et les groupes de parties prenantes qui ont donné leur avis sur une proposition initiale pour nous aider à la modifier et à faire en sorte que nous ayons la meilleure structure possible qui assurera la reddition de comptes que veulent les gens du Nouveau-Brunswick.

Notre gouvernement se soucie des gens du Nouveau-Brunswick et de leur santé mentale. C'est pourquoi nous proposons des solutions comme les soins virtuels. Nous intégrons...

La présidente : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

Committee Reports / Rapports de comités

(**Ms. Vautour**, as Chair, presented the 12th report of the Standing Committee on Economic Policy.)

Continuing, **Ms. Vautour** said: Your committee met on June 9, 2026, and had under consideration Bills 40, *An Act Respecting Health Quality and Patient Safety*, 41, *An Act to Amend the Local Governance Act*, and 44, *An Act to Amend the Lobbyists' Registration Act*, and have agreed to the same.

(**La présidente**, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

La présidente : Présentation d'invités... ou plutôt, dépôt des projets de loi. Bill, projet de loi dans l'autre langue, pourrait bien désigner un invité.

(Exclamations.)

La présidente : Veuillez m'excuser.

Avis d'affaires émanant de l'opposition / Notice of Opposition Members' Business

M^{me} M. Johnson : Madame la présidente, l'intention de la loyale opposition de Sa Majesté est que nous entamions demain le débat sur la motion 39 portant sur le vaccin Shingrix.

M^{me} Mitton : Madame la présidente, je donne avis à la Chambre que nous débattrons demain la motion 46, qui demande un moratoire sur les centres de données.

I give notice that we will debate Motion 46, which calls for a moratorium on AI data centres. Thank you, Madam Speaker.

Government Motions for the Ordering of the Business of the House / Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Madam Speaker. It is the intention of government that Private Bill 51, *New Brunswick Real Estate Association Act*, be read a second time.

L'intention du gouvernement pour la suite est de faire la deuxième lecture des projets de loi 46, 47 et 48, et ce, jusqu'à midi. Ensuite, la séance sera suspendue pour permettre au Comité permanent de la politique économique de siéger, de 13 h à 15 h. La séance reprendra ensuite pour nous permettre de débattre de la motion 45. Tous les projets de loi ayant franchi l'étape de la deuxième lecture aujourd'hui seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique.

Second Reading / Deuxième lecture

(Bill 51, *New Brunswick Real Estate Association Act*, was read a second time.)

Madam Speaker: Pursuant to Standing Rule 121, private bills, after second reading, shall be ordered for third reading, unless five members signify that the bill should be ordered for the Committee of the Whole House by standing in their places when the Speaker declares the motion for second reading to have been carried. Accordingly, Private Bill 51 is now ordered for third reading.

Troisième lecture / Third Reading

(Le projet de loi 51, *Loi relative à l'Association des agents immobiliers du Nouveau-Brunswick*, est lu une troisième fois et adopté.)

Ms. Mitton: Madam Speaker, I give notice to the House that tomorrow we will debate Motion 46, which calls for a moratorium on data centres.

Je donne avis que nous débattrons la motion 46, qui réclame l'imposition d'un moratoire sur les centres de données d'IA. Merci, Madame la présidente.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House

M. M. LeBlanc : Merci, Madame la présidente. L'intention du gouvernement est que le projet de loi d'intérêt privé 51, *Loi relative à l'Association des agents immobiliers du Nouveau-Brunswick*, soit lu une deuxième fois.

The intention of the government is then to proceed with second reading of Bills 46, 47, and 48 until noon. Following that, the House will recess to allow the Standing Committee on Economic Policy to sit from 1 p.m. to 3 p.m. We will then resume to debate Motion 45. All bills that pass second reading today will be referred to the Standing Committee on Economic Policy.

Deuxième lecture / Second Reading

(Le projet de loi 51, *Loi relative à l'Association des agents immobiliers du Nouveau-Brunswick*, est lu une deuxième fois.)

La présidente : Conformément à l'article 121 du Règlement, la troisième lecture des projets de loi d'intérêt privé est ordonnée après la deuxième lecture, à moins que cinq députés, lorsque le président déclare adoptée la motion portant deuxième lecture, n'indiquent, en se levant à leur place, que le renvoi du projet de loi au Comité plénier devrait être ordonné. En conséquence, il est ordonné que le projet de loi d'intérêt privé 51 soit maintenant lu une troisième fois.

Third Reading / Troisième lecture

(Bill 51, *New Brunswick Real Estate Association Act*, was read a third time and passed.)

Madam Speaker: I recognize the Official Opposition House Leader. I recognize the Leader of the Official Opposition. I'm sorry.

Debate on Second Reading of Bill 46 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46

Mr. Savoie, after the Speaker called for continuation of the debate on second reading of Bill 46, *Energy Sector Consumer Advocate Act*: Thank you very much, Madam Speaker. Official Opposition House Leader is one of the many hats I have worn in this House over the past 16 years.

It is a pleasure to rise today to speak about Bill 46, *Energy Sector Consumer Advocate Act*.

11:10

We often talk about the intent versus the reality when we debate bills in this House. Just recently, in question period, we had a conversation about the intent versus the reality of what the government is attempting to do. I think this bill, being the next one to come up, fits that narrative very, very well.

The *Energy Sector Consumer Advocate Act*... The government has said that we need to have somebody to represent the interests of the consumer in EUB proceedings. If you took that piece just for what it is, I don't think anybody would have an issue with it. If that was all this was, and if that was as far as it went, I think everybody would be okay with it, full stop. However, as always, there are more things related to this that make it untenable and unsustainable for the way the government is going to manage this on a go-forward basis.

When we looked at an energy consumer advocate, one of the things we asked about in the briefing we had was how much it would cost. Those answers didn't come very easily. Those answers actually came after an extended effort to find out. We found out that the bill for this is going to be millions of dollars. To set up this structure, or to have the advocate in place, I think the government members said there would be as many as eight staff members and that they would, of course, need a place to work and so on and so forth. Then, the idea is that this would actually extend into other areas

La présidente : La parole est au leader parlementaire de l'opposition officielle. La parole est au chef de l'opposition officielle. Je suis désolée.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46 / Debate on Second Reading of Bill 46

M. Savoie, à l'appel de la reprise du débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46, *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique* : Merci beaucoup, Madame la présidente. Le rôle de leader parlementaire de l'opposition officielle est l'un des nombreux rôles que j'ai exercés à la Chambre au cours des 16 dernières années.

J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 46, *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*.

Nous parlons souvent de la différence entre l'intention et la réalité lorsque nous débattons des projets de loi à la Chambre. Tout récemment, pendant la période des questions, nous avons discuté de l'écart entre l'intention du gouvernement et de la réalité de ce qu'il cherche à accomplir. Je pense que le projet de loi, soit le prochain qui sera examiné, illustre très bien la situation.

La *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*... Le gouvernement a dit qu'il nous fallait une personne pour représenter les intérêts des consommateurs dans les procédures de la CESP. Si l'on s'en tenait à l'aspect en question, je ne pense pas que quelqu'un s'y opposerait. Si c'était là tout ce que prévoyait le projet de loi, et que cela n'allait pas plus loin, je pense que tout le monde l'accepterait, point final. Toutefois, comme toujours, d'autres éléments viennent s'ajouter et rendent la mesure insoutenable et non viable quant à la façon dont le gouvernement entend la gérer dans l'avenir.

Lorsque nous avons examiné la création d'un poste de défenseur des consommateurs du secteur énergétique, nous avons notamment demandé, lors de la séance d'information à laquelle nous avons assisté, combien coûterait la mesure. Les réponses n'ont pas été faciles à obtenir. En fait, il a fallu déployer des efforts considérables pour obtenir ces réponses. Nous avons découvert que la facture s'élèverait à des millions de dollars. Pour établir la structure, ou créer le poste de défenseur, je pense que les parlementaires du côté du gouvernement ont indiqué qu'il pourrait y avoir

of the province. There wouldn't just be one place in the province we're doing this. There would be multiple locations in the province where we're doing this, and that would just extend the cost even further.

Madam Speaker, as part of our second reading process here, I'd like to go through this bill on a more granular level and see exactly what this is going to do, whether it is going to benefit New Brunswickers, whether it's going to be an expense, and how deep the government members have gone with their homework to make sure this bill does what it's intended to do.

The very first things in the bill, of course, are definitions. The bill talks about the board, meaning the EUB. It gives the definition of a consumer. It defines the consumer advocate, meaning the energy sector consumer advocate appointed under section 3.

“direct expenses” means the expenses incurred by the Consumer Advocate in a proceeding before the Board, including all costs and disbursements incurred with respect to consultants, witnesses and the appeal or review of a Board decision.

This is where the math starts getting a little bit fuzzy and a little bit out of control. The very first thing in the definition is about direct expenses:

expenses incurred by the Consumer Advocate in a proceeding before the Board, including all costs and disbursements incurred with respect to consultants, witnesses and the appeal or review of a Board decision.

Now, we're going to have a consumer advocate who will do some consultation. It could be consultation with experts in that particular sector. It could be with lawyers. It would most likely be with lawyers, who are not cheap. We don't know how many of these consultations the consumer advocate is going to do. So far, we haven't seen anything to tell us that there would be a limit to what the advocate can do in terms of their preparation for an EUB meeting. That, right

jusqu'à huit employés et qu'il faudrait bien sûr leur fournir des locaux de travail, et ainsi de suite. L'idée, c'est ensuite d'étendre le service à d'autres régions de la province. Il n'y aurait pas qu'un seul endroit dans la province où ce service serait offert. Le service serait offert à de multiples endroits dans la province, ce qui ferait augmenter encore davantage les coûts.

Madame la présidente, à l'étape de la deuxième lecture de notre processus ici, j'aimerais examiner de manière plus approfondie le projet de loi, étudier ses effets et déterminer s'il profitera aux gens du Nouveau-Brunswick, s'il entraînera des dépenses et si les parlementaires du côté du gouvernement ont fait leur devoir pour veiller à ce que le projet de loi atteigne les objectifs pour lesquels il est présenté.

Les tout premiers éléments du projet de loi sont, bien sûr, les définitions. Le projet de loi porte sur la commission, c'est-à-dire la CESP. Il donne la définition d'un consommateur. Il définit le défenseur des consommateurs, soit le défenseur des consommateurs du secteur énergétique nommé en vertu de l'article 3.

« dépenses directes » Les dépenses qu'engage le défenseur dans le cadre d'une instance tenue devant la Commission, y compris l'intégralité des coûts et des débours afférents aux services d'experts-conseils, aux témoins ou à l'appel ou à la révision judiciaire d'une décision que rend la Commission.

Voilà où les calculs commencent à devenir un peu plus flous et à échapper quelque peu à tout contrôle. Le premier élément figurant dans la définition porte sur les dépenses directes :

dépenses qu'engage le défenseur dans le cadre d'une instance tenue devant la Commission, y compris l'intégralité des coûts et des débours afférents aux services d'experts-conseils, aux témoins ou à l'appel ou à la révision judiciaire d'une décision que rend la Commission.

Nous aurons désormais un défenseur des consommateurs qui mènera des consultations. Il pourrait s'agir de consultations auprès des experts du secteur concerné. Il pourrait s'agir d'avocats. Ces consultations seraient probablement menées auprès d'avocats, dont les services ne sont pas donnés. Nous ne savons pas combien de consultations de la sorte mènera le défenseur des consommateurs. Jusqu'à présent, rien ne nous indique qu'il y aurait une limite à ce que peut faire le défenseur pour se préparer à une

there, takes the number I just defined and instantly makes it much larger.

“Gas” obviously means the following:

gas as defined in the Gas Distribution Act...

“Minister” means the Minister of Energy...

“operating expenses” means the expenses incurred by the Consumer Advocate that are not direct expenses and includes the following:

(a) the cost of the Consumer Advocate’s salary, benefits and expenses; and

(b) the cost of the salary, benefits and expenses of any other person employed in the Office of the Energy Sector Consumer Advocate.

Then, it gets into petroleum product definitions, what a regulated entity is, and so on and so forth. It gets into the wholesaler, the gas distributor, NB Power, and the office of the energy sector consumer advocate. It says:

2 There shall be an Office of the Energy Sector Consumer Advocate that has the following responsibilities:

(a) to advocate on behalf of consumers in proceedings before the Board;

Again, when I opened my debate, I said that was a part that I thought we could all agree to.

(b) to assist consumers of electricity, gas or petroleum products;

11:15

Again, that’s consumers of electricity, gas, or petroleum products.

(c) to promote energy literacy in the Province.

réunion de la CESP. L’aspect mentionné fait immédiatement augmenter considérablement le nombre que je viens de donner.

« Gaz » signifie, bien sûr, ce qui suit :

« gaz » S’entend selon la définition que donne de ce terme la Loi sur la distribution du gaz...

« ministre » Le ministre de l’Énergie...

« dépenses de fonctionnement » Les dépenses qu’engage le défenseur, lesquelles ne sont pas des dépenses directes, notamment :

a) le coût de son salaire, de ses avantages sociaux et de ses dépenses ;

b) le coût du salaire, des avantages sociaux et des dépenses de toute autre personne employée au Bureau du défenseur des consommateurs du secteur énergétique.

Le projet de loi aborde ensuite les définitions, entre autres, de produits pétroliers et d’une entité réglementée. Il traite de la notion de grossiste et de distributeur de gaz, et il mentionne Énergie NB et le bureau du défenseur des consommateurs du secteur énergétique. Le projet de loi indique :

2 Est institué le Bureau du défenseur des consommateurs du secteur énergétique, qui est chargé d’exercer les responsabilités suivantes :

a) défendre les intérêts des consommateurs dans les instances introduites devant la Commission ;

Encore une fois, lorsque j’ai ouvert le débat, j’ai dit qu’il s’agissait d’un aspect sur lequel nous pouvions tous nous entendre.

b) prêter assistance aux consommateurs d’électricité, de gaz ou de produits pétroliers ;

Encore une fois, il est question de consommateurs d’électricité, de gaz ou de produits pétroliers.

c) promouvoir la littératie énergétique dans la province.

How much money will be tied to that? How much money is going to be tied to determining the energy literacy rate of this province? We don't know what that cost will be. We don't know what the leeway will be in terms of a budget because none of those details get put into a bill at this stage. That's something we get into in economic policy committee meetings. However, I can guarantee that this is not something we would get an answer to very, very quickly.

The next section is about the appointment of the energy sector consumer advocate. To me, this seems to be fairly standard. It states that:

the Lieutenant-Governor in Council shall appoint a barrister and solicitor who is a member in good standing of the Law Society of New Brunswick as the Energy Sector Consumer Advocate.

That's pretty standard. Of course, a lawyer may not have all the competencies directly related to EUB hearings, though I would argue that, with them being a lawyer, there is probably a much shorter runway for them to get an understanding of all the casework and everything that goes with it. Perhaps this would be a way to try to limit or minimize the amount of outside consultancy work that gets done. However, there is nothing forcing that lawyer not to go out, consult, and get that information. Again, this would be a cost of an unknown amount.

3(3) The nominating committee shall consist of

(a) the Deputy Minister of Energy or a person designated by the Deputy Minister of Energy,

(b) the Deputy Minister of Justice and Public Safety or a person designated by the Deputy Minister of Justice and Public Safety,

(c) the Deputy Minister of Finance and Treasury Board or a person designated by the Deputy Minister of Finance and Treasury Board, and

(d) any other person prescribed by regulation.

Again, the nominating committee part happens outside our purview. The bill says "any other person prescribed by regulation", but it doesn't describe what

Combien d'argent sera consacré à l'objectif mentionné? Combien d'argent sera consacré à la détermination du taux de littératie énergétique dans la province? Nous ne savons pas combien cela coûtera. Nous ne savons pas quelle marge de manoeuvre sera accordée sur le plan budgétaire, puisque, à ce stade, aucun des détails ne figure dans le projet de loi. Voilà une question que nous abordons dans les réunions du Comité de la politique économique. Toutefois, je peux garantir que nous n'obtiendrions pas très, très rapidement de réponse à cet égard.

La partie suivante porte sur la nomination du défenseur des consommateurs du secteur énergétique. La pratique me semble assez courante. On y énonce que :

le lieutenant-gouverneur en conseil nomme à titre de défenseur des consommateurs du secteur énergétique un avocat qui est membre en règle du Barreau du Nouveau-Brunswick.

Voilà une pratique assez courante. Bien sûr, un avocat n'a peut-être pas toutes les compétences directement liées aux audiences de la CESP, même si, étant donné qu'ils sont avocats, je dirais qu'il sera probablement plus facile pour eux de comprendre l'ensemble des procédures et tout ce qui s'y rattache. Cela serait peut-être un moyen de tenter de limiter ou de réduire au minimum le recours à des services de consultation externes. Toutefois, rien n'empêche un avocat de se rendre sur le terrain, de faire de la consultation et d'obtenir des renseignements. Il s'agirait encore une fois d'un coût indéterminé.

3(3) Le comité des candidatures se compose :

a) du sous-ministre de l'Énergie ou de la personne qu'il désigne ;

b) du sous-ministre de la Justice et de la Sécurité publique ou de la personne qu'il désigne ;

c) du sous-ministre des Finances et du Conseil du Trésor ou de la personne qu'il désigne ;

d) de toute autre personne désignée par règlement.

Encore une fois, le travail du comité des candidatures ne relève pas de notre compétence. Le projet de loi indique « de toute autre personne désignée par

regulation that is. Is that regulation already set up? Do we already know the process that will define what that will be? The bill doesn't say that here.

3(4) In the exercise of its responsibilities, the nominating committee shall

(a) engage a recruiting firm to identify potential candidates,

(b) use a merit-based and objective approach,

(c) ensure that candidates have the necessary skills and qualifications to perform the duties of the office of Consumer Advocate,

(d) provide to the Lieutenant-Governor in Council a description of the recruitment, assessment and selection processes used and the results of those processes, and

(e) comply with any other requirement prescribed by regulation.

I would say that is fairly consistent with what we do for other ABCs in the province, so I don't see a huge issue there.

3(5) At the time nominations are made, the nominating committee shall advise the Lieutenant-Governor in Council of the following:

(a) the skills and qualifications required to perform the duties of the office of Consumer Advocate; and

(b) its comments and recommendations pertaining to the candidates.

3(6) Subsections (2) to (5) do not apply to the reappointment of the Consumer Advocate

That makes sense. If they are already the consumer advocate and are reapplying, it makes sense that they don't have to go through the process all over again.

3(7) The nominating committee may make a recommendation to the Lieutenant-Governor in Council concerning the reappointment of the

règlement », mais il ne précise pas de quel règlement il s'agit. La réglementation est-elle déjà établie? Connaissons-nous déjà le processus qui permettra de déterminer ce qu'il en sera? Le projet de loi n'apporte pas de précision à cet égard.

3(4) Dans l'exercice de ses responsabilités, le comité des candidatures :

a) retient les services d'une agence de recrutement pour repérer des candidats potentiels ;

b) adopte une approche à la fois objective et fondée sur le mérite ;

c) veille à ce que les candidats possèdent les aptitudes et les compétences requises pour pouvoir exercer les fonctions du poste de défenseur ;

d) fournit au lieutenant-gouverneur en conseil une description des méthodes de recrutement, d'évaluation et de sélection utilisées et lui fait rapport de leurs résultats ;

e) se conforme à toute autre exigence prévue par règlement.

Je dirais que l'approche correspond assez bien à ce que nous faisons dans le cas des autres OCC de la province ; je ne vois donc pas d'énorme problème à cet égard.

3(5) Au moment de proposer les candidats au lieutenant-gouverneur en conseil, le comité des candidatures lui fait part de ce qui suit :

a) les aptitudes et les compétences requises pour pouvoir exercer les fonctions du poste de défenseur ;

b) ses commentaires et ses recommandations à l'égard des candidats.

3(6) Les paragraphes (2) à (5) ne s'appliquent pas au renouvellement du mandat du défenseur.

Voilà qui est logique. Si la personne occupe déjà le poste de défenseur des consommateurs et pose à nouveau sa candidature, il est logique qu'elle n'ait pas à reprendre tout le processus depuis le début.

3(7) Le comité des candidatures peut, quant au renouvellement du mandat du défenseur, faire une recommandation au lieutenant-gouverneur en conseil,

Consumer Advocate, but the Lieutenant-Governor in Council is not bound by the recommendation.

That subsection is a little more interesting. If you go through the problem of putting a nominating committee together... The bill is fairly prescriptive when it comes to what the nominating committee may do. However, the Lieutenant-Governor in Council, which is the Cabinet, will not be bound by the committee's recommendations. What will happen there? What are the reasons for which Cabinet would not approve a person who has been duly vetted by the nominating committee? We don't know because those reasons are not described in the legislation. We aren't given the bounds within which the government could disqualify someone. Could it be their political background? We don't know. Could this be something that the government could use to say: Well, we're just not going to let this person go through even though they've gone through a completely meritorious process.

11:20

3(8) The nominating committee shall make recommendations under subsection (7) within a reasonable period of time before the expiry of the Consumer Advocate's term of office.

That makes sense. You want to make sure you have continuity in the office.

3(9) When the Consumer Advocate is not reappointed on time, the Consumer Advocate's subsequent reappointment shall be deemed to have taken effect immediately after the expiry of the Consumer Advocate's term of office.

Again, if, for any reason, there's some bureaucratic slowdown or some reason a person isn't available and things can't take place, the reappointment takes effect immediately. Again, that's pretty standard. I think that makes sense.

4(1) The Consumer Advocate shall hold office during good behaviour for a term of no more than five years.

"Good behaviour" is an interesting way to say that they're doing their job. Again, we all have to make sure that people are following the terms and conditions

toutefois, ce dernier n'est pas lié par la recommandation.

Voilà un paragraphe un peu plus intéressant. Si l'on se donne la peine de constituer un comité de candidatures... Le projet de loi est assez prescriptif quant aux pouvoirs du comité de candidatures. Toutefois, le lieutenant-gouverneur en conseil, soit le Cabinet, ne sera pas lié par les recommandations du comité. Que se passera-t-il donc? Pour quelles raisons le Cabinet refuserait-il d'approuver une candidature qui a été soigneusement examinée par le comité de candidatures? Nous l'ignorons, car les raisons ne sont pas décrites dans la mesure législative. Les circonstances dans lesquelles le gouvernement pourrait exclure une candidature ne nous sont pas indiquées. Serait-ce en raison des antécédents politiques d'une personne? Nous ne le savons pas. Le gouvernement pourrait-il invoquer un motif pour dire : Eh bien, nous ne retiendrons tout simplement pas la candidature, même si tout un processus a été suivi aux fins de son évaluation.

3(8) Le comité des candidatures formule les recommandations prévues au paragraphe (7) dans un délai raisonnable avant la fin du mandat du défendeur.

C'est logique. Il faut veiller à ce que les fonctions soient assumées de façon continue.

3(9) Le renouvellement tardif du mandat du défendeur est réputé avoir eu lieu immédiatement après son expiration.

Encore une fois, si, pour une raison quelconque, il y a un retard administratif ou si, pour une raison quelconque, une personne n'est pas disponible et que le processus ne peut avoir lieu, le renouvellement du mandat prend effet immédiatement. Encore une fois, voilà une pratique assez normale. Je pense que c'est logique.

4(1) Le défendeur est nommé à titre inamovible pour un mandat maximal de cinq ans.

Le terme « good behaviour », employé dans l'autre langue, est une façon intéressante de dire que le défendeur fait son travail. Encore une fois, nous

of their employment. Of course, if they're doing a good job, then they will hold their term for five years.

4(2) The Consumer Advocate shall be eligible for reappointment for additional terms for a maximum of five years each term, but in no case shall the Consumer Advocate hold office for more than a total of ten years, including as an acting Consumer Advocate.

Again, that's very, very consistent with other things that are done in our ABCs. There's a term limit here. I'm okay with that.

4(3) Subject to subsection (5), the Consumer Advocate shall hold office until the earliest of the following events:

(a) the Consumer Advocate's resignation;

(b) the Consumer Advocate's incapacity;

(c) the expiry of the Consumer Advocate's term of office; and

(d) the Consumer Advocate's retirement.

4(4) Despite subsection (2) and paragraph (3)(c), when the term of office of the Consumer Advocate expires, the Consumer Advocate shall continue in office until the Consumer Advocate is reappointed, until a successor is appointed or until 12 months have elapsed since the expiry of the Consumer Advocate's term, whichever occurs first.

Again, I have no issue there. You need to have continuity, either for the same advocate or for somebody else coming in. You want to make sure that's covered and that we won't be left without a consumer advocate.

4(5) The appointment of the Consumer Advocate may be revoked by the Lieutenant-Governor in Council for cause.

Well, if we weren't limited by the time allocation rule, it would be interesting to ask the government in the economic policy committee what their causes would be. One would have to assume that they would be fairly general in nature or that that they would be accepted according to other appointments that are

devons tous veiller à ce que les gens respectent les modalités de leur emploi. Bien sûr, s'ils font du beau travail, ils conserveront leur poste pendant la durée de leur mandat de cinq ans.

4(2) Le mandat du défenseur est renouvelable plus d'une fois pour une durée maximale de cinq ans chaque fois, mais aucune personne ne peut occuper le poste de défenseur pendant plus de dix ans au total, y compris à titre intérimaire.

Encore une fois, cela correspond tout à fait aux dispositions relatives à nos OCC. Le nombre de mandats est limité. Cela me convient.

4(3) Sous réserve du paragraphe (5), le défenseur exerce ses fonctions jusqu'à ce que se produise l'un des événements suivants :

a) sa démission;

b) un empêchement de sa part;

c) l'expiration de son mandat;

d) sa retraite.

4(4) Par dérogation au paragraphe (2) et à l'alinéa (3)c), le défenseur dont le mandat a expiré demeure en poste jusqu'à ce que son mandat soit renouvelé, jusqu'à ce que son successeur soit nommé ou jusqu'à ce que douze mois se soient écoulés après l'expiration de son mandat, selon la première de ces éventualités à se produire.

Encore une fois, cela me convient. Il faut assurer une continuité, que les fonctions soient assumées par le même défenseur ou par une autre personne qui prend la relève. Il faut veiller à ce que la question soit prise en compte et que nous ne nous retrouvions pas sans défenseur des consommateurs.

4(5) Le lieutenant-gouverneur en conseil peut révoquer, pour motif valable, la nomination du défenseur.

Eh bien, si nous n'étions pas limités par la règle d'attribution de temps, il serait intéressant de que le Comité de la politique économique demande au gouvernement quels motifs valables ils ont établis. On peut supposer que les motifs seraient de nature assez générale ou qu'ils seraient recevables conformément à

made in the ABC world. However, we don't know, and we won't be able to ask because this bill may not be sent to the economic policy committee. That will be another situation where we live under a law that hasn't been fully vetted by the opposition because the government has decided to limit the debate.

4(6) Disclosure by the Consumer Advocate of information that the Consumer Advocate is required to keep confidential under this Act or any other Act shall be grounds for removal from office.

If the advocate talks about things that are of a private nature and over which they are not supposed to have discretion and they use discretion, then they will be removed. Again, that's pretty standard. They have to take an oath that they will not divulge any information received under the Act. That makes perfect sense.

This is about their resignation:

6 The Consumer Advocate may resign from office by notice in writing addressed to the Minister.

Vacancy or temporary absence

7(1) When the office of Consumer Advocate becomes vacant, the Lieutenant-Governor in Council may appoint an acting Consumer Advocate whose appointment expires when a new Consumer Advocate is appointed under section 3.

That's pretty standard. It makes sense.

7(2) In the case of the temporary absence, illness or incapacity to act of the Consumer Advocate, the Lieutenant-Governor in Council may appoint an acting Consumer Advocate whose appointment comes to an end when the Consumer Advocate is again able to act or when the office becomes vacant.

That makes perfect sense. Again, up to this point, this all seems pretty standard.

7(3) An appointment...shall not impede a person's subsequent appointment under section 3.

d'autres nominations faites pour les OCC. Toutefois, nous n'en savons rien et nous ne pourrions pas poser la question, car le projet de loi ne sera peut-être pas renvoyé au Comité de la politique économique. Encore une fois, nous devons composer avec une loi qui n'aura pas fait l'objet d'un examen approfondi de la part de l'opposition, car le gouvernement a décidé de limiter le débat.

4(6) La communication par le défenseur de renseignements dont il est tenu d'assurer la confidentialité aux termes de la présente loi ou de toute autre loi constitue un motif suffisant pour le démettre de ses fonctions.

Si le défenseur parle de renseignements de nature privée qu'il n'a pas le pouvoir de révéler, mais qu'il décide de révéler, il sera alors démis de ses fonctions. Encore une fois, voilà qui est assez normal. Le défenseur doit faire le serment de ne divulguer aucun renseignement reçu au titre de la loi. C'est tout à fait logique.

Au sujet de la démission du défenseur :

6 Le défenseur peut démissionner en adressant un avis écrit au ministre.

Vacance ou empêchement temporaire

7(1) En cas de vacance du poste de défenseur, le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer un défenseur intérimaire dont la nomination prend fin lorsqu'un nouveau défenseur est nommé en application de l'article 3.

Voilà qui est assez normal. C'est logique.

7(2) En cas d'absence, de maladie ou d'empêchement temporaire du défenseur, le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer un défenseur intérimaire dont la nomination prend fin lorsque le défenseur est de nouveau en mesure de remplir ses fonctions ou que le poste devient vacant.

C'est tout à fait logique. Encore une fois, jusqu'ici, tout semble assez normal.

7(3) La nomination [...] n'a pas pour effet d'empêcher une personne d'être nommée par la suite en application de l'article 3.

7(4) When the appointment of an acting Consumer Advocate expires..., the acting Consumer Advocate shall continue in office and carry out and complete the duties and responsibilities and exercise any powers in connection with any matter in which the acting Consumer Advocate intervened in a proceeding before the Board or within a 12-month period, whichever occurs first.

This basically just makes sure that an acting consumer advocate can work with the full ability of a consumer advocate, that the function of the role can continue, and that the remuneration and salary will all be fixed by the LGIC.

11:25

Under “Remuneration, benefits and expenses”, it states:

8(1) The Lieutenant-Governor in Council shall determine the remuneration and benefits of the Consumer Advocate and shall fix the rate for reimbursement of expenses incurred for the efficient carrying out of the Consumer Advocate’s duties and functions under this Act or any other Act.

We asked those questions during our briefing. We were told that this position will be paid at a deputy minister’s salary level. However, that has quite a wide boundary. I’m trying to remember right off the top of my head, but I think the salary range might go anywhere from \$130 000 to over or right at \$200 000. Again, if you multiply those amounts over so many years, you will see how the cost associated with this thing could vary quite wildly. It will be interesting to see where exactly this new consumer advocate lands in terms of their overall cost.

8(2) The pension plan converted to a shared risk plan in accordance An Act Respecting Public Service Pensions with applies to the Consumer Advocate.

That makes sense, Madam Speaker, although I note government members opposed having other sectors involved in the shared risk plan. Why are they okay with this particular position being under this pension plan and under this particular Act? They didn’t think it was acceptable for others, yet they’re going to force it on this person. I don’t know whether any consultation was done on that. I highly doubt it. In fact,

7(4) Lorsque sa nomination prend fin [...], le défenseur intérimaire demeure en poste pour accomplir et finir ses tâches et exercer ses responsabilités et pouvoirs relativement à tout ce qui émane d’une instance devant la Commission à laquelle il a participé comme intervenant ou pendant douze mois, selon la première de ces éventualités à se produire.

La disposition permet essentiellement de faire en sorte qu’un défenseur intérimaire des consommateurs puisse exercer pleinement ses fonctions, que les responsabilités soient assumées de façon continue et que la rémunération et le traitement soient fixés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Sous Rémunération, avantages et dépenses, il est indiqué :

8(1) Le lieutenant-gouverneur en conseil fixe la rémunération et les avantages sociaux du défenseur ainsi que le barème pour le remboursement des dépenses effectuées dans l’exercice des fonctions que lui confère la présente loi ou toute autre loi.

Nous avons posé les questions lors de notre séance d’information. On nous a dit que le titulaire du poste toucherait un traitement comparable à celui d’un sous-ministre. Or, la fourchette est assez large. J’essaie de m’en souvenir au mieux, mais je pense que la fourchette salariale pourrait aller de 130 000 \$ à 200 000 \$ ou plus. Encore une fois, il suffit de multiplier les sommes par un certain nombre d’années pour constater que les coûts pourraient varier considérablement. Il sera intéressant de voir où se situeront exactement les coûts globaux liés au nouveau poste de défenseur des consommateurs.

8(2) Le régime de pension converti en régime à risques partagés conformément à la Loi concernant la pension de retraite dans les services publics s’applique au défenseur.

C’est tout à fait logique, Madame la présidente, même si je souligne que les parlementaires du côté du gouvernement se sont opposés à ce que d’autres secteurs participent au régime à risques partagés. Pourquoi acceptent-ils que le poste en question relève de ce régime de pension, au titre de la loi? Ils ne l’estimaient pas acceptable pour les autres ; pourtant, ils l’imposent au titulaire du poste de défenseur. Je ne

I know there wasn't. It would be interesting to know whether this new person wants their pension under the shared risk plan or, depending on their age, whether they will even be eligible. At the end of the day, age has a role to play as well.

8(3) The Consumer Advocate is eligible to participate in any employee benefit program established by the Treasury Board.

8(4) The Civil Service Act does not apply to the Consumer Advocate.

Now we're getting into it.

Powers and duties

9(1) The Consumer Advocate shall exercise the powers and perform the duties conferred or imposed on the Consumer Advocate under this or any other Act or the regulations under this or any other Act.

9(2) In exercising the powers and performing the duties of the Consumer Advocate, the Consumer Advocate may do the following:

(a) inform and promote an awareness with respect to questions related to electricity or gas distribution or petroleum products pricing;

I've gone onto the EUB's website. Over the course of my 16 years, I've done a lot of research to try to get answers for people and try to help them understand how pricing works. This, I think, would be a natural fit for the consumer advocate. The question I have, though, is whether this is just another opportunity for government members to say: Well, we don't want to deal with answering our constituents' questions, so we're going to make that the role of an advocate so we don't have to do it.

I've done this job for a lot of years, more than a lot of other people in this House. When a question comes in, you do your best to answer it. Some of them will be repeats. They may have the same questions or very similar questions, so you'll have the capacity and

sais pas si des consultations ont eu lieu à ce sujet. J'en doute fort bien. En fait, je sais qu'il n'y a pas eu de consultations. Il serait intéressant de savoir si la nouvelle personne voudra participer au régime à risques partagés et si elle y est même admissible en fonction de son âge. En fin de compte, l'âge entre également en jeu.

8(3) Le défenseur est admissible à participer à tout programme d'avantages sociaux des employés qu'établit le Conseil du Trésor.

8(4) La Loi sur la Fonction publique ne s'applique pas au défenseur.

Bon, nous entrons dans le vif du sujet.

Pouvoirs et fonctions

9(1) Le défenseur exerce les pouvoirs et les fonctions que lui confèrent ou lui imposent la présente loi ou toute autre loi ou encore les règlements pris sous leur régime.

9(2) Dans le cadre de l'exercice de ses pouvoirs et de ses fonctions, le défenseur peut :

a) sensibiliser la population aux questions liées à la distribution d'électricité ou de gaz ou à la fixation des prix des produits pétroliers et l'informer sur celles-ci;

J'ai consulté le site Web de la CESP. Au cours de mes seize années d'activités, j'ai mené de nombreuses recherches pour tenter d'apporter des réponses aux gens et de les aider à comprendre le fonctionnement de la tarification. Je pense que cela correspondrait tout naturellement au rôle d'un défenseur des consommateurs. Je me demande toutefois s'il ne s'agit pas simplement d'une nouvelle occasion pour les parlementaires du côté du gouvernement de dire : Eh bien, nous ne voulons pas avoir à répondre aux questions des gens de notre circonscription ; nous confierons donc la tâche au défenseur des consommateurs pour ne pas avoir à le faire nous-mêmes.

J'assume mes fonctions depuis de nombreuses années, depuis bien plus longtemps que de nombreuses autres personnes à la Chambre. Lorsqu'on pose une question, on fait de son mieux pour y répondre. Certaines d'entre elles ont déjà été posées précédemment. Les

knowledge to answer. I question whether people's level of interest in this reaches the level of a potentially \$200 000-per-year salary. If government members could quantify it and say that studies have shown, or that our efforts to understand have shown, that 200 000 questions are asked per year, I could see how this position might make sense. If there are only a couple of dozen questions... Okay.

(b) provide information with respect to electricity or gas distribution or petroleum products pricing;

That goes along with the inform and promote an awareness piece, so that makes sense.

(c) receive and review any questions or complaints from consumers that are within the jurisdiction or powers of the Board to determine under any one of the following Acts:

11:30

Right now, this could be people from NB Power. Normally, if you are a residential customer of NB Power and are having an issue with NB Power, you come to an MLA, which happens quite often, and say: I need help with this. There have been people who have worked at NB Power who have been able to answer those questions quite well for us. One of those people was Bob Scott. He has retired, but I will tell you that when you got a hold of him and asked him questions or needed help with anything related to NB Power, he was there. Bob Scott was your man. He got it done, and if he couldn't get it done, he'd find the person who would be able to get it done for you. That was after decades and decades and decades of committed service within the utility. That was a role that Bob grew into.

I don't know exactly how that intersection will work with the new consumer advocate. They will have to intersect with NB Power in order to intervene on behalf of consumers. Will that same level of seamless effort that Bob Scott used to provide be provided to the consumer advocate? That remains to be seen.

gens pourraient poser les mêmes questions ou des questions très semblables ; on a donc les compétences et les connaissances nécessaires pour y répondre. Je me demande toutefois si l'intérêt que les gens portent au sujet justifie un salaire pouvant atteindre 200 000 \$ par année. Si les parlementaires du côté du gouvernement pouvaient chiffrer le tout et dire que des études, ou nos efforts pour comprendre la situation, ont révélé que 200 000 questions étaient posées chaque année, je pourrais voir l'intérêt du poste de défenseur. S'il n'y a que quelques dizaines de questions... D'accord.

b) fournir des renseignements concernant la distribution d'électricité ou de gaz ou la fixation des prix des produits pétroliers;

Le tout s'inscrit dans le processus d'information et de sensibilisation ; c'est donc logique.

c) recevoir et examiner toute question ou toute plainte d'un consommateur qui relève de la compétence ou des pouvoirs de la Commission en vertu de l'une des lois suivantes :

En ce moment, des gens d'Énergie NB pourraient assumer ces fonctions. Normalement, les clients résidentiels d'Énergie NB qui ont des préoccupations relatives à Énergie NB s'adressent à un député provincial, ce qui arrive assez souvent, et lui disent : J'ai besoin d'aide à ce sujet. Certaines personnes qui ont travaillé à Énergie NB ont su répondre très efficacement à nos questions. Il y a notamment eu Bob Scott. Il est aujourd'hui à la retraite, mais je peux vous dire qu'il était toujours là lorsqu'on communiquait avec lui pour lui poser des questions ou lui demander de l'aide concernant Énergie NB. Bob Scott était l'homme de la situation. Il trouvait toujours la solution et, s'il n'arrivait pas à la trouver, il trouvait la personne capable de la trouver pour vous. Ce sont ses décennies et décennies et décennies de service dévoué au sein de l'entreprise de service public qui lui ont permis de jouer un tel rôle. C'est un rôle que Bob a assumé au fil du temps.

Je ne sais pas exactement comment les liens seront établis avec le nouveau défenseur des consommateurs. Celui-ci devra interagir avec Énergie NB afin d'intervenir au nom des consommateurs. Le défenseur des consommateurs sera-t-il en mesure de déployer de

What will the advocate actually be able to do? Will it be a situation where there is just no latitude? Will it just be a simple judgment of where something should go and when it shall go no further? We don't know.

(d) receive and review any questions or complaints from a consumer pertaining to a person referred to in paragraph (b) of the definition "public utility" in section 53 of the Energy and Utilities Board Act that are within the jurisdiction or powers of the Board to determine under Part 3 of that Act;

This paragraph relates to consumer complaints pertaining to a person in the EUB. I'm not entirely sure... Again, I have a question about that. Is this talking about allowing consumers to file complaints about the people who work for the EUB? I'm not sure. However, we won't get to find out because this government has invoked closure, meaning we will not get a full debate or a full understanding of this bill. That is what government members have chosen to do despite their protests that this is the most radically transparent government New Brunswick has ever seen.

(e) attempt to resolve any questions or complaints that the Consumer Advocate receives, including when the Consumer Advocate acts as an intermediary between consumers and regulated entities;

This is the part where we get into... I asked that question earlier. What will the advocate actually be able to do when there is a dispute between a customer and a utility? My understanding is that, at NB Power, a resolution mechanism already exists. It already has the ability to work with its customers. Now, we're going to add a third party who will somehow act as an independent intermediary and try to resolve these disputes.

Again, will there be value for money? I guess it will have to be on a case-by-case basis. However, I highly doubt that the government will put a lens on this to understand whether the advocate can actually be

façon soutenue les mêmes moyens que Bob Scott? Cela reste à voir.

Que pourra véritablement faire le défenseur? S'agira-t-il d'une situation où il n'y aura aucune latitude? S'agira-t-il d'un simple jugement sur la direction d'une affaire et du moment où elle se terminera? Nous ne le savons pas.

d) recevoir et examiner toute question ou toute plainte d'un consommateur qui se rapporte à une personne visée à l'alinéa b) de la définition d'« entreprise de service public » à l'article 53 de la Loi sur la Commission de l'énergie et des services publics et qui relève de la compétence ou des pouvoirs de la Commission en vertu de la partie 3 de cette loi ;

Le paragraphe porte sur les plaintes ayant trait à une personne qui fait partie de la CESP. Je ne suis pas tout à fait certain... Encore une fois, j'ai une question à cet égard. Le paragraphe permet-il aux consommateurs de déposer des plaintes qui se rapportent aux gens qui travaillent pour la CESP? Je n'en suis pas sûr. Toutefois, nous ne l'apprendrons pas parce que le gouvernement actuel a invoqué la clôture, ce qui veut dire que nous ne tiendrons pas un débat complet sur le projet de loi et que nous ne le comprendrons pas complètement. Voilà ce que les parlementaires du côté du gouvernement ont choisi de faire malgré le fait qu'ils affirment qu'il s'agit du gouvernement le plus radicalement transparent que le Nouveau-Brunswick ait jamais eu.

e) tenter de régler les questions ou les plaintes qu'il reçoit, notamment en servant d'intermédiaire entre les consommateurs et les entités réglementées ;

Voilà où nous abordons... J'ai posé la question plus tôt. Que pourra véritablement faire le défenseur lorsqu'il y aura un différend entre un consommateur et un service public? D'après ce que je comprends, au sein d'Énergie NB, il existe déjà un mécanisme de résolution. Le service public peut déjà travailler avec ses clients. Nous ajouterons maintenant un tiers qui est censé agir comme intermédiaire indépendant et essayer de résoudre les différends.

Encore une fois, les ressources seront-elles optimisées? Je suppose qu'il faudra y aller au cas par cas. Toutefois, je doute fortement que le gouvernement portera une attention particulière au tout pour comprendre si le défenseur peut véritablement être efficace dans sa défense des

effective when it comes to, well, advocating for customers when dealing with utilities.

(f) if a question or complaint that is received is not resolved to the satisfaction of the Consumer Advocate and the Consumer Advocate is satisfied that the consumer did their best to resolve it, the Consumer Advocate may refer the question or complaint to the Board to consider and determine;

(g) intervene in any proceeding before the Board under this section and, when intervening, advocate on behalf of the consumer who raised the question or complaint by making the representations that the Consumer Advocate considers to be in the

—best—

interest of that consumer; and

Okay. To me, it seems that the advocate will be able to intervene directly in an EUB process. I don't know. Maybe I'm misinterpreting that. It almost seems like that would be best dealt with by a utility. However, it seems like the consumer advocate may be able to take it further. So, if my interpretation of this at the moment is correct, that paragraph doesn't seem to be a bad one.

(h) exercise the powers and perform the duties that are prescribed by regulation.

The bill also states that:

the Consumer Advocate may only advocate on behalf of the consumer who raised the question or complaint.

That makes sense.

11:35

9(4) The Consumer Advocate shall intervene in a proceeding of the Board initiated under any of the following Acts and, when intervening, shall make those representations that the Consumer Advocate considers to be in the interest of residential consumers, small business consumers or both, as the case may be:

(a) the Electricity Act;

consommateurs en ce qui concerne les services publics.

f) s'il juge qu'une question ou une plainte reçue n'a pas été réglée de manière satisfaisante alors qu'il est convaincu que le consommateur a fait de son mieux pour la régler, renvoyer la question ou la plainte à la Commission pour qu'elle l'examine et la tranche ;

g) agir comme intervenant dans toute instance introduite devant la Commission en vertu du présent article et défendre les intérêts du consommateur ayant formulé la question ou la plainte en présentant les observations qu'il estime relever de l'intérêt

— supérieur —

de ce dernier ;

D'accord. À mon avis, il semble que le défenseur pourra intervenir directement dans un processus de la CESP. Je ne le sais pas. J'interprète peut-être mal la disposition. Il me semble presque qu'il serait mieux qu'une telle situation soit gérée par un service public. Toutefois, il semble que le défenseur des consommateurs pourrait amener le tout plus loin. Ainsi, si mon interprétation actuelle de l'article est correcte, celui-ci ne semble pas mal.

h) exerce les pouvoirs et les fonctions que lui confèrent les règlements.

Le projet de loi indique également :

le défenseur peut seulement défendre les intérêts du consommateur ayant formulé la question ou la plainte.

Voilà qui est logique.

9(4) Le défenseur agit comme intervenant et présente les observations qu'il estime relever de l'intérêt des consommateurs résidentiels, de celui des petites entreprises ou de celui des deux à la fois, selon le cas, dans toute instance introduite devant la Commission en vertu de l'une des lois suivantes :

a) la Loi sur l'électricité ;

(b) the Gas Distribution Act, 1999;

(c) the Petroleum Products Pricing Act;

(d) the Pipeline Act, 2005; and

(e) any other Act prescribed by regulation.

That's just a repetition of what we just heard.

9(6) The Advocate shall intervene in any proceeding of the Board that the Lieutenant-Governor in Council requires.

That one is interesting to me. I'd like to have an explanation for that one. I'd love for members on the government side, perhaps, to get up and do some second reading debates so that they could explain that point. Seeing that we are under the time allocation rule, of course, we'd bang them over the head for taking away our time for debate in doing so, but that's what happens when you use the time allocation rule.

9(6) The Advocate shall intervene in any proceeding of the Board that the Lieutenant-Governor in Council requires.

The Cabinet could tell the advocate to intervene in an EUB decision. Is that what I'm meant to understand from that one? That seems a bit problematic. The EUB is supposed to be independent. Now it appears that we're going to allow the Lieutenant-Governor in Council to tell the advocate: You need to do this. Now, if it has something to do with, perhaps, Acts or something related to the provincial Legislature and how it governs those Acts, then okay, I could see that. However, I'd really like to have more detail on the circumstances under which the advocate would intervene in any proceeding of the board that the Lieutenant-Governor in Council requires.

9(7) During a proceeding of the Board under subsection (4), the Consumer Advocate shall advocate on behalf of residential consumers, small business consumers or both, as the case may be, and shall not represent the interests of nor advocate on behalf of any other party to the proceeding, a single consumer, a consumer who represents a class of consumers other

b) la Loi de 1999 sur la distribution du gaz ;

c) la Loi sur la fixation des prix des produits pétroliers ;

d) la Loi de 2005 sur les pipelines ;

e) toute autre loi prescrite par règlement.

Il s'agit simplement d'une répétition de ce que nous venons d'entendre.

9(6) Le défenseur agit comme intervenant dans toute instance tenue devant la Commission selon ce qu'exige le lieutenant-gouverneur en conseil.

À mon avis, la disposition est intéressante. J'aimerais obtenir une explication à cet égard. J'aimerais bien que des parlementaires du côté du gouvernement prennent peut-être la parole pour participer au débat à l'étape de la deuxième lecture afin qu'ils puissent fournir des explications. Puisque nous sommes limités par la règle de répartition du temps, bien sûr, nous leur reprocherions de nous enlever du temps de débat pour ce faire, mais c'est ce qui se passe lorsque la règle de répartition du temps est appliquée.

9(6) Le défenseur agit comme intervenant dans toute instance tenue devant la Commission selon ce qu'exige le lieutenant-gouverneur en conseil.

Le Cabinet pourrait dire au défenseur d'intervenir dans une décision de la CESP. Est-ce ainsi que je devrais comprendre la disposition? Cela semble poser problème. La CESP est censée être indépendante. Toutefois, il semble que nous permettrons au lieutenant-gouverneur en conseil de dire au défenseur ce qui suit : Vous devez faire telle chose. Bon, si l'affaire avait trait à, disons, des lois ou à l'Assemblée législative provinciale et à sa façon de gérer ces lois, d'accord, je pourrais comprendre cela. Toutefois, j'aimerais obtenir plus de détails sur les circonstances dans lesquelles le défenseur interviendrait dans une instance devant la commission qu'exige le lieutenant-gouverneur en conseil.

9(7) Dans le cadre d'une instance visée au paragraphe (4), le défenseur défend, selon le cas, les intérêts des consommateurs résidentiels, ceux des petites entreprises ou ceux des deux à la fois, et il ne représente ni ne défend les intérêts d'une autre partie à l'instance, d'un seul consommateur, d'un consommateur appartenant à une catégorie de

than the class for which the Consumer Advocate is advocating for in the proceeding, a government department or agency or other interested group.

Again, all of these sections just go through and delineate the powers of the consumer advocate and what they can and can't do.

9(9) During a proceeding of the Board, the Consumer Advocate may present evidence, call witnesses, cross-examine...

That makes sense. That's what the EUB presently does.

9(10) The Consumer Advocate who under section 14 delegates their power to advocate on behalf of residential consumers or small business consumers may, conjointly with the delegate, present evidence, call witnesses, cross-examine... that it is in the interest of the consumer on behalf of whom they each represent to proceed in this manner.

That makes sense. This one would allow the advocate to delegate their power to present evidence, call witnesses, and cross-examine witnesses on behalf of residential consumers or small businesses. It makes sense for the advocate to be able to do that work in an EUB process.

The "Refusal to examine" part defines the conditions under which the consumer advocate may refuse to examine something. They can do the following:

refuse to examine a question or complaint in the following circumstances:

(a) the question or complaint is, in the opinion of the Consumer Advocate, trivial, frivolous, vexatious or not made in good faith;

(b) the question or complaint is not within the jurisdiction of the Consumer Advocate under this Act or any other Act;

consommateurs autre que celle dont il défend les intérêts dans le cadre de l'instance, d'un ministère ou organisme gouvernemental ou d'une autre partie intéressée.

Encore une fois, tous ces paragraphes énumèrent et établissent simplement les pouvoirs du défenseur des consommateurs, ainsi que ce qu'il peut faire ou ne pas faire.

9(9) Dans le cadre d'une instance tenue devant la Commission, le défenseur peut présenter des éléments de preuve, appeler et contre-interroger des témoins

Voilà qui est logique. C'est ce que fait actuellement la CESP.

9(10) Le défenseur qui, en vertu de l'article 14, délègue son pouvoir de défendre les intérêts des consommateurs résidentiels ou ceux des petites entreprises peut, conjointement avec le délégataire, présenter des éléments de preuve, appeler et contre-interroger des témoins et présenter ses prétentions et ses observations dans le cadre d'une instance tenue devant la Commission, à condition que lui et le délégataire soient tous les deux d'avis qu'il est dans l'intérêt du consommateur dont ils représentent les intérêts de procéder ainsi.

Voilà qui est logique. La disposition permettrait au défenseur de déléguer son pouvoir de présenter des éléments de preuve et d'appeler et de contre-interroger des témoins au nom de consommateurs résidentiels ou de petites entreprises. Il est logique que le défenseur puisse faire ce travail dans le cas d'un processus de la CESP.

La partie sur le refus d'examen définit les conditions dans lesquelles le défenseur des consommateurs peut refuser d'examiner une question. Il peut

refuser d'examiner une question ou une plainte dans les cas suivants :

a) il est d'avis qu'elle est futile, frivole, vexatoire ou faite de mauvaise foi ;

b) elle ne relève pas de la compétence que lui confère la présente loi ou toute autre loi ;

(c) a remedy already exists to address the question or complaint; and

(d) the Consumer Advocate is satisfied that to examine the question or complaint is not in the public interest.

That one becomes interesting, because I would dearly love to know how many resources the consumer advocate would soak up in terms of the cost to have either staff or outside people find the answers to all of those or to deal with all the requirements under which they might decide not to hear something. Is there any sort of limitation to what the advocate can do in the execution of that duty? Is there any limit to cost?

Decision final

11 Every decision of the Consumer Advocate not to examine a question or complaint or not to refer the question or complaint to the Board is final and may not be questioned or reviewed in any court.

11:40

Jurisdiction of Board

12(1) The Board has exclusive jurisdiction to hear and determine all questions or complaints that are referred to it arising out of the application of this Act and may, at its discretion, refuse to consider a question or complaint referred to it.

The board has that jurisdiction as well.

12(2) On hearing and determining any question or complaint referred to it under this Act, the Board may make any order, on the terms the Board considers fit, including an order to pay any amount determined by the Board.

12(3) The Board may award costs on hearing and determining any question or complaint under this section.

Now we get into the staff of the office. Here we go.

13(1) Subject to the maximum number of employees of the Office of the Energy Sector Consumer Advocate

c) il existe déjà un recours pour en traiter ;

d) il est convaincu qu'il n'est pas dans l'intérêt public de l'examiner.

La disposition est intéressante, car j'aimerais bien savoir combien de ressources seront consacrées au défenseur des consommateurs pour ce qui est des coûts liés au personnel ou aux gens de l'extérieur qui seront chargés de trouver les réponses aux questions ou de traiter des critères qui amèneront peut-être le défenseur à décider de ne pas entendre une affaire. Y a-t-il des limites quelconques concernant ce que le défenseur peut faire dans l'exercice de cette fonction? Y a-t-il une limite aux coûts éventuels?

Décision définitive

11 La décision du défenseur de ne pas examiner une question ou une plainte ou de ne pas la renvoyer à la Commission est définitive et ne peut être contestée ni révisée judiciairement.

Compétence de la Commission

12(1) La Commission a la compétence exclusive d'entendre et de trancher les questions et les plaintes qui lui sont renvoyées en vertu de la présente loi, et elle peut, à sa discrétion, refuser d'examiner toute question ou toute plainte qui lui est renvoyée.

La commission a la compétence à cet égard également.

12(2) La Commission peut, lorsqu'elle entend ou tranche une question ou une plainte qui lui est renvoyée en vertu de la présente loi, rendre toute ordonnance selon les modalités qu'elle juge indiquées, y compris ordonner le paiement d'une somme égale au montant qu'elle fixe.

12(3) La Commission peut adjuger des frais relatifs à l'audition et la décision de toute question ou toute plainte visée au présent article.

Nous passons maintenant au personnel du bureau. Allons-y.

13(1) Sous réserve du nombre maximal d'employés du Bureau du défenseur du secteur énergétique prévu par

prescribed by regulation, if any, the Consumer Advocate shall appoint the employees of the Office of the Energy Sector Consumer Advocate that the Consumer Advocate considers necessary for the efficient carrying out of the Consumer Advocate's duties and functions under this Act or any other Act.

I thought I heard in the briefing that there would be a maximum of eight people in the office, but I'd have to verify that.

The consumer advocate is going to be responsible for appointing employees to their positions "on the basis of merit". When we're building another level of bureaucracy, we always have to ask: Is there kingdom building going on? Will we see partisan appointments to the board because they know the person? They could say, well, we know the person has the required skills, we are comfortable with their competencies, and we have a process that legitimizes their hiring even when the reality is that there was no truly competitive process that would allow that to take place.

Again, if this bill were ever to be sent to the economic policy committee—we will run out of time because we are under a time allocation motion—I would question whether there is any encumbrance on the consumer advocate. Is there any defined hiring process under which the advocate is able to hire people? People don't want to see the kinds of things that have happened in the past with friends of friends getting hired. People want everything to be transparent and above board, which is exactly what this government promised to do. However, of course, at every single turn, the government's views on transparency and what actually happens are two different things.

It would be interesting to hear government members' thoughts on a transparent hiring process for the consumer advocate. However, we will never get them because, again, we are under a time allocation motion.

13(3) The remuneration and other conditions of employment of the employees... shall be determined by the Consumer Advocate.

règlement, le cas échéant, le défenseur nomme les employés qu'il juge nécessaires pour assurer l'exercice efficace des fonctions que lui confère la présente loi ou toute autre loi.

J'ai cru entendre pendant la séance d'information qu'il y aurait un maximum de huit personnes au sein du bureau, mais je devrai vérifier cela.

Le défenseur des consommateurs sera responsable de veiller à ce que la nomination des employés à leur poste soit « fondée sur le mérite ». Lorsque nous établissons un autre palier de bureaucratie, nous devons toujours nous demander : Construit-on un royaume? Constatons-nous des nominations partisans au conseil parce que ses membres connaissent la personne? Ils pourraient dire que la personne possède les compétences requises, qu'ils sont à l'aise avec ses aptitudes et qu'ils ont un processus qui rend légitime le recrutement de la personne, alors que, en réalité, aucun processus véritablement concurrentiel ne permettrait une telle situation.

Encore une fois, si le projet de loi venait à être renvoyé au Comité de la politique économique — nous n'aurons pas suffisamment de temps, car nous sommes limités par une motion d'attribution du temps —, je me demande si le défenseur des consommateurs est soumis à des restrictions. Y a-t-il un processus de recrutement bien défini par lequel le défenseur peut recruter des gens? Les gens ne veulent pas revivre l'expérience de l'époque, où l'on recrutait des amis d'amis. Les gens veulent que tout soit transparent et soit fait dans les règles, ce qui est exactement ce que le gouvernement actuel a promis de faire. Toutefois, bien entendu, à chaque étape, le point de vue du gouvernement en matière de transparence et ce qui se passe réellement sont deux choses bien différentes.

Il serait intéressant de connaître l'avis des parlementaires du côté du gouvernement sur la mise en place d'un processus de recrutement transparent pour le défenseur des consommateurs. Toutefois, nous ne le saurons jamais, car, encore une fois, nous sommes limités par une motion d'attribution du temps.

13(3) Le défenseur fixe la rémunération et les autres conditions d'emploi des employés

Will employee salaries be constrained by any limits? We know the consumer advocate is limited to a deputy minister's level. What salary levels would the consumer advocate be limited to? Again, we don't know, and we won't know these things once this bill passes through the Legislature. We don't know what the overall cost is going to be.

13(4) The pension plan converted to a shared risk plan in accordance with An Act Respecting Public Service Pensions applies to employees of the Office of the Energy Sector Consumer Advocate.

Again, the government is saying: We're okay with putting people under this pension scheme, even though we made a bunch of noise, made a change to another pension scheme, and don't have the foggiest clue what that's going to cost taxpayers. We're just going to put these people under this pension scheme because, well, we need to get this piece of legislation out and we're running out of time. We didn't schedule enough time in the House, and we need to get this done, so let's put these employees under a shared risk pension plan because we don't know what else to do.

That's what I would say is happening.

13(5) Despite sections 5 and 6 of the Financial Administration Act, an employee of the Office of the Energy Sector Consumer Advocate may participate in any employee benefit program established by the Treasury Board.

That makes sense. If you are an employee, you get to take part in all those things that would be related to your job or posting.

The people on the board also have to take an oath of affirmation. That's pretty standard. It makes sense.

11:45

13(7) The Consumer Advocate may contract for the professional services, for limited periods of time or in respect of particular matters, that the Consumer Advocate considers necessary to perform the

Les salaires des employés seront-ils assujettis à des limites? Nous savons que le poste de défenseur des consommateurs est limité au niveau d'un sous-ministre. À quels niveaux la rémunération du défenseur des consommateurs serait-elle limitée? Encore une fois, nous ne le savons pas, et nous ne le saurons pas une fois que le projet de loi aura été adopté par l'Assemblée législative. Nous ne savons pas quel sera le coût global.

13(4) Le régime de pension converti en régime à risques partagés conformément à la Loi concernant la pension de retraite dans les services publics s'applique aux employés du Bureau du défenseur des consommateurs du secteur énergétique.

Encore une fois, Le gouvernement dit : Nous ne voyons pas d'inconvénient à intégrer les gens au régime de pension actuel, même si nous avons fait tout un tapage, que nous avons modifié un autre régime de pension et que nous n'avons pas la moindre idée de ce que cela coûtera aux contribuables. Nous inscrirons les gens à ce régime de pension parce que, disons, nous devons faire adopter le projet de loi et nous n'avons pas suffisamment de temps. Nous n'avons pas prévu suffisamment de temps à la Chambre et nous devons en finir ; inscrivons donc les employés à un régime de pension à risque partagé, car nous ne savons pas quoi faire d'autre.

Voilà ce qui se passe, à mon avis.

13(5) Par dérogation aux articles 5 et 6 de la Loi sur l'administration financière, les membres du personnel du Bureau du défenseur des consommateurs du secteur énergétique sont admissibles à participer aux programmes d'avantages sociaux des employés qu'établit le Conseil du Trésor.

Voilà qui est logique. Si l'on est un employé, on peut participer à toutes les activités liées à son poste ou à son affectation.

Les membres du conseil doivent également prêter serment ou faire une déclaration solennelle. Voilà une chose assez habituelle. C'est logique.

13(7) Le défenseur peut conclure des contrats de services professionnels pour des périodes de temps limitées ou dans des domaines particuliers, s'il

Consumers Advocate's duties or carry out the Consumer Advocate's functions under this Act or any other Act.

Again, legislation is not designed to do this, but what are the definitions of “limited periods of time” and “in respect of particular matters”? What are the situations for which a consumer advocate could go out and contract somebody? What are the dollar limits? What are the time constraints? What are the situations for which they can do that? We’ll never know because this bill is going to get passed without a proper vetting process.

It’s important that opposition members ask these questions here so they’re on the record. If things start to go awry and this thing starts to mushroom, there will be proof that at some point, somewhere, somebody stood up and said: This government needs to make sure that these things are answered for. That is exactly the problem with a government that uses closure because they don’t want to hear what the opposition has to say.

Delegation of powers

14(1) The Consumer Advocate may delegate in writing to any person any power conferred or imposed on the Consumer Advocate under this or any other Act, except the power of delegation, the power to refer a question or complaint to the Board and the power to prepare reports under this Act or any other Act.

That one makes sense to me. You want to make sure your advocate is the person who keeps those powers because it keeps things a little more in check.

if the Consumer Advocate is in a conflict of interest . . . the Consumer Advocate may delegate in writing to any person any power conferred

That makes sense. That is a restriction that, in the previous section, makes sense. The government is providing a clause here to say: Do you know what? We could come into a situation where the advocate has a conflict of interest, and they do need to confer those powers. It has to be done in writing. That has to be above board, so that makes perfect sense. I would argue that this is pretty standard with other boards.

l’estime nécessaire à l’exercice des fonctions que lui confère la présente loi ou toute autre loi.

Encore une fois, le projet de loi n’est pas conçu à une telle fin, mais quelles sont les définitions des termes « périodes de temps limitées » et « dans des domaines particuliers »? Dans quelles situations un défenseur des consommateurs pourrait-il conclure un contrat avec quelqu’un? Quelles sont les limites financières? Quelles sont les contraintes de temps? Dans quelles situations peut-il agir ainsi? Nous ne le saurons jamais, car le projet de loi sera adopté sans processus d’examen adéquat.

Il est important que les parlementaires du côté de l’opposition posent les questions ici afin qu’elles soient consignées au compte rendu. Si les choses commencent à mal tourner et que la situation prend de l’ampleur, ce sera la preuve qu’à un moment donné, quelque part, quelqu’un s’est levé et a dit : Le gouvernement doit veiller à ce que des comptes soient rendus. Voilà exactement le problème avec un gouvernement qui a recours à une motion de clôture, car il ne veut pas entendre ce que l’opposition a à dire.

Délégation de pouvoirs

14(1) Le défenseur peut déléguer par écrit à quiconque tout pouvoir que lui confère ou lui impose la présente loi ou toute autre loi, sauf le pouvoir de déléguer, le pouvoir de renvoyer des questions ou des plaintes devant la Commission et celui relatif à la préparation de rapports sous le régime de la présente loi ou de toute autre loi.

Voilà qui me semble logique. Il faut s’assurer que c’est bien le défenseur qui détient de tels pouvoirs, car cela permet de garder un peu plus les choses sous contrôle.

le défenseur en situation de conflit d’intérêts [...] peut déléguer par écrit à quiconque tout pouvoir

Voilà qui est logique. Voilà une restriction qui, dans l’article précédent, est logique. Le gouvernement prévoit ici une disposition pour dire : Savez-vous quoi? Nous pourrions nous retrouver dans une situation où le défenseur est en situation de conflit d’intérêts et doit effectivement déléguer ses pouvoirs. Il faut que ce soit fait par écrit. Tout doit être fait dans les règles, ce qui est tout à fait logique. Je dirais que

14(6) A person purporting to exercise a power or performing a duty of the Consumer Advocate by virtue of a delegation . . . shall produce evidence of their authority to exercise that power or duty when required to do so.

Again, that makes sense. If you have somebody working outside their purview or their circle of ability, you want to make sure they can produce a document with evidence to show that their work is allowed and conforms with the law.

The next section deals with the confidentiality of information, which you obviously want.

15(1) The following persons shall keep confidential all information and any matter that come to their knowledge in the exercise of their powers and duties under this Act or any other Act, unless required to disclose it by law or in furtherance of the Consumer Advocate's mandate under this Act or any other Act:

(a) the Consumer Advocate or a former Consumer Advocate;

(b) an employee or a former employee of the Office of the Energy Sector Consumer Advocate; and

(c) any person appointed to assist

So, anybody related to this office, anybody who works in this office, and anybody who has worked in this office has to make sure that they keep all that information confidential.

15(2) Failure to comply . . . is sufficient grounds for dismissal or other disciplinary action

It makes perfect sense. A lot of this writes itself for the government. All the government members have to do is follow a template and say: This is what is done in other areas, so we're just going to put it in Bill 46.

c'est une pratique assez courante dans le cas d'autres commissions.

14(6) Toute personne censée exercer un pouvoir ou une fonction du défenseur au titre d'une délégation prévue au paragraphe [...] produit sur demande une preuve de son autorité.

Encore une fois, le tout est logique. Si une personne exerce une activité qui ne relève pas de ses compétences ou de son domaine d'aptitude, vous devez vous assurer qu'elle est en mesure de produire un document attestant que son travail est autorisé et conforme à la loi.

L'article suivant traite de la confidentialité des renseignements, ce que vous souhaitez manifestement.

15(1) Les personnes qui suivent sont tenues de protéger la confidentialité de tout renseignement et de toute affaire dont elles prennent connaissance dans l'exercice des pouvoirs et des fonctions que leur confère ou leur impose la présente loi ou toute autre loi, à moins qu'elles n'y soient tenues par la loi ou qu'elles ne le fassent dans l'exécution du mandat du défenseur en vertu de la présente loi ou de toute autre loi :

a) le défenseur ou un ancien défenseur ;

b) un employé ou un ancien employé du Bureau du défenseur des consommateurs du secteur énergétique ;

c) toute personne nommée pour assister

Ainsi, toute personne liée à ce bureau, toute personne qui y travaille et toute personne qui y a travaillé est tenue de protéger la confidentialité de tout renseignement.

15(2) Le non-respect [...] constitue un motif suffisant pour un congédiement ou pour la prise de toute autre mesure disciplinaire

C'est tout à fait logique. Pour le gouvernement, une grande partie du projet de loi s'écrit presque tout seul. Il suffit aux parlementaires du côté du gouvernement de suivre un modèle et de dire : Voilà ce qui se fait

We are required to scrutinize bills, to ask those questions on the floor of this House, and to have this debate. In the case of Bill 46, we're not going to get the chance to do that. Through the course of putting a bill together, it's very easy for government members to say that they're going to put this thing in it, but it gets missed. It happens all the time in legislation.

It has happened here. A piece of legislation can have unintended consequences, or unanswered things can take place, so you have to go back to it. I've seen government members have to fix their own bills in the process of them going through. I'm not saying that's the case with this bill. I think the government copied and pasted most of it. Most of it should be okay. However, if there is anything particularly related to this office that government members didn't do their homework on, we could be creating a situation where they will have to come back and deal with errors or omissions in their own legislation. That's why it's important to have a thorough vetting process and not to have a government that promised and committed to transparency use closure to limit debate on something that impacts services New Brunswickers receive.

11:50

The head office of the energy sector consumer advocate would be in Saint John. When we asked about that, we were told that we would pay a market rate. Well, market rates fluctuate. We don't know exactly where the office would be. We don't know whether it would be accessible to people. Saint John is an older city. Not all of those buildings have accessibility built into them. They have stone steps. They never had ramps back in those days. Will any budget be set aside to retrofit these buildings and make them more accessible? Will it be a single-floor situation, or will it have floors that you have to take an elevator to reach and that a person with limited mobility or no mobility can't access? Again, we don't

dans d'autres domaines ; nous intégrerons donc le tout au projet de loi 46.

Nous sommes tenus d'examiner minutieusement les projets de loi, de poser des questions à la Chambre et de mener le débat. Dans le cas du projet de loi 46, nous n'aurons pas l'occasion de le faire. À l'étape de l'élaboration d'un projet de loi, il est très facile pour les parlementaires du côté du gouvernement de dire qu'ils vont y inclure un certain élément, qui finit toutefois par être omis. Une telle situation se produit tout le temps dans les mesures législatives.

Une telle situation s'est déjà produite ici. Une mesure législative peut entraîner des conséquences imprévues, ou des questions non résolues peuvent donner lieu à certaines situations ; il faut donc y revenir. J'ai vu des parlementaires du côté du gouvernement devoir corriger leurs propres projets de loi pendant le processus d'adoption. Je ne dis pas que c'est le cas en ce qui concerne le projet de loi actuel. Je pense que le gouvernement a copié et collé la majeure partie de celui-ci. Dans l'ensemble, cela devrait convenir. Toutefois, s'il y a des aspects qui portent notamment sur la question du bureau du défenseur que les parlementaires du côté du gouvernement n'ont pas examinée, nous pourrions créer une situation où ils devront revenir pour corriger les erreurs ou les omissions que comporte leur projet de loi. Voilà pourquoi il est important de mettre en place un processus de vérification approfondie et de ne pas laisser un gouvernement, qui a promis de faire preuve de transparence et qui est résolu à tenir sa promesse, recourir à une motion de clôture pour limiter le débat sur un sujet qui a une incidence sur les services que reçoivent les gens du Nouveau-Brunswick.

Le siège du défenseur des consommateurs du secteur énergétique serait situé à Saint John. Lorsque nous avons posé des questions à ce sujet, on nous a répondu que nous paierions un taux du marché. Eh bien, les taux du marché fluctuent. Nous ne savons pas exactement où se trouverait le bureau du défenseur. Nous ne savons pas s'il serait accessible à la population. Saint John est une vieille ville. Les édifices ne sont pas tous construits pour être accessibles. Ils comportent des marches en pierre. À l'époque, il n'y avait jamais de rampes d'accès. Un budget sera-t-il prévu pour rénover ces édifices et les rendre plus accessibles? S'agira-t-il d'un aménagement sur un seul étage, ou y aura-t-il des étages uniquement accessibles par ascenseur,

know what this office would look like or how much it would cost.

The fiscal year makes sense. That is pretty standard.

Initial budget

not later than September 1, 2026, the Minister shall submit to the Board a budget of projected operating expenses and direct expenses for the balance of the fiscal year.

The minister is going to describe the initial budget, and then:

18(2) On the recommendation of the Minister, the Lieutenant-Governor in Council may extend the time for the submission of the budget referred to in subsection (1) by setting a new deadline, prescribed by regulation, for its submission.

In cases of sickness or family matters—whatever reason—it gives the advocate a little bit of flexibility to submit their budget.

Budget of operating expenses and direct expenses

19(1) Not later than January 15 of each year, the Consumer Advocate shall submit to the Minister for approval a budget of projected operating expenses and direct expenses for the next fiscal year.

This is the part where it intersects with the minister. It says:

not later than February 15 of each year, the Minister shall approve or reject

It gives a timeline for submission and a timeline for approval or rejection.

19(3) When approving the budget, the Minister may make those changes to the budget that the Minister considers appropriate.

inaccessible aux personnes à mobilité réduite, ou sans mobilité? Encore une fois, nous ne savons pas à quoi ressemblerait un tel bureau ni combien il coûterait.

L'exercice financier peut se comprendre. Voilà une chose assez habituelle.

Budget initial

[...] le ministre soumet à la Commission au plus tard le 1^{er} septembre 2026 un budget détaillant les dépenses de fonctionnement et les dépenses directes prévues pour le reste de l'exercice financier.

Le ministre présentera le budget initial, puis :

18(2) Sur la recommandation du ministre, le lieutenant-gouverneur en conseil peut proroger la date limite pour la soumission du budget mentionnée au paragraphe (1) en fixant pour celle-ci, par règlement, une nouvelle date limite.

En cas de maladie ou de problèmes familiaux — quelle que soit la raison —, la disposition donne au défenseur une certaine marge de manoeuvre pour présenter son budget.

Budget des dépenses de fonctionnement et des dépenses directes

19(1) Au plus tard le 15 janvier de chaque année, le défenseur soumet à l'approbation du ministre un budget détaillant les dépenses de fonctionnement et les dépenses directes prévues pour le prochain exercice financier.

Voici la partie qui concerne le ministre. Le projet de loi indique :

au plus tard le 15 février de chaque année, le ministre approuve ou rejette

Il fixe donc un échéancier pour la présentation du budget et un échéancier pour l'approbation ou le rejet de celui-ci.

19(3) Dans le cadre de l'approbation du budget, le ministre peut y apporter les modifications qu'il estime convenables.

19(4) If the Minister does not make a determination under subsection (2) on or before the date set, the budget shall be deemed to be approved after that date.

Again, we don't know whether the government has followed a standardized protocol for what is done that has been used for other boards that have been created. We don't know under which conditions the minister might change the budget or what the minister might decide to do to change the budget. Will they increase it? Will they decrease it? We have no idea. We don't know what the minister could do here, and we can't ask questions because we are under the time allocation rule.

Assessment of operating expenses and direct expenses

It gives all the definitions of an operating expense and a direct expense.

“attributable expenses” means direct expenses, other than non-attributable expenses, incurred in relation to a proceeding commenced by a person, a public utility, the New Brunswick Power Corporation or the Board.

“non-attributable expenses” means direct expenses incurred as a result of a review conducted by the Board under section 14 of the Petroleum Products Pricing Act.

“public utility” means a public utility as defined in section 53 of the Energy and Utilities Board Act.

20(2) *With respect to the amount of budgeted operating expenses and direct expenses in the next fiscal year,*

(a) an amount equal to the total amount of those expense shall be collected by the Board and remitted to the Office of the Energy Sector Consumer Advocate,

(b) the amount of operating expenses and attributable expenses shall be included in the annual expenses for the Board for the purposes of

19(4) Si le ministre ne rend pas la décision prévue au paragraphe (2) au plus tard à la date qui y est indiquée, le budget est réputé approuvé après celle-ci.

Encore une fois, nous ne savons pas si le gouvernement a suivi un protocole normalisé pour le processus actuel, comme cela a été le cas pour d'autres conseils créés. Nous ignorons dans quelles conditions le ministre pourrait changer le budget ou quelles mesures il pourrait décider de prendre à ce sujet. Augmentera-t-il le budget? Le réduira-t-il? Nous n'en savons rien. Nous ignorons ce que le ministre pourrait faire dans ce cas précis et nous ne pouvons pas poser de questions, car nous sommes limités par la règle d'attribution du temps.

Cotisation des dépenses de fonctionnement et des dépenses directes

Le projet de loi fournit toutes les définitions relatives aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses directes.

« dépenses imputables » Dépenses directes, autres que les dépenses non imputables, engagées dans le cadre d'une instance introduite par une personne physique ou morale, une entreprise de services publics, la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick ou la Commission.

« dépenses non imputables » Dépenses directes engagées par suite d'un examen auquel procède la Commission en vertu de l'article 14 de la Loi sur la fixation des prix des produits pétroliers.

« entreprise de services publics » S'entend selon la définition que donne du terme « entreprise de service public » l'article 53 de la Loi sur la Commission de l'énergie et des services publics.

20(2) *S'agissant du montant des dépenses de fonctionnement et du montant des dépenses directes budgétées pour le prochain exercice financier :*

a) une somme représentant l'ensemble de ces montants est perçue par la Commission, puis remise au Bureau du défenseur des consommateurs du secteur énergétique ;

b) le montant des dépenses de fonctionnement et celui des dépenses imputables sont inclus dans le montant des dépenses annuelles de la Commission aux fins de fixation de la cotisation prévue à

assessment under section 50 of the Energy and Utilities Board Act,

(c) an amount equal to the amount of operating expenses shall be assessed under that section as common expenses,

(d) an amount equal to the amount of attributable expenses shall be assessed under that section as direct expenses, and

(e) an amount equal to the amount of nonattributable expenses shall be paid out of the levy collected under section 26 of the Petroleum Products Pricing Act.

l'article 50 de la Loi sur la Commission de l'énergie et des services publics ;

c) une somme égale au montant des dépenses de fonctionnement est cotisée en application de ce même article à titre de dépenses communes ;

d) une somme égale au montant des dépenses imputables est cotisée en application de ce même article à titre de dépenses directes ;

e) une somme égale au montant des dépenses non imputables est prélevée sur les redevances perçues au titre de l'article 26 de la Loi sur la fixation des prix des produits pétroliers.

11:55

This section deals with the assessment of operating expenses and direct expenses. The government indicated that, every single year, a report will be submitted by the board. That's a step in the right direction. However, we all know that those annual reports are subject to whatever the report's creator wants to include and include under a particular headline. There is no standardized rule forcing any board to reveal in its annual report exactly where its money went and what it spent it on. That is certainly a concern. We would love to see a commitment to making sure that the annual report actually gives people the transparency they deserve, especially when they are paying for a service that's going to cost millions of dollars.

20(3) If the amount remitted to the Office of the Energy Sector Consumer Advocate for a fiscal year is more than the actual operating expenses or direct expenses, as the case may be... the surplus shall be deducted from the amount included in operating expenses or direct expenses, as the case may be, in the budget submitted by the Consumer Advocate for the following fiscal year.

That is always interesting. Over the years that I've been here, I've heard about a concept called "March madness" in government departments. Let's say that a department puts forward a budget for a particular year. If, for whatever reason... Maybe there were fewer cases for the consumer advocate to look at. Maybe the consulting fees were lower because the cases were straightforward that year, or maybe they got a break on the rent. Who knows? Whatever they put in as their

L'article en question traite de la cotisation des dépenses de fonctionnement et des dépenses directes. Le gouvernement a indiqué que, chaque année sans exception, un rapport serait présenté par la commission. C'est un pas dans la bonne direction. Toutefois, nous savons tous que le contenu de ces rapports annuels dépend de ce que veut y inclure son auteur et de ce qu'il veut inclure sous une certaine rubrique. Aucune règle uniformisée n'oblige une commission à révéler avec exactitude dans son rapport annuel les dépenses qu'elle a réalisées et ce à quoi celles-ci ont été consacrées. C'est certainement une préoccupation. Nous aimerions constater une volonté de veiller à ce que le rapport annuel assure en fait aux gens la transparence qu'ils méritent, surtout puisqu'ils paient un service qui coûtera des millions de dollars.

20(3) Si le montant de la somme remise au Bureau du défenseur des consommateurs du secteur énergétique pour un exercice financier est supérieur au montant des dépenses de fonctionnement réelles ou des dépenses directes réelles, selon le cas [...], le surplus est déduit du montant des dépenses de fonctionnement ou des dépenses directes, selon le cas, prévu au budget que soumet le défenseur pour le prochain exercice financier.

Voilà qui est toujours intéressant. Depuis mon arrivée ici, j'ai entendu parler au fil des ans du concept de la bousculade du mois de mars dans les ministères. Disons qu'un ministère présente un budget pour une année donnée. Si, pour une raison ou pour une autre... Il y avait peut-être, pour le défenseur des consommateurs, moins de cas à examiner. Les frais de consultation étaient peut-être moins élevés parce que les cas étaient plus simples cette année-là, ou le

budget... For the sake of the argument, let's just say that the office has a budget of \$1 million and that, for whatever reason, it comes in at \$750 000 that year. According to this subsection, next year, the department's budget would be \$750 000.

What you see, and we've certainly seen it in government departments over the decades, is the effort to spend up to your budget. That is always a concern. How can we say that we are being responsible with taxpayers' money if we are not controlling that kind of activity? I'm not saying that it is going to happen. I'm saying that it has happened. I'm saying that the way this section is written allows for it to happen. It's something that we certainly have to keep in mind when we create these boards.

20(4) If the amount remitted to the Office of the Energy Sector Consumer Advocate for a fiscal year is less than the actual operating expenses or direct expenses, as the case may be, for that fiscal year, the Consumer Advocate may submit to the Minister for approval a budget of projected operating expenses or direct expenses, as the case may be, for the balance of that fiscal year.

The consumer advocate's office will be able to overspend. Just like our municipalities, which are not supposed to be able to overspend, this entity could overspend and submit applications to the minister that say... I'd love to do what I did the other day when I said: Can I have a little more, please? I think that was a bit of a hit over there.

(Interjections.)

Mr. Savoie: It showed my drama background, but I won't do it again.

This section allows the consumer advocate's office to overspend and allows the minister to assent to that overspending. There is a control issue there.

ministère a peut-être bénéficié d'un répit en ce qui concerne le loyer. Qui sait? Peu importe ce qui est inscrit au budget... Aux fins de la discussion, disons que le bureau dispose d'un budget de 1 million de dollars et que, pour une raison ou pour une autre, les dépenses de cette année-là s'élèvent à 750 000 \$. D'après le paragraphe en question, l'année prochaine, le budget du ministère pourrait être de 750 000 \$.

Ce dont vous êtes témoins, et nous l'avons certainement constaté au fil des décennies au sein des ministères, c'est le déploiement d'efforts en vue de dépenser l'intégralité de son budget. C'est toujours une préoccupation. Comment pouvons-nous dire que nous gérons de manière responsable l'argent des contribuables si nous ne régulons pas des activités du genre? Je ne dis pas que de telles activités seront menées. Je dis qu'elles l'ont déjà été. Je dis que le libellé de l'article permet que cela se produise. C'est quelque chose que nous devons certainement garder à l'esprit lorsque nous créons de telles commissions.

20(4) Si le montant de la somme remise au Bureau du défenseur des consommateurs du secteur énergétique pour un exercice financier est inférieur au montant des dépenses de fonctionnement réelles ou des dépenses directes réelles, selon le cas, pour ce même exercice, le défenseur peut soumettre à l'approbation du ministre un budget détaillant les dépenses de fonctionnement ou les dépenses directes, selon le cas, prévues pour le reste de l'exercice financier.

Le bureau du défenseur des consommateurs sera en mesure de dépasser son budget. Tout comme nos municipalités, qui ne sont pas censées pouvoir dépasser leur budget, l'entité pourrait dépasser le sien et soumettre au ministre des demandes qui indiquent... J'aimerais faire la même chose que l'autre jour, lorsque j'ai dit : Puis-je obtenir un peu plus d'argent, s'il vous plaît? Je pense que mon intervention a suscité une réaction plutôt favorable de l'autre côté.

(Exclamations.)

M. Savoie : Mon intervention a mis en valeur mes antécédents en théâtre, mais je ne recommencerais pas.

Le paragraphe permet au bureau du défenseur des consommateurs de dépasser son budget et au ministre d'y consentir. Il y a un problème de surveillance à cet égard.

(Interjections.)

Mr. Savoie: Yes, there's a lack of control.

The next areas talk about how, after receiving the budget, the minister shall approve, reject, or make changes to the budget that they consider "appropriate". If the minister does not make a determination, the budget is "deemed to be approved". Okay.

Statement of account

21 *The Consumer Advocate shall submit to the Board a statement of account of all direct expenses incurred in relation to a Board proceeding at the following times:*

(a) within 30 days after the end of each quarter of a fiscal year;

(b) within 60 days after the conclusion of the proceeding; and—

12:00

Madam Speaker: According to the Orders of the Day, it being 12 noon, that concludes second reading debate for now. The House will recess until 3 p.m. to allow the economic policy committee to meet from 1 p.m. until 3 p.m. The House is in recess. Thank you.

(The House recessed at 12 p.m.)

The House resumed at 3 p.m.)

15:00

Madam Speaker: Good afternoon.

Bon après-midi. Veuillez vous asseoir.

Please be seated.

Bon après-midi.

Good afternoon. Please be seated. Thank you. According to the Orders of the Day, we will debate Motion 45.

(Exclamations.)

M. Savoie : Oui, il y a un manque de surveillance.

Les prochaines parties énoncent que, après avoir reçu le budget, le ministre approuve ou rejette le budget, ou il y apporte les modifications qu'il estime « convenables ». Si le ministre ne rend pas de décision, le budget est « réputé approuvé ». D'accord.

État de compte

21 *Le défenseur présente à la Commission un état de compte indiquant toutes les dépenses directes qu'il a engagées dans le cadre d'une instance tenue devant la Commission :*

a) dans les trente jours suivant la fin de chaque trimestre d'exercice ;

b) dans les soixante jours suivant la clôture de l'instance ;

La présidente : Conformément à l'ordre du jour, et étant donné qu'il est midi, le débat à l'étape de la deuxième lecture prend fin pour le moment. La séance est suspendue et reprendra à 15 h pour permettre la tenue d'une réunion du Comité de la politique économique de 13 h à 15 h. La séance est levée. Merci.

(La séance est suspendue à midi.)

La séance reprend à 15 h.)

La présidente : Bon après-midi.

Good afternoon. Please be seated.

Veuillez vous asseoir.

Good afternoon.

Bon après-midi. Veuillez vous asseoir. Merci. Conformément à l'ordre du jour, nous débattons de la motion 45.

Motion 45

Conformément à l'avis de motion 45, **M. J. LeBlanc**, appuyé par **M^{me} Wilcott**, propose ce qui suit :

que, par dérogation au Règlement de l'Assemblée législative et après l'adoption de la présente motion, 42 heures soient imparties aux délibérations à toutes les étapes de l'étude des projets de loi 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50, rétroactivement au 12 mai 2026, et que, à l'expiration du délai de 42 heures, sauf conclusion antérieure de l'étude, la présidente de la Chambre ou du Comité permanent de la politique économique, selon le cas, interrompe les délibérations et procède à chaque mise aux voix nécessaire pour donner suite aux ordres portant deuxième lecture, étude en comité et rapport à la Chambre ainsi que troisième lecture et adoption des projets de loi et qu'il soit permis, au besoin, que les projets de loi franchissent plus d'une étape le jour même ;

que, nonobstant l'expiration du délai de 42 heures, 20 minutes soient imparties, au besoin, à l'étude des projets de loi en comité, sur demande du leader parlementaire du gouvernement ;

que, par dérogation à l'horaire de séance actuel, prescrit à l'article 29 du Règlement, la Chambre, le mardi et le mercredi, puisse aussi siéger de 19 h à 22 h pour le reste de la deuxième session de la 61^e législature.

(**Madam Speaker** read the motion, and the following debate ensued.)

15:05

Debate on Motion / Débat sur la motion

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Madam Speaker. Throughout this session, we have introduced bills designed to improve the lives of all New Brunswickers. We took the first step toward pay equity with the *Pay Transparency Act*, extending unpaid job protected leave, facilitating labour mobility by improving access to apprenticeships and occupational certification, broadening the scope of practice for midwives, allowing them to participate in our health care system in a more official capacity, and unlocking our new mineral strategy. For many years, New Brunswickers have been asking for property tax

Motion 45

Mr. J. LeBlanc, pursuant to notice of Motion 45, moved, seconded by **Ms. Wilcott**, as follows:

THAT, notwithstanding the Standing Rules of the Assembly, following the adoption of this motion, there shall be 42 hours allocated for the proceedings at all stages of the passage of Bills 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 and 50 which shall include the hours spent considering said Bills from May 12, 2026, and onward, and at the expiration of the said 42 hours, unless sooner concluded, the Speaker, or the Chair of the Standing Committee on Economic Policy as the case may be, shall interrupt the proceedings and put every question necessary to dispose of the order for second reading of the said Bills; the order for consideration of the said Bills in committee and report of the Bills to the House; and the order for third reading and passage of the said Bills; and where necessary, the said Bills shall be allowed to advance more than one stage in one day;

THAT, notwithstanding the expiry of the said 42 hours, there shall be, if necessary, 20 minutes allocated at committee stage for the consideration of the said Bills, if requested by the Government House Leader;

THAT in addition to the existing sitting hours prescribed in Standing Rule 29, the House may sit on Tuesday and Wednesday evenings from 7 p.m. until 10 p.m. for the duration of the Second Session of the 61st Legislative Assembly.

(**La présidente** donne lecture de la motion ; il s'élève un débat.)

Débat sur la motion / Debate on Motion

M. J. LeBlanc : Merci, Madame la présidente. Tout au long de la session, nous avons présenté des projets de loi conçus pour améliorer la vie de tous les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons franchi la première étape vers l'équité salariale au moyen de la *Loi sur la transparence salariale*, nous avons prolongé le congé sans solde avec protection de l'emploi, nous avons facilité la mobilité de la main-d'œuvre au moyen de l'amélioration de l'accès à l'apprentissage et à la certification professionnelle, nous avons élargi le champ de pratique des sages-femmes et leur avons permis de participer de façon plus officielle à la

reform. We finally brought that forward, among other pieces of legislation.

The review and thorough examination of legislation on the floor of the House are key cornerstones of our democracy. Despite this, the opposition members have seemingly chosen to shirk their duties in favour of making political points. Rather than bringing meaningful debate, we heard them repeat the same AI generated speeches with a lack of clarity on the opposition's position. On multiple occasions, we saw members opposite have different stances on bills. It has been impossible to read where the opposition is trying to go. This has resulted in bills getting stuck in endless loops at second reading, unable to get to the Standing Committee on Economic Policy, where ministers are able to shed light on their bills and bring clarity to questions surrounding the legislation.

If these bills had genuine issues, the opposition members should have pointed these out and used valid, logical arguments to isolate them, describe them, and bring them to committee, where they could be hammered out or otherwise rectified through floor amendments. Instead, the opposition members have been using these bills to talk about the province as a whole, issues outside of the direct scope of the bill, and expounding at length on these strange, vague tidbits.

The opposition members barely spent a few hours debating the first dozen bills. When they realized their mistake, they spent 11 hours debating Bill 40 alone, mostly by arguing that the bill didn't fix every problem in health care. That might be true, Madam Speaker, but the bill will help. When passed, it will improve reporting within our public health care system. It will make things better and safer for our patients.

prestation de services au sein de notre système de santé et nous avons lancé notre nouvelle stratégie sur les minéraux. Depuis de nombreuses années, les gens du Nouveau-Brunswick demandent une réforme de l'impôt foncier. Nous avons finalement présenté un projet de loi à cet égard, ainsi que d'autres projets de loi.

L'étude et l'examen approfondi de mesures législatives sur le parquet de la Chambre constituent des pierres angulaires de notre démocratie. Malgré cela, il semble que les parlementaires du côté de l'opposition aient décidé d'éluder leurs responsabilités afin de marquer des points politiques. Au lieu de contribuer sérieusement au débat, ils nous répètent les mêmes discours générés par l'IA qui ne définissent pas clairement la position de l'opposition. À de nombreuses reprises, nous avons entendu des gens d'en face exprimer des opinions différentes sur des projets de loi. Il est impossible de déterminer dans quelle direction l'opposition veut se diriger. Des projets de loi sont ainsi restés indéfiniment coincés à l'étape de la deuxième lecture, sans pouvoir être renvoyés au Comité permanent de la politique économique, devant lequel les ministres pourraient faire la lumière sur leurs projets de loi et donner des précisions pour répondre aux questions.

Si les projets de loi soulevaient véritablement des préoccupations, les parlementaires du côté de l'opposition auraient dû les signaler et employer des arguments valables et logiques pour les cerner, les décrire et les présenter au comité, qui pourrait les étudier en profondeur ou y donner suite au moyen d'amendements du parquet. Les parlementaires du côté de l'opposition utilisent plutôt les projets de loi pour parler de la province de façon générale et de questions qui ne se rapportent pas directement à leur objet et s'éterniser sur certains éléments étranges et vagues.

Les parlementaires du côté de l'opposition ont à peine passé quelques heures à débattre de la première douzaine de projets de loi. Lorsqu'ils ont constaté leur erreur, ils ont passé 11 heures à débattre du projet de loi 40 à lui seul, surtout en soutenant que le projet de loi ne réglait pas tous les problèmes en matière de soins de santé. C'est peut-être vrai, Madame la présidente, mais le projet de loi améliorera la situation. Lorsqu'il sera adopté, il améliorera la reddition de comptes au sein de notre système public de soins de santé. Il rendra les choses meilleures et plus sécuritaires pour nos patients.

Instead, the opposition members decided they wanted to use their time to waste this Legislature's valuable time. It is deeply unfortunate that the opposition members chose to put political games ahead of progress. Their approach seems to rely on fearmongering, delaying action, spreading confusion, and keeping New Brunswickers in the dark as to the actual meaning and purpose of these bills. As the member for Saint John East once said, this delay tactic is a valid tool of the opposition. I recall that.

I want to remind them of an important truth: New Brunswick is home to just over 860 000 people. In a province this close-knit, the actions that we take or fail to take in this House directly impact people's lives. The delays and political tactics we have seen from the opposition members not only slow down progress but also erode trust and diminish the quality of life for the very people we were elected to serve—the parents trying to make ends meet, the workers striving for a better future, and the seniors and patients hoping for stability, safety, and dignity. They all feel the consequences of this inaction.

15:10

Madam Speaker, we can only hope that the opposition members will step out of their political bubble and, for once, truly stand with the people of this province. At this time, their tactics are delaying several critical bills that were designed with one priority in mind: the well-being of New Brunswickers and the progress of New Brunswick. These bills are meant to respond to issues that affect the daily lives of our citizens. Take the *Act to Amend the Local Governance Act*, for example. This legislation focuses on providing communities with opportunities for alternative energy solutions. It allows for local options and creates a path to energy policies that prioritize sustainability and represent local voices.

Another bill is *An Act Respecting Property Tax Reform*. Families and homeowners across New

Les parlementaires du côté de l'opposition ont plutôt décidé d'employer leur temps à faire perdre du temps précieux à l'Assemblée législative. Il est très regrettable que les parlementaires du côté de l'opposition aient décidé de faire passer les jeux politiques avant le progrès. Leur approche semble se résumer à semer la peur, à retarder la prise de mesures, à semer la confusion et à laisser les gens du Nouveau-Brunswick dans l'ignorance pour ce qui est du sens et de l'objet véritables des projets de loi. Comme le député de Saint John-Est l'a déjà dit : les tactiques dilatoires constituent un outil valable de l'opposition. Je m'en souviens.

Je veux rappeler aux parlementaires du côté de l'opposition une vérité importante : Le Nouveau-Brunswick compte un peu plus de 860 000 habitants. Dans une province où les liens sont si étroits, les mesures que nous prenons ou que nous ne prenons pas à la Chambre ont une incidence directe sur la vie des gens. Les tactiques dilatoires et politiques que nous avons constatées de la part des parlementaires du côté de l'opposition non seulement ralentissent le progrès, mais minent aussi la confiance et la qualité de vie des gens qui nous ont élus pour les représenter — les parents qui essaient de joindre les deux bouts, les travailleurs qui luttent pour un avenir meilleur et les personnes âgées et les patients qui souhaitent stabilité, sécurité et dignité. Ils ressentent toutes les conséquences de l'inaction.

Madame la présidente, nous pouvons seulement espérer que les parlementaires du côté de l'opposition sortiront de leur bulle politique et, pour une fois, serviront véritablement au mieux les intérêts des gens de la province. À l'heure actuelle, leurs tactiques retardent l'adoption de plusieurs projets de loi essentiels qui ont été conçus en fonction d'une priorité : le bien-être des gens du Nouveau-Brunswick et le progrès du Nouveau-Brunswick. Les projets de loi sont censés régler des questions qui touchent la vie quotidienne de notre population. Prenez la *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale* comme exemple. Le projet de loi a comme objectif de fournir aux collectivités des occasions d'adopter des solutions de rechange en matière d'énergie. Il facilite l'adoption de solutions locales et ouvre la voie à des politiques en matière d'énergie qui accordent la priorité à la durabilité et qui représentent les voix locales.

Il y a aussi la *Loi concernant la réforme du régime d'impôt foncier*. Des familles et des propriétaires de

Brunswick have long struggled with outdated property tax systems. This Act ensures transparency, sustainability, and fairness. Another is *An Act Respecting the Energy Sector Consumer Advocate*. Presently, energy costs are a pressing issue for many families in our province. This bill gives New Brunswickers a stronger voice by creating a consumer advocate for energy who can represent their interests and ensure fairness in the energy sector.

There is *An Act to Amend the Lobbyists' Registration Act*. Transparency is essential for good governance. This Act provides greater accountability by requiring transparency from organizations lobbying government decision-makers. Continuing to delay this bill only leaves the public in the dark about who is influencing policy-makers and their decisions. *An Act Respecting Health Quality and Patient Safety* ensures that every New Brunswicker accessing medical care can trust that they will be treated with dignity and will receive the highest standard of care. Madam Speaker, delaying this legislation places patients at unnecessary risk, affecting people's lives and their trust in the system.

Each of these bills has been designed with one central question in mind: How can we improve the lives of New Brunswickers? These bills represent answers to that question, and every day that they are delayed means another family, worker, or patient is left without the assurance they need. When the members opposite block the *Lobbyists' Registration Act*, they protect those who prefer backroom influence over the transparency New Brunswickers deserve. When they halt the *Health Quality and Patient Safety Act*, they jeopardize the safety and trust that should define every interaction within our health care system.

Nous leur rappelons, Madame la présidente, que la Chambre n'est pas un terrain de football, où leur seul devoir en tant qu'opposition officielle serait de crier et

l'ensemble du Nouveau-Brunswick éprouvent depuis longtemps des difficultés en raison de systèmes d'impôt foncier désuets. Le projet de loi assure la transparence, la viabilité et l'équité. Il y a par ailleurs la *Loi concernant le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*. En ce moment, le coût de l'énergie est un enjeu pressant pour de nombreuses familles de notre province. Le projet de loi donne aux gens du Nouveau-Brunswick une voix plus forte par la création d'un poste de défenseur des consommateurs du secteur énergétique, lequel peut représenter leurs intérêts et assurer l'équité au sein du secteur énergétique.

Il y a également la *Loi modifiant la Loi sur l'inscription des lobbyistes*. La transparence est essentielle à la bonne gouvernance. Le projet de loi renforce la reddition de comptes en exigeant la transparence des organismes qui font du lobbyisme auprès de décideurs gouvernementaux. Retarder davantage l'adoption du projet de loi ne fait que laisser les gens dans l'ignorance au sujet des personnes qui influencent les responsables des politiques et leurs décisions. La *Loi concernant la qualité des soins de santé et la sécurité des patients* permet de veiller à ce que chaque personne du Nouveau-Brunswick qui reçoit des soins médicaux puisse avoir confiance qu'elle sera traitée avec dignité et qu'elle recevra des soins conformes aux normes les plus élevées. Madame la présidente, retarder l'adoption de ce projet de loi expose inutilement les patients à des risques, ce qui a une incidence sur la vie des gens et leur confiance dans le système.

La conception de chacun des projets de loi a été axée sur une question fondamentale : Comment pouvons-nous améliorer la vie des gens du Nouveau-Brunswick? Ces projets de loi sont la réponse à la question, et, chaque jour où leur adoption est retardée, une autre famille, un autre travailleur ou un autre patient sont laissés sans l'assurance dont ils ont besoin. Lorsque les gens d'en face bloquent la *Loi sur l'inscription des lobbyistes*, ils protègent les gens qui préfèrent l'influence dans les coulisses à la transparence que méritent les gens du Nouveau-Brunswick. Lorsqu'ils créent du retard quant à la *Loi sur la qualité des soins de santé et la sécurité des patients*, ils compromettent la sécurité et la confiance qui devraient caractériser chaque interaction au sein de notre système de soins de santé.

We remind them, Madam Speaker, that the House is not a football field, where their only duty as the official opposition would be to shout and create diversions. It

de créer des stratégies de diversion. C'est le lieu du peuple pour le peuple. Chaque minute perdue en raison de vos manoeuvres inutiles prive les familles du Nouveau-Brunswick d'un accès à divers services essentiels, à des protections et à une vie meilleure.

De plus, il faut se rappeler que la session actuelle est déjà d'une semaine plus longue qu'une session ordinaire. Nous en sommes actuellement à la septième semaine de la session, alors que les sessions durent normalement six semaines, Madame la présidente.

15:15

L'opposition officielle continue pourtant de dire que nous ne lui donnons pas assez de temps pour débattre convenablement des projets de loi.

Madame la présidente, l'opposition officielle a commencé la session et a dit que nous ne déposions que des projets de loi d'ordre administratif, des projets de loi mineurs renfermant de simples détails. Les parlementaires du côté de l'opposition officielle considèrent maintenant nos projets de loi comme des catastrophes. Ils disent avoir besoin de plus de temps, Madame la présidente. Comment peuvent-ils dire d'une part que nos projets de loi sont mineurs et d'autre part, que nos mesures législatives ruineront la province? Ils disent avoir besoin d'en débattre plus longuement. C'est de l'hypocrisie.

Madam Speaker, this is not only about bills lost to political deadlock but also about lives impacted by the lack of action and hope deferred by unnecessary delays. This government understands why it was elected. Our purpose is to work for New Brunswickers. We are working, and we are worried about the rising cost of living. We are worried about New Brunswickers' ability to access health care, their children's education, and their older parents' ability to get the care they deserve.

Simply put, New Brunswickers deserve better. They deserve an opposition that will rise above political fights and focus on addressing real issues. Madam Speaker, we are prioritizing the needs of New Brunswickers and addressing their challenges. We bring this time allocation motion forward today for the people of New Brunswick. It is for them we ensure that this House can deliver on the urgent issues they are counting on us to solve. It is for them that we insist on

is a place of and for the people. Every minute wasted because of your unhelpful manoeuvres deprives New Brunswick families of access to essential services, protections, and a better life.

In addition, it must be borne in mind that this session is already a week longer than an ordinary session. This is the seventh week of the session, while sessions normally last six weeks, Madam Speaker.

Yet official opposition members keep saying that we are not giving them enough time to debate bills properly.

Madam Speaker, the official opposition began the session saying that we were only tabling housekeeping bills, inconsequential bills containing minor technicalities. The official opposition members now consider our bills catastrophic. They say they need more time, Madam Speaker. How can they say, on the one hand, that our bills are minor and, on the other, that our legislation will ruin the province? They say they need to debate them longer. This is hypocrisy.

Madame la présidente, il s'agit non seulement de projets de loi perdus dans une impasse politique, mais aussi de vies touchées par le manque d'actions et d'un espoir repoussé par des délais inutiles. Le gouvernement comprend pourquoi il a été élu. Notre objectif est de travailler pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous travaillons, et nous nous inquiétons du coût de la vie qui augmente. Nous nous inquiétons de la capacité des gens du Nouveau-Brunswick à accéder aux soins de santé, de l'éducation de leurs enfants ainsi que de la capacité de leurs parents âgés à obtenir les soins qu'ils méritent.

En termes simples, les gens du Nouveau-Brunswick méritent mieux. Ils méritent une opposition qui s'élèvera au-dessus des luttes politiques et qui se concentrera sur la résolution des véritables problèmes. Madame la présidente, nous accordons la priorité aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick et nous nous attaquons à leurs défis. Nous présentons aujourd'hui la motion d'attribution du temps dans l'intérêt des gens du Nouveau-Brunswick. C'est pour eux que nous nous assurons que la Chambre peut donner suite aux

moving forward with this legislation that will bring real, tangible change.

This House is meant to be a place of action and of solutions, not a stage for delays and empty rhetoric. The people of this province expect us to lead with integrity, to focus on their struggles, and to make life better for them and their families. Our government will continue to fight for New Brunswickers. We will do what is necessary to ensure that essential legislation moves forward and that the voices of the people in this province are heard loud and clear. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Hogan: Thank you, Madam Speaker. I listened to the member opposite's speech. The new MLAs on the other side could certainly be forgiven a little bit for circumventing the democratic process. I'm sure that we're having a free vote on the motion this afternoon. However, the veteran MLAs... I take great issue with what the member for Shediac—Cap-Acadie said. You know, he complained about the fact that we availed ourselves of our legislative responsibility, which affords every member on this side 40 minutes to rise and speak on bills. Every member in this House is afforded that, although none of the members on the government side seem to want to rise even though they're bringing forward such important legislation. They suggest that, somehow, we're playing a game because we take our role as legislators seriously. We examine legislation and do not vote en bloc to just sweep things through.

15:20

Now we're looking at the death of the democratic process in New Brunswick so that this government can shove through its legislation. If these pieces of legislation were that important, as the member alluded to, then perhaps they should have started with those. Then they would have had lots of time. They say: We are sitting for an extra week. That's seven whole weeks. Wow. We could make it eight.

problèmes urgents qu'ils comptent sur nous pour régler. C'est pour eux que nous insistons pour poursuivre l'étude de mesures législatives qui apporteront des changements réels et tangibles.

La Chambre est censée être un lieu où règnent l'action et les solutions, non pas la scène de retards et de discours creux. Les gens de la province attendent de nous que nous dirigeons avec intégrité, que nous privilégions leurs difficultés et que nous améliorions leur vie et celle des membres de leur famille. Notre gouvernement continuera à se battre pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous ferons le nécessaire pour que les mesures législatives essentielles aillent de l'avant et pour que la voix des gens de cette province soit bien entendue. Merci, Madame la présidente.

M. Hogan : Merci, Madame la présidente. J'ai écouté l'intervention du député d'en face. On pourrait certainement pardonner un peu aux nouveaux parlementaires qui siègent de l'autre côté d'avoir contourné le processus démocratique. Je suis sûr que, cet après-midi, nous aurons un vote libre sur la motion. Toutefois, quant aux parlementaires chevronnés... Je m'oppose fermement aux propos du député de Shediac—Cap-Acadie. Vous savez, il s'est plaint du fait que nous nous sommes acquittés de notre responsabilité législative, qui accorde 40 minutes à chaque parlementaire de ce côté-ci pour prendre la parole au sujet de projets de loi. Chaque parlementaire se voit accorder une telle durée, bien qu'aucun des parlementaires du côté du gouvernement ne semble vouloir prendre la parole, même s'ils présentent d'importantes mesures législatives. Ils laissent entendre que, d'une certaine façon, nous jouons un jeu parce que nous prenons notre rôle de législateurs au sérieux. Nous examinons les mesures législatives et nous ne votons pas en bloc simplement pour accélérer les choses.

Or, nous observons la mort du processus démocratique au Nouveau-Brunswick de sorte que le gouvernement peut adopter à toute vapeur ses mesures législatives. Si les projets de loi en question étaient si importants, comme le député l'a laissé entendre, alors le gouvernement aurait dû commencer par ceux-là. Il aurait alors eu beaucoup de temps. Le gouvernement dit : Nous siégeons une autre semaine. Cela fait sept semaines entières. Waouh. Nous aurions pu siéger huit semaines.

Madam Speaker, these are some quotes from some of the seasoned members on the other side of the House from when our previous government was forced into a similar situation and had to bring in a time allocation motion, which we debated. The quotes lead me to believe that these members will not vote in favour of the time allocation motion this afternoon. Let's look at December 12, 2023, when the current Government House Leader said:

Holy mackerel...

I have to admit that I really like the use of "Holy mackerel". It's a fish.

Holy mackerel, what a sombre day for democracy in New Brunswick.

Well, you know, if the member still feels that it was a sombre day for democracy in New Brunswick, then I'm sure he will vote against the time allocation motion this afternoon.

At the end of the day, it is a sad day for democracy because, time and time again, we hear this government say that the words spoken by opposition members are a waste of time. That is shameful, Mr. Speaker.

Madam Speaker, I think I just heard the member say basically the same thing—that the words spoken by the opposition members were nothing but a waste of time and that we are playing some kind of game. That's shameful. It's shameful.

The Government House Leader continued.

The government members voted against sending this bill to law amendments. On this side of the House, we all proudly stood to send this bill to law amendments.

Well, we haven't had a lot of success with that.

Again, on December 12, 2023, the Government House Leader said:

Madame la présidente, voici certaines citations provenant de parlementaires chevronnés de l'autre côté de la Chambre, à l'époque où le gouvernement précédent, notre gouvernement, a été forcé de gérer une situation semblable et où il a dû présenter une motion d'attribution du temps, que nous avons débattue. Les citations me portent à croire que ces parlementaires ne voteront pas en faveur de la motion d'attribution du temps cet après-midi. Examinons le compte rendu du 12 décembre 2023, quand l'actuel leader parlementaire du gouvernement a dit :

Mon doux...

Je dois avouer que j'aime vraiment l'utilisation du « Mon doux ». C'est une expression savoureuse.

Mon doux, quel sombre jour pour la démocratie au Nouveau-Brunswick.

Eh bien, vous savez, si le député estime toujours qu'il s'agissait d'un sombre jour pour la démocratie au Nouveau-Brunswick, alors je suis sûr qu'il votera cet après-midi contre la motion d'attribution du temps.

En fin de compte, c'est un triste jour pour la démocratie parce que nous entendons sans cesse le gouvernement dire que les propos des parlementaires du côté de l'opposition sont un gaspillage de temps. C'est honteux, Monsieur le président.

Madame la présidente, je pense que je viens d'entendre le député dire essentiellement la même chose, que les propos des parlementaires du côté de l'opposition ne sont qu'un gaspillage de temps et que nous jouons une sorte de jeu. C'est honteux. C'est honteux.

Le leader parlementaire du gouvernement a poursuivi ainsi :

Ce sont les parlementaires du côté du gouvernement qui ont voté contre le renvoi du projet de loi au Comité de modification des lois. De ce côté-ci de la Chambre, nous avons tous fièrement voté pour le renvoi du projet de loi au Comité de modification des lois.

Eh bien, nous n'avons pas eu beaucoup de succès à cet égard.

Encore une fois, le 12 décembre 2023, le leader parlementaire du gouvernement a dit :

Mr. Speaker, as I finish my comments, clearly, this closure motion is unfortunate. It goes against what this House stands for.

That leads me to wonder, as when the member opposite was saying all that stuff, he had a lot of support from his team. I'm pretty sure that he will vote against this time allocation motion unless, somehow, he's had an epiphany in the past 18 or 19 months and decided that democracy doesn't matter. You know, I don't know how you could say one day that it's important to hear from the members of the opposition and then say another day that we are wasting the House's time by availing ourselves of our right. It's not only our right. It's also our obligation, as legislators, for the 860 000 New Brunswickers we all were elected to make life better for.

No, there hasn't been enough time to debate the bills. If there were, we wouldn't be here today.

I'm going to quote the Deputy Speaker, who, in 2023, was the Government House Leader. I'm sure that he will also vote against this time allocation motion, Madam Speaker. On December 12, 2023, the Deputy Speaker, who was the member for Campbellton-Dalhousie at the time, said:

Thank you, Mr. Speaker. I, as a parliamentarian, am actually not pleased to rise on such a motion because a closure motion or limiting debate is something that no parliamentarian would like to do and would ever support.

—would ever support, Madam Speaker.

15:25

I'll continue to read the quote.

However, this motion—this motion—is not acceptable for a fine parliamentarian to make.

Today, I'm guessing that's what the member thinks about his colleague, the member for Shediac—Cap-Acadie. He must think it's not an acceptable motion for his fine colleague to make.

Monsieur le président, je vais conclure mes observations en disant qu'il est clair que la motion de clôture est malheureuse. Elle va à l'encontre de la raison d'être de la Chambre.

Cela m'amène à me demander si le député d'en face avait beaucoup d'appui de son équipe lorsqu'il tenait de tels propos. Je suis à peu près certain qu'il votera contre la motion d'attribution du temps, à moins que, d'une manière ou d'une autre, il ait eu une épiphanie dans les 18 ou 19 derniers mois et ait décidé que la démocratie n'était pas importante. Vous savez, je ne sais pas comment vous pouvez dire un jour que c'est important d'entendre les parlementaires du côté de l'opposition, puis un autre jour que nous gaspillons le temps de la Chambre en exerçant notre droit. Il ne s'agit pas uniquement de notre droit. Il s'agit aussi de notre obligation, en tant que législateurs, envers les 860 000 personnes du Nouveau-Brunswick qui nous ont élus afin d'améliorer leur vie.

Non, il n'y a pas eu suffisamment de temps pour débattre des projets de loi. S'il y en avait eu assez, nous ne serions pas ici aujourd'hui.

Je vais citer le vice-président de l'Assemblée, qui était leader parlementaire du gouvernement en 2023. Je suis sûr qu'il votera, lui aussi, contre la motion d'attribution du temps, Madame la présidente. Le 12 décembre 2023, le vice-président, alors député de Campbellton-Dalhousie, a dit :

Merci, Monsieur le président. En fait, en tant que député, je ne suis pas content de prendre la parole au sujet d'une telle motion, car le recours à une motion de clôture ou à la limitation du débat est une chose qu'aucun parlementaire n'aimerait faire et appuyer.

— appuyer, Madame la présidente.

Je vais continuer à lire la citation.

Toutefois, il n'est pas acceptable qu'un bon député présente une telle motion — cette motion-ci.

Aujourd'hui, je devine ce que le député pense de son collègue, le député de Shediac—Cap-Acadie. Il doit penser qu'il n'est pas acceptable que son bon collègue présente une telle motion.

The member, who is now a Deputy Speaker, continued by saying this:

I think that the government backbenchers should have stood up and said something. Listen, it is a Cabinet bill. Stand up on this bill and put it to yourselves. Stand up for this bill yourselves and put forward the time allocation motion to kill time. I want to make a plea to all the members over there. First, you should recognize that a time allocation motion is not a confidence vote, so you all have the ability to vote against time allocation. What would that do? It would allow us to follow our parliamentary duties as a democracy and go through the bill step by step.

We have legislation that we haven't had an opportunity to debate. I'm looking forward to the Deputy Speaker voting against this motion and living up to what he said about standing up for democracy in New Brunswick. On December 12, 2023, he stated that it was so important. I certainly hope that he hasn't changed his mind because he used some pretty strong language. I would expect him to follow through with what he said.

If that wasn't enough, on October 7, 2022, he spoke about Motion 118, which was on limiting debate on Bill 120 to 10 hours. On October 7, 2022, the now Deputy Speaker said:

One area that maybe should have been gone into in a bit more detail is the use of private members to effect government business—Executive Council. I still make the argument that if the government actually wants time allocation or closure,

It's more commonly known as closure.

it should be done by a government motion and not by a private member's motion.

The interesting thing is that I don't know whether the Deputy Speaker actually feels that way today. I don't know whether he feels this motion should have been brought forward by a member of the Executive Council, as he stated in 2022. However, this motion was not brought forward by a member of the Executive Council. If it had been, it would have given us more than two hours of debate time to watch democracy in

Le député, qui est maintenant vice-président de l'Assemblée, a poursuivi en disant ceci :

Je pense que les simples parlementaires du côté du gouvernement auraient dû se lever et dire quelque chose. Écoutez, il s'agit d'un projet de loi émanant du Cabinet. Prononcez-vous sur ce projet de loi, et présentez vous-mêmes la motion. Prononcez-vous sur ce projet de loi et présentez la motion d'attribution de temps pour économiser du temps. Je veux faire un appel à tous les parlementaires de l'autre côté. Premièrement, vous devriez reconnaître qu'une motion d'attribution du temps n'est pas un vote de confiance, de sorte que vous pouvez voter contre l'attribution de temps. Qu'est-ce que cela ferait? Cela nous permettrait de nous acquitter de nos fonctions parlementaires en tant que démocratie et d'examiner le projet de loi étape par étape.

Il y a des mesures législatives que nous n'avons pas eu l'occasion de débattre. Je compte sur le vice-président pour voter contre la motion et respecter ce qu'il a dit concernant la défense de la démocratie au Nouveau-Brunswick. Le 12 décembre 2023, il a déclaré que c'était très important. J'espère vraiment qu'il n'a pas changé d'idée, car il a utilisé des termes assez forts. Je m'attendrais à ce qu'il donne suite à ses propos.

Si ce n'était pas suffisant, le 7 octobre 2022, le député a parlé de la motion 118, qui visait à limiter à 10 heures le débat sur le projet de loi 120. Le 7 octobre 2022, l'actuel vice-président de l'Assemblée a dit :

Un facteur qui aurait peut-être dû être approfondi un peu, c'est le recours à de simples parlementaires pour présenter des affaires émanant du gouvernement — du Conseil exécutif. Je dis toujours, et je fais valoir que, si le gouvernement veut effectivement fixer une limite de temps ou avoir recours à la clôture,

C'est couramment appelé la clôture.

il faut proposer une motion d'initiative ministérielle et non une motion d'initiative parlementaire.

Ce qui est intéressant, c'est que je ne sais pas si le vice-président pense encore ainsi aujourd'hui. Je ne sais pas s'il est d'avis que la motion aurait dû être présentée par un membre du Conseil exécutif, comme il l'a affirmé en 2022. Toutefois, cette motion n'a pas été présentée par un membre du Conseil exécutif. Si cela avait été le cas, nous aurions eu plus de deux heures de débat pour observer la démocratie au Nouveau-

New Brunswick slowly fade away as these bills get rammed through.

Now, strangely enough, the Deputy Speaker had a lot to say on a number of different occasions. On June 15, 2023, he said:

With regard to the time allocation, it is not a good thing.

So, knowing that, I'm sure this member will vote against this motion this afternoon because he knew then that this was not a good thing. I'm sure that if he knew it then, it probably hasn't changed, and is still not a good thing. Time will tell. We'll find out in an hour and a half.

15:30

The Deputy Speaker, Mr. Arseneault, continued on. He said:

I certainly do not support it, and my party

—my party—

does not support it.

Madam Speaker: State your point of order.

Mr. M. LeBlanc: The member opposite has been speaking for 12 minutes now, and I don't think he's said one word about the present. He's been living in the past for the past 12 minutes. I would like to remind the member opposite that we're here to debate Motion 45 with regard to the debates that are taking place in this legislative session and not the past, where he seems to be stuck.

Madam Speaker: I don't think that is a point of order. I will ask the member to continue with his speech. He's been talking about what happened in the past.

Mr. Hogan: Thank you, Madam Speaker. I only draw reference to what happened in the past because we're talking about what's happening today. I'm just making reference to the words that the members used and what my expectations would be. If they truly believed what they said then, no party would stand for this today. I'm not sure what kind of deliberations their caucus had,

Brunswick s'effacer lentement alors que les projets de loi en question se faisaient adopter à la hâte.

Or, étrangement, le vice-président en a eu long à dire à un certain nombre d'occasions différentes. Le 15 juin 2023, il a dit :

Quant à la motion d'attribution de temps, ce n'est pas une bonne chose.

Donc, en sachant cela, je suis sûr que le député en question votera contre la motion cet après-midi parce qu'il savait à l'époque que ce n'était pas une bonne chose. Je suis sûr que, s'il le savait à l'époque, son avis n'a probablement pas changé, et c'est encore une mauvaise chose. L'avenir nous le dira. Nous le saurons dans une heure et demie.

Le vice-président, M. Arseneault, a poursuivi. Il a dit :

Je ne l'appuie certainement pas, et mon parti

— mon parti —

ne l'appuie pas non plus.

La présidente : Exposez votre rappel au Règlement.

M. M. LeBlanc : Le parlementaire d'en face parle maintenant depuis 12 minutes, et je ne pense pas qu'il ait dit quoi que ce soit au sujet du présent. Il vit dans le passé depuis 12 minutes. J'aimerais rappeler au parlementaire d'en face que nous sommes ici pour débattre la motion 45 portant sur les débats qui ont lieu pendant la session parlementaire actuelle et non dans le passé, où il semble être resté figé.

La présidente : Je ne pense pas qu'il y ait matière à invoquer le Règlement. Je vais demander au député de poursuivre son discours. Il parle de ce qui s'est produit dans le passé.

M. Hogan : Merci, Madame la présidente. Je parle simplement des événements du passé parce que nous parlons de ce qui se passe aujourd'hui. Je mentionne simplement les propos tenus par les parlementaires et mes attentes à cet égard. S'ils croyaient vraiment ce qu'ils disaient à l'époque, alors aucun parti n'accepterait cela aujourd'hui. Je ne sais pas quel genre de discussions ont eu lieu au sein de leur caucus,

but I'm sure the member must have spoken against the use of time allocation.

Further, the Deputy Speaker, Mr. Arseneault, went on to say:

We are going to hear from the House Leader later. He is going to give us a big story, and maybe someone else will say: Oh, the Liberal government did that before.

Yes, the Liberal government of Brian Gallant did that many times, and now we have the Liberal government of Susan Holt doing it now. There seems to be a trend.

The Deputy Speaker, Mr. Arseneault, said:

The Liberal government did this before. Well, yes, we did. Yes, we did. Does that make it right? I remember the old story that parents told their children. Do you remember? They said, If he jumps off the wharf, are you going to jump off too?

That's a quote from Mr. Arseneault, the Deputy Speaker. My parents didn't say that. They used to say: If he jumps off the bridge, are you going to jump off the bridge too? The bridge was higher than the wharf, I guess.

Nonetheless, I recall watching the member opposite speak with great animation. He was quite upset about the fact that we were bringing in a closure motion and time allocation. If I had a little more time, I could quote the member for Tracadie. I expect these members to—

Madam Speaker: Do we have unanimous consent to revert to Introduction of Guests?

Hon. Members: Agreed.

Introduction of Guests / Présentation d'invités

Hon. Mr. Hickey: Thank you very much, Madam Speaker. It gives me great pleasure to welcome to the Legislative Assembly today the board of directors of the Co-operative Housing Federation of Canada, along with its executive director, Tim Ross. I want to ask the members of the Legislature to please join me in recognizing them. They are here for their national conference. They chose to be right here in

mais je suis sûr que le député a dû s'élever contre le recours à une motion d'attribution de temps.

De plus, le vice-président, M. Arseneault, a poursuivi :

Plus tard, nous entendrons l'opinion du leader parlementaire. Il nous racontera une longue histoire, et quelqu'un d'autre dira peut-être : Ah, le gouvernement libéral a déjà fait ceci.

Oui, le gouvernement libéral de Brian Gallant a procédé ainsi à maintes reprises, et, maintenant, le gouvernement libéral de Susan Holt le fait aussi. Il semble y avoir une tendance.

Le vice-président, M. Arseneault, a dit :

Le gouvernement libéral a déjà fait cela. Eh bien, oui, nous l'avons fait. Oui, nous l'avons fait. Est-ce acceptable pour autant? Je me souviens de la vieille histoire que les parents racontaient à leurs enfants. Vous en souvenez-vous? Ils demandaient : Si telle personne saute d'un quai, vas-tu le faire, toi aussi?

Voilà une citation de M. Arseneault, le vice-président. Mes parents n'ont jamais dit une telle chose. Ils avaient l'habitude de dire : Si telle personne saute d'un pont, vas-tu le faire, toi aussi? Le pont était plus élevé que le quai, je suppose.

Malgré tout, je me souviens d'avoir entendu le député d'en face parler de manière très dynamique. Il était très consterné que nous propositions une motion de clôture et d'attribution de temps. Si je disposais d'un peu plus de temps, je citerais le député de Tracadie. Je m'attends à ce que ces députés...

La présidente : Avons-nous le consentement unanime pour revenir à la présentation d'invités?

Des voix : Oui.

Présentation d'invités / Introduction of Guests

L'hon. M. Hickey : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'ai le grand plaisir aujourd'hui d'accueillir à l'Assemblée législative le conseil d'administration de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada ainsi que son chef de la direction, Tim Ross. J'invite les parlementaires à se joindre à moi pour leur souhaiter la bienvenue. Ils sont ici pour leur assemblée nationale. Ils ont choisi d'être

Fredericton. Over 600 delegates from across the country will be here over the next few days to discuss the critical importance of co-op housing in communities across the country. Thank you very much.

Madam Speaker: Thank you, members. Thank you, members. Thank you.

Debate on Motion 45 / Débat sur la motion 45

M. Coon : Merci, Madame la présidente.

I'm pleased to get up to speak to this motion. I feel a little bit like Bill Murray in *Groundhog Day*, Madam Speaker. This is my 12th spring sitting, and in every spring sitting, except those during the minority government, we saw the same pattern—the same pattern. It hasn't mattered whether the Liberals were in power or the Conservatives were in power or whether the Liberals were the official opposition or the Conservatives were the official opposition. The pattern has been the same. The government brings in its most significant bills, its most complex bills, its longest bills, and often its most important bills late in the sitting—too late, Madam Speaker. Sometimes there's been a blizzard of bills to flood the zone, as they say.

15:35

As a result, the official opposition members rag the puck until they get, or maybe not, some concessions they are looking for from the government. Then they agree to kind of lighten up and stop some of their bad blockading behaviour. So, whoever is in the official opposition behaves badly to try to get something they want. It delays the work of the Legislative Assembly and continues to lower us in the view of New Brunswick voters to a place even lower than where we already are. We could be so much better, Madam Speaker. Then the government members bring forward a time allocation, or closure, motion. They say: We're running out of time, so we have to ram these things through.

ici, à Fredericton. Plus de 600 représentants d'un peu partout au pays viendront ici au cours des prochains jours afin de discuter de l'importance considérable des coopératives d'habitation dans les collectivités de l'ensemble du pays. Merci beaucoup.

La présidente : Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Merci.

Débat sur la motion 45 / Debate on Motion 45

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker.

J'ai le plaisir de prendre la parole au sujet de la motion. Je me sens un peu comme Bill Murray dans *Le jour de la marmotte*, Madame la présidente. Il s'agit de la 12^e session du printemps où j'occupe un siège, et, pendant chacune de ces sessions printanières, à l'exception de celle où le gouvernement minoritaire était au pouvoir, nous avons vu le même scénario se dérouler — le même scénario. Peu importe si les Libéraux ou les Conservateurs étaient au pouvoir ni si les Libéraux ou les Conservateurs constituaient l'opposition officielle. Le scénario était toujours le même. Le gouvernement présente ses projets de loi les plus déterminants, complexes et volumineux et, dans bien des cas, les plus importants tardivement dans la session — trop tardivement, Madame la présidente. Parfois, une avalanche de projets de loi s'est abattue sur nous, comme on dit.

En conséquence, les parlementaires de l'opposition officielle cherchent à gagner du temps jusqu'à ce qu'ils obtiennent — ou peut-être pas — les concessions qu'ils demandent au gouvernement. Ils acceptent ensuite de se calmer un peu et de cesser certaines de leurs manœuvres d'obstruction. Ainsi, les parlementaires du côté de l'opposition officielle, qui qu'ils soient, se comportent mal pour tenter d'obtenir ce qu'ils veulent. Cela retarde les travaux de l'Assemblée législative et continue de nous faire perdre, encore plus que maintenant, l'estime de l'électorat du Nouveau-Brunswick. Nous pourrions faire tellement mieux, Madame la présidente. Les parlementaires du côté du gouvernement proposent ensuite une motion d'attribution de temps ou de clôture. Ils disent : Nous manquons de temps ; nous devons donc faire adopter rapidement de telles mesures.

It's just like Bill Murray in *Groundhog Day*. Every spring, we try to do something different, like he did to try to get out of the loop he was stuck in, to see whether this outcome can be changed. It's the same every year. Every spring, we try to propose something different to get us out of this loop, but that never happens. It never happens. We proposed returning the number of sitting days to where they were before Brian Gallant's government was elected. The answer was no. We proposed keeping two weeks in reserve, as they do in Quebec, to take care of business if we need to go longer. The answer was no. So on and so forth, Madam Speaker.

What happens? There are real consequences. For example, we are not going to debate or have the opportunity to amend the property tax bill. People around the province put a lot of hope in this bill. They hope that it will make a difference and make the system fairer. It's not going to do that. It's tempting to go and debate that, but that's not the role of this motion. The property tax bill is so important to so many New Brunswickers, but it was left to the last minute, and we're not going to be able to deal with it. The official opposition ragged the puck, and the government brought it late. It's the same old pattern.

This has happened before. In 2017, the Gallant government used closure to shut down debate on nine bills, including amendments to the *Public Health Act* that dismantled the Chief Medical Officer's office. The bill was never debated in committee. There was no opportunity for amendments. It was rammed through.

In 2022, the government went blue. The Higgs government severely limited debate on its massive local government reform legislation, with the bill introduced on December 1 and passed through a closure motion two weeks later. That was another piece of important legislation.

What's to be done, Madam Speaker? That's the question. Perhaps we can fix some of the problems

Voilà qui rappelle tout à fait la situation de Bill Murray dans *Le jour de la marmotte*. Chaque printemps, nous tentons des choses différentes, comme ce dernier le faisait afin d'essayer de sortir de la boucle temporelle dans laquelle il se trouvait, pour voir si nous pouvons modifier le résultat. C'est chaque année le même scénario. Chaque printemps, nous tentons de proposer quelque chose de différent pour tenter de sortir de la boucle, mais cela ne fonctionne jamais. Cela ne fonctionne jamais. Nous avons proposé de revenir au même nombre de jours de séance qu'avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement Gallant. La réponse a été non. Nous avons proposé la prévision de deux semaines de réserve, comme au Québec, afin de travailler aux dossiers pour lesquels il nous faut plus de temps. La réponse a été non. Et ainsi de suite, Madame la présidente.

Que se passe-t-il alors? Il y a de réelles conséquences. Par exemple, nous ne débattrons pas du projet de loi portant sur l'impôt foncier et nous n'aurons pas non plus l'occasion d'y apporter des amendements. Des gens d'un bout à l'autre de la province avaient fondé de grands espoirs sur ce projet de loi. Ils espèrent qu'il changera les choses et rendra le système plus juste. Ce ne sera pas le cas. Il est tentant d'en débattre, mais ce n'est pas l'objet de la motion. Le projet de loi portant sur l'impôt foncier est si important pour tant de personnes du Nouveau-Brunswick, mais il est traité à la dernière minute, et nous ne serons pas en mesure de nous en occuper. L'opposition officielle a fait traîner les choses, et le gouvernement a présenté tardivement le projet de loi. C'est le même bon vieux scénario qui se répète.

La situation s'est déjà produite. En 2017, le gouvernement Gallant a eu recours à la clôture pour clore le débat portant sur neuf projets de loi, y compris des modifications de la *Loi sur la santé publique* qui ont mené au démantèlement du Bureau du médecin-hygiéniste en chef. Le projet de loi n'a jamais été débattu en comité. Il n'y a eu aucune possibilité de proposer des amendements. Il a été adopté à la hâte.

En 2022, les Bleus sont arrivés au pouvoir. Le gouvernement Higgs a considérablement limité le débat sur son énorme projet de loi concernant la réforme de la gouvernance locale, projet de loi qui a été déposé le 1^{er} décembre et adopté deux semaines plus tard, au moyen d'une motion de clôture. Il s'agissait d'une autre mesure législative importante.

Que faire, Madame la présidente? Voilà la question. Peut-être que nous pouvons régler certains des

through a change to our House rules. This also lies with the leaders. The leaders need to lead on this and acknowledge that this Legislative Assembly has a specific and important role to play. It's not a rubber stamp for the government's agenda. However, both Conservatives and Liberals treat it this way when they are in power. It happens every time, all the time. It has become normalized—normalized—so no one thinks any different about it. It's just the way it is.

During the first sitting I was elected to and participated in, the Government House Leader of the Gallant government told me this: Well, the system is the system, member for Fredericton South. The system is the system. Tough. You can't change it. Well, I don't believe that. We can't take no for an answer.

Our responsibility to the people of this province is to try to make this House work for them. As some members have said, we were all elected by New Brunswickers. The votes that were cast for the government members aren't more valuable than the votes cast for the official opposition members or the Green members. All have an equal weight in terms of our ability to represent the people who voted us in. They should have equal weight, but that's not how this Legislature is being run. Whoever sits in government decides to wield power instead of stepping up to serve our democratic institution, the democracy of this province, and all the people of this province. Whether it's the Conservatives or Liberals in government, they are so focused on their party members, to the exclusion of so many other people they are supposed to be representing.

15:40

Madam Speaker, this is really a mockery of democracy—a dem-mockery—and it has been just getting worse. This session has felt like a session normally does before a general election—chaos. It's chaos. I mean, I remember the four years after I was first elected. Things were moving along. Then we got to the spring session before the election was called, and the place went nuts. It became hyper-partisan. Nothing was being done in the interest of the people

problèmes en modifiant nos règles à la Chambre. Cela est aussi du ressort des dirigeants. Les dirigeants doivent montrer la voie à suivre et comprendre que l'Assemblée législative a un rôle précis et important à jouer. De telles motions ne sont pas des outils d'adoption automatique à utiliser lorsque cela fait l'affaire du gouvernement. Or, tant les Conservateurs que les Libéraux les utilisent ainsi lorsqu'ils sont au pouvoir. Cela se produit chaque fois, constamment. C'est désormais devenu la norme — la norme — ; donc, personne ne s'en formalise. Il en est simplement ainsi.

Pendant la première session parlementaire à laquelle j'ai participé après avoir été élu, le leader parlementaire du gouvernement Gallant m'a dit : Eh bien, le système est ce qu'il est, Monsieur le député de Fredericton-Sud ; le système est ce qu'il est ; tant pis ; on ne peut changer le système. Eh bien, je ne crois pas à une telle affirmation. Pour nous, non n'est pas une réponse acceptable.

Notre responsabilité envers les gens de la province consiste à tenter de faire fonctionner la Chambre pour eux. Comme l'ont dit certains parlementaires, nous avons tous été élus par les gens du Nouveau-Brunswick. Les voix exprimées en faveur des parlementaires du côté gouvernement ne comptent pas plus que celles exprimées en faveur des parlementaires du côté de l'opposition officielle ou de ceux du Parti vert. Elles ont toutes le même poids pour ce qui est de nous habilitier à représenter les gens qui nous ont élus. Elles devraient avoir le même poids, mais l'Assemblée législative ne fonctionne pas ainsi. Qui qu'ils soient, les parlementaires siégeant du côté du gouvernement décident d'exercer le pouvoir au lieu d'agir en vue de servir nos institutions démocratiques, la démocratie de la province et toute la population de celle-ci. Que les Conservateurs ou les Libéraux soient au pouvoir, ils sont si concentrés sur les membres de leur parti, au détriment de tant d'autres personnes qu'ils sont censés représenter.

Madame la présidente, cela revient, en fait, à se moquer de la démocratie — c'est de la dém-moquerie —, et le tout ne fait qu'empirer. La session parlementaire en cours ressemble à une session qui précède des élections générales ; bref, c'est le chaos. C'est le chaos. Je veux dire, je me souviens des quatre années qui ont suivi le moment où j'ai été élu pour la première fois. Les choses progressaient. Est ensuite arrivé le printemps précédant le déclenchement des

of this province. It was all about positioning for the election. I feel like that's what has been happening since the last election. Those parties' members have done nothing but position themselves for the next election. We need to do better than that.

There would be no reason to bring forward a time allocation motion if bills were carried into the fall. Dispense with the throne speech. It's not a requirement. It's not necessary. If there is important business left undone, then let's get it done in the fall. That has not been the practice here, Madam Speaker. In Parliament, bills carry over. They get addressed in the next sitting. Of course, if a government decides to do a throne speech, then the bills die on the Order Paper, but they can be reintroduced. Here, there is always pressure to ram everything through in a single sitting, no matter how important it is to scrutinize a bill well or to provide an opportunity to bring forward potential amendments to the bill.

Today, we had the member for Fredericton-Grand Lake present an interesting amendment to the mineral resources bill. Last night, at 9:30 p.m., I brought forward a couple of amendments to the *Lobbyists' Registration Act* bill that I thought were quite reasonable. That's the other thing that has become normative in this Legislature: Opposition amendments rarely get supported. Why? It's because the government doesn't want to "give" opposition members or parties a "win". I used quotation marks. Well, when an amendment is in the best interest of the people of this province, adopting it is not a win for a party. It's a win for New Brunswickers. That's what we should be focusing on.

The Premier, when she was in the opposition, when she was on this side of the House, talked a lot about wanting to be collaborative. Madam Speaker, this House has been anything but collaborative. The last time it was truly collaborative was during the minority government. It took us a year to get our feet under us because we weren't used to doing that kind of collaborative work. After Year 1, it started to happen, and it felt good. We got important things done for the

élections, et tout est devenu insensé. Toutes les considérations sont devenues très partisans. Rien n'était fait dans l'intérêt des gens de la province. Tout était une question de prise de position en vue des élections. J'ai l'impression que c'est ce qui se produit depuis les dernières élections. Les parlementaires des partis en question n'ont rien fait d'autre que de se préparer pour les prochaines élections. Nous devons faire mieux.

Il n'y aurait aucune raison de proposer une motion d'attribution de temps si les projets de loi étaient adoptés à l'automne. Que l'on se passe du discours du trône. Il n'est pas obligatoire. Ce n'est pas une nécessité. Si du travail important reste inachevé, faisons-le à l'automne. Ce n'est pas l'usage ici, Madame la présidente. Au Parlement, les projets de loi se renouvellent d'office. Ils sont traités pendant la session suivante. Bien sûr, si un gouvernement choisit de présenter un discours du trône, les projets de loi meurent au Feuilleton, mais ils peuvent être déposés à nouveau. Ici, il s'exerce toujours des pressions pour tout faire adopter dans une seule session, quelle que soit l'importance d'examiner bien en profondeur un projet de loi ou de prévoir la possibilité de proposer des amendements potentiels de celui-ci.

Aujourd'hui, le député de Fredericton-Grand Lake nous a proposé un amendement intéressant du projet de loi sur les ressources minérales. Hier soir, à 21 h 30, j'ai proposé deux ou trois amendements du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur l'inscription des lobbyistes*, lesquels étaient tout à fait raisonnables, selon moi. Voici un autre phénomène qui est devenu la norme à l'Assemblée législative : Les amendements émanant de l'opposition sont rarement appuyés. Pourquoi? C'est que le gouvernement ne veut pas « accorder de victoire » aux parlementaires ni aux partis du côté de l'opposition. J'ai employé des guillemets. Eh bien, lorsque l'amendement sert au mieux l'intérêt des gens du Nouveau-Brunswick, son adoption n'est pas une victoire pour un parti. C'est une victoire pour les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà ce sur quoi nous devrions nous concentrer.

Lorsqu'elle faisait partie de l'opposition et siégeait de ce côté-ci de la Chambre, la première ministre a beaucoup parlé de sa volonté de travailler en collaboration. Madame la présidente, on a vu de tout à la Chambre sauf une approche collaborative. La dernière fois où il y a vraiment eu une approche collaborative à la Chambre, c'était sous le gouvernement minoritaire. Il nous a fallu un an pour nous y adapter, car nous n'avions pas l'habitude de

people of this province. They represented collaboration and brought together the various views of the parties and the members of the House to, in a number of cases, achieve a good result, Madam Speaker.

That's the power of a minority government. That's the power of proportional representation, which we would see if we had that form of democracy, as most jurisdictions around the world do. We don't. However, when you have a minority government, you can see how proportional representation could work. Now, of course, that was the first minority government in 100 years, and I don't know when the next one will come along. They're not ideal because they don't have the stability of a truly collaborative Legislature where people are elected proportionally, where parties get the number of seats proportionate to their votes.

15:45

Madam Speaker, I certainly cannot support this motion in any way, shape, or form. It's just a repeat of the same thing that happens every spring, whether it's the Conservatives in power or the Liberals in power. Here we are again.

Anyway, thank you for your attention. I have to say that, in this session, I was disappointed that, for the first time, we had the official opposition clearly using a lot of ChatGPT and a lot of AI to churn out their speeches. They were boring. They're just boring, Madam Speaker.

(Interjections.)

Mr. Coon: At least my speeches are organic. They are organic, Madam Speaker. Those AI speeches are just like wading through mud. If people are going to start using AI-generated speeches in this House, we might as well just put the little AI chatbot right on the desk there. You could push a button and let it speak. Chatbots have audio. You could recognize the chatbot from that riding, and away it goes. It could deliver a

faire du travail collaboratif de la sorte. Après la première année, cela a commencé, et c'était agréable. Nous avons accompli des choses importantes pour les gens de la province. Les réalisations représentaient la collaboration et tenaient compte des divers points de vue des partis et des parlementaires afin d'obtenir, dans un certain nombre de cas, un bon résultat, Madame la présidente.

Voilà la force d'un gouvernement minoritaire. Voilà la force de la représentation proportionnelle, force que nous constaterions si nous avions une telle forme de démocratie, comme c'est le cas dans la plupart des régions du monde. Ce n'est pas le cas ici. Toutefois, lorsque le gouvernement est minoritaire, on peut voir comment la représentation proportionnelle pourrait fonctionner. Bon, bien sûr, c'était le premier gouvernement minoritaire en 100 ans, et je ne sais pas à quel moment il y en aura un autre. Les gouvernements minoritaires ne sont pas idéaux, car ils n'offrent pas la stabilité d'une Assemblée législative vraiment collaborative où les gens sont élus proportionnellement et où les partis obtiennent un nombre de sièges qui est proportionnel au nombre de voix qu'ils ont récoltées.

Madame la présidente, il est certain que je ne peux aucunement appuyer la motion. Que les Conservateurs ou les Libéraux soient au pouvoir, le même scénario ne fait que se répéter chaque printemps. Nous voici encore dans la même situation.

En tout cas, je vous remercie de votre attention. Je dois dire que, au cours de la session, j'ai été déçu de constater que, pour la première fois, des parlementaires de l'opposition officielle avaient manifestement utilisé très fréquemment ChatGPT et d'autres outils d'intelligence artificielle pour produire leurs discours. Ces discours étaient ennuyeux. Ils sont simplement ennuyeux, Madame la présidente.

(Exclamations.)

M. Coon : Au moins, mes discours sonnent naturel. Ils sonnent naturel, Madame la présidente. Les discours provenant de l'IA sont assommants à écouter. Si les gens commencent à prononcer à la Chambre des discours générés par l'IA, nous ferions aussi bien de poser directement sur le pupitre, ici, un petit agent conversationnel d'IA. Vous pourriez presser un bouton et le laisser parler. Les agents conversationnels comportent des fonctionnalités audios. Vous pourriez

40-minute speech, and who would know the difference? Nobody.

It's not like the old days when you had people like Ross Wetmore who actually knew how to filibuster in a way that was, you know, interesting and informative. He kept people's attention so they didn't miss any jokes.

Sometimes, Madam Speaker, a filibuster is an appropriate thing. If it's a matter of principle, then that's fine. Hopefully, it works, and, in politics, sometimes it does. The filibuster is a long, proud tradition if it is being done for a principled purpose. To rag the puck as a matter of routine as we head toward the end of the spring sitting is not okay. I'm speaking about both parties here.

Madam Speaker, thank you very much. We can do and must do a lot better in this House. I am certainly open to having those conversations with anyone in this House who dares be seen with me if their leader doesn't want that to happen. Thank you, Madam Speaker.

Madam Speaker: Are there any other members?

Mr. Austin: Thank you, Madam Speaker. We are here today to discuss the time allocation motion put forward by the government. I think it's important that we put what it means into perspective, what it means for New Brunswickers and what it means for legislation.

What time is it? It's 3:48 p.m. About 45 minutes ago, we got out of a committee on economic policy. For two hours, we asked good, solid questions to the Minister of Natural Resources on the bill.

(Interjections.)

Mr. Austin: Well, the minister said we did, so you can go talk to your minister.

donner la parole à l'agent conversationnel d'une circonscription donnée, et hop, le tour serait joué. L'agent pourrait prononcer un discours de 40 minutes, et qui s'en rendrait compte? Personne.

Ce n'est pas comme dans le passé, lorsqu'il y avait des gens comme Ross Wetmore qui savaient vraiment comment faire de l'obstruction d'une manière intéressante et instructive. Il captait l'attention des gens au point où ces derniers ne rataient aucune blague.

Parfois, Madame la présidente, l'obstructionnisme est approprié. S'il s'agit d'une question de principe, c'est correct. Idéalement, la tactique fonctionne, ce qui est parfois le cas en politique. L'obstructionnisme constitue une longue et fière tradition si sa pratique repose sur des principes. Faire traîner les choses par habitude vers la fin de la session du printemps est inacceptable. Là, je parle des deux partis.

Madame la vice-présidente, merci beaucoup. Nous pouvons et devons faire beaucoup mieux à la Chambre. Je suis certainement disposé à avoir de telles discussions avec quiconque à la Chambre ose me côtoyer même si son chef ne veut pas qu'il le fasse. Merci, Madame la présidente.

La présidente : D'autres parlementaires veulent-ils prendre la parole?

M. Austin : Merci, Madame la présidente. Nous sommes ici aujourd'hui pour débattre de la motion d'attribution du temps présentée par le gouvernement. À mon avis, il importe que nous mettions en perspective ce qu'elle signifie, ce qu'elle signifie pour les gens du Nouveau-Brunswick et ce qu'elle signifie pour ce qui est des lois.

Quelle heure est-il? Il est 15 h 48. Il y a environ 45 minutes, nous sommes sortis d'une séance du Comité de la politique économique. Pendant deux heures, nous avons posé de bonnes questions au ministre des Ressources naturelles à propos du projet de loi.

(Exclamations.)

M. Austin : Eh bien, le ministre a dit que nous avions posé de bonnes questions, alors vous pouvez aller parler à votre ministre.

The questions were on the bill he had presented. That's the way the committee works. I had the opportunity to put forward an amendment. It wasn't accepted, but we had good back and forth dialogue on that amendment. Committees are important because they allow the proper scrutiny on these bills.

Now, unfortunately, we only had two hours on that bill. We weren't able to complete our work because the government members put in the time allocation motion. For New Brunswickers who need to know what that means, it basically means that the government members said: No more debate, no more scrutiny, and no more process.

Work on that bill was shut down. That was one of the fortunate bills, and it only got two hours in committee. There's energy legislation. I mean, NB Power is a huge issue today. We know that New Brunswickers are paying skyrocketing electricity rates. New Brunswickers have to determine whether they're going to pay their power bills, pay for their groceries, pay for medications, or put fuel in their cars. Electricity rates are a big issue today. The government members put forward two bills about energy. Guess what. We are not debating these two bills because government members put barriers up. They said: No scrutiny, no debate, and no committee.

15:50

A bill came forward regarding First Nations. Guess what. The same principle applies. There's no scrutiny, no debate, and no time to properly ask the Minister of Indigenous Affairs questions. There is no opportunity to debate and scrutinize that bill because, again, the government members said: No debate. They put up those barriers.

There's property tax reform. Property tax reform affects what people pay in property taxes for their homes. Government members put forward a bill, and, again, it will not get the proper scrutiny and proper debate. The *Loan Act 2026* is a big one. I'll give you

Les questions portaient sur le projet de loi que le ministre a présenté. C'est ainsi que fonctionne le comité. J'ai eu l'occasion de présenter un amendement. Il n'a pas été accepté, mais nous avons eu un bon échange concernant cet amendement. Les comités sont importants parce qu'ils permettent un examen approprié des projets de loi.

Or, malheureusement, nous avons eu seulement deux heures pour débattre du projet de loi. Nous n'avons pas été en mesure d'achever notre travail parce que les parlementaires du côté du gouvernement ont présenté la motion d'attribution du temps. Pour les gens du Nouveau-Brunswick qui veulent savoir ce que cela signifie, en gros, cela veut dire que les parlementaires du côté du gouvernement ont dit : Aucun autre débat, aucun autre examen et aucun autre processus.

Les travaux concernant le projet de loi ont été interrompus. Il s'agissait de l'un des projets de loi chanceux, et on ne lui a consacré que deux heures en comité. Il y a les mesures législatives sur l'énergie. Après tout, Énergie NB représente un problème de taille de nos jours. Nous savons que les gens du Nouveau-Brunswick paient des tarifs d'électricité qui ont monté en flèche. Les gens du Nouveau-Brunswick doivent déterminer s'ils paieront leur facture d'électricité, leur épicerie ou leurs médicaments ou s'ils feront le plein. Les tarifs d'électricité sont un gros problème aujourd'hui. Les parlementaires du côté du gouvernement ont présenté deux projets de loi qui portent sur l'énergie. Devinez quoi. Nous ne débattons pas de ces deux projets de loi parce que les parlementaires du côté du gouvernement ont dressé des obstacles. Ils ont dit : Aucun examen, aucun débat et aucun travail en comité.

Un projet de loi a été présenté au sujet des Premières Nations. Devinez quoi. Le même principe s'applique. Aucun examen et aucun débat n'ont lieu et il n'y a pas assez de temps pour poser les bonnes questions au ministre des Affaires autochtones. Il n'y a pas d'occasion de débattre et d'examiner soigneusement le projet de loi parce que, encore une fois, les parlementaires du côté du gouvernement ont dit : Aucun débat. Ils ont dressé des obstacles.

Il y a la réforme de l'impôt foncier. La réforme de l'impôt foncier a une incidence sur ce que les gens paient en impôt foncier pour leur maison. Les parlementaires du côté du gouvernement ont présenté un projet de loi et, encore une fois, ce dernier ne fera

3.1 billion reasons that we need to get that bill into committee. This government put forward a \$3.1 billion loan Act because it can't stop spending, and its members have no idea how to balance a budget or how to get results from the money they spend. They put forward this bill and expected us to swallow it, and expected New Brunswickers to swallow it, without proper scrutiny. Again, it's because they put up barriers so New Brunswickers can't scrutinize it, and we, as their representatives, won't get to properly scrutinize that bill.

If you put these bills together, Madam Speaker, you're talking about 95 pages of legislation with over 35 000 words. The government members are saying: That's not important enough to go through this process. Those laws that everyone in New Brunswick will have to live under, possibly for generations... I mean, the *Mineral Resources Act* is a complete redo of the *Mining Act*. It's a complete redo. Any mine, any extraction, or any development, will fall under that new Act. Guess what. We had two hours for it in committee. Now it's done.

(Interjections.)

Mr. Austin: It was a good two hours. However, we should have had 10 hours. We should have hours to spend on the other bills that deserve the same level of scrutiny.

Madam Speaker, it is imperative that people understand the importance of what we do. I mean, we represent the people who elected us. We are elected to look after the concerns of our constituents at the provincial level. If our constituents have concerns or issues, we all take their phone calls and emails. We do everything we can to help them at the local level. However, our job is twofold. Part of it is that work with constituents, and the other part is to go through the proper process, which has been set for over 100 years in this place, to ensure that legislation is the best it can be.

pas l'objet d'un examen approprié ni d'un débat approprié. La *Loi sur les emprunts de 2026* est une loi importante. Je vous donnerai 3,1 milliards de raisons pour lesquelles nous devons renvoyer ce projet de loi au comité. Le gouvernement a présenté une loi sur les emprunts de 3,1 milliards de dollars parce qu'il ne peut cesser de dépenser et que ses parlementaires n'ont aucune idée de la façon d'équilibrer un budget ou d'obtenir des résultats à partir de l'argent qu'ils dépensent. Ils ont présenté ce projet de loi et ils s'attendaient à ce que nous l'acceptions et à ce que les gens du Nouveau-Brunswick l'acceptent sans un examen approprié. Encore une fois, c'est parce qu'ils ont dressé des obstacles de sorte que les gens du Nouveau-Brunswick ne peuvent pas examiner soigneusement le projet de loi et que nous, en tant que leurs représentants, ne pourrions pas l'examiner soigneusement.

Si l'on rassemble tous les projets de loi mentionnés, Madame la présidente, on parle de 95 pages de lois comptant plus de 35 000 mots. Les parlementaires du côté du gouvernement disent : Ce n'est pas assez important pour que nous suivions le processus. Les lois que chaque personne du Nouveau-Brunswick aura à respecter, possiblement pendant des générations... Je veux dire, la *Loi sur les ressources minérales* est une refonte complète de la *Loi sur les mines*. Il s'agit d'une refonte complète. Toute mine, toute extraction ou tout développement relèvera de cette nouvelle loi. Devinez quoi. Nous avons eu deux heures en comité pour l'examiner. Maintenant, c'est fait.

(Exclamations.)

M. Austin : Cela a été deux heures productives. Cependant, nous aurions dû avoir 10 heures. Nous aurions dû avoir des heures pour passer aux autres projets de loi qui méritent le même niveau d'examen.

Madame la présidente, il est impératif que les gens comprennent l'importance de ce que nous faisons. Après tout, nous représentons les gens qui nous ont élus. Nous avons été élus pour nous occuper des préoccupations des gens de notre circonscription à l'échelle provinciale. Si ces derniers ont des préoccupations ou des problèmes, nous prenons tous leurs appels et leurs courriels. Nous faisons tout notre possible pour les aider à l'échelle locale. Toutefois, notre emploi comporte deux volets. Le premier volet est le travail avec les gens de notre circonscription, et l'autre consiste à suivre le processus approprié, qui a

I sat over there as Minister of Public Safety. I remember when the member from Moncton put in an amendment. We went through the proper process, and that amendment made the bill better. The opposition plays a part in the process. However, when time allocation is put in, as this government has done... I had never before seen what I saw last week at second readings. We had one-hour debates on bills. That's what the government members did. They kept flipping the bills back and forth and back and forth. They were just playing games with legislation that needed proper scrutiny.

Madam Speaker, now, I don't know what those members on the government side are going to do when this motion comes to a vote. When we debated the gas tax motion that I had put forward, it was interesting, because, as I said at the time, my motion was almost identical to one the Liberals had put forward just a few years prior. The very members who had put forward that motion on gas tax and voted in favour of it voted against my motion. I guess, since it was our motion, they didn't have the proper approval to vote in favour. The motions were almost identical.

I'm curious about some of the members over there. What are they going to do? Are they going to catch a last-minute bout of COVID-19? What's going to happen? Are they going to show up? Are they going to vote? Are they going to vote in favour of it or are they going to oppose it?

The member from Woodstock did a great job of just laying it out. I don't want to be redundant, but let's hear what was said. I have a lot of respect for the member for Restigouche East. On December 12, 2023, he rose to debate a time allocation motion. He said:

Thank you, Mr. Speaker. I, as a parliamentarian, am actually not pleased to rise on such a motion because a closure motion or limiting debate is something that no parliamentarian would like to do and would ever support.

été établi depuis plus de 100 ans dans ce lieu pour veiller à ce que les lois soient les meilleures possibles.

J'ai siégé de ce côté-là en tant que ministre de la Sécurité publique. Je me souviens quand le député de Moncton a présenté un amendement. Nous avons suivi le processus approprié, et cet amendement a permis d'améliorer le projet de loi. L'opposition joue un rôle dans le processus. Toutefois, quand une motion d'attribution du temps est présentée, comme l'a fait le gouvernement... Je n'ai jamais vu auparavant ce que j'ai vu la semaine dernière à l'étape de la deuxième lecture de certains projets de loi. Nous avons tenu des débats d'une heure sur des projets de loi. Voilà ce qu'ont fait les parlementaires du côté du gouvernement. Ils ne cessaient de passer d'un projet de loi à l'autre. Ils ne faisaient que jouer avec des projets de loi qui nécessitaient un examen rigoureux.

Madame la présidente, voyez-vous, je ne sais pas ce que les parlementaires du côté du gouvernement feront lorsque ce sera le temps de voter sur la motion qui nous occupe. Lorsque nous avons débattu la motion portant sur la taxe sur l'essence que j'ai présentée, c'était intéressant parce que, comme je l'ai dit à ce moment-là, ma motion était presque identique à celle que les Libéraux avaient présentée il y a quelques années. Les mêmes parlementaires qui avaient présenté la motion sur la taxe sur l'essence et avaient voté en faveur de celle-ci ont voté contre ma motion. Je suppose que, puisque c'était notre motion, ils n'avaient pas l'approbation qu'il fallait pour voter en faveur. Les motions étaient presque identiques.

Je suis curieux au sujet de certains des parlementaires de l'autre côté. Que feront-ils? Attraperont-ils à la dernière minute la COVID-19? Que se passera-t-il? Se présenteront-ils? Voteront-ils? Voteront-ils en faveur de la motion ou s'y opposeront-ils?

Le député de Woodstock a fait un excellent travail à simplement expliquer le tout. Je ne veux pas être redondant, mais écoutons ce qui a été dit. J'ai beaucoup de respect pour le député de Restigouche-Est. Le 12 décembre 2023, il est intervenu dans le débat sur la motion d'attribution du temps. Il a dit :

Merci, Monsieur le président. En fait, en tant que député, je ne suis pas content de prendre la parole au sujet d'une telle motion, car le recours à une motion de clôture ou à la limitation du débat est une chose qu'aucun parlementaire n'aimerait faire et appuyer.

15:55

That's the quote. The member said:

no parliamentarian would like to do and would ever support.

Look, I'm taking him at his word that he will not vote for this motion.

The member went on to talk about the government backbenchers who stood up and brought forward the motion in the first place. What we just saw here completely modeled that.

The member wasn't alone. We know there was another member. On October 7, 2022, the member for Restigouche East went on about time allocation motions and the importance of having proper debate. I mean, there's the old quote about jumping off a wharf. Anyway.

(Interjections.)

Mr. Austin: Well, it's the same quote. It is the same quote. Quotes are quotes. People say the internet is forever. The internet is forever.

This is what I was looking for. The House Leader—the House Leader—is the mastermind behind these time allocation motions. Make no mistake about it. If you want to find the brains behind time allocation motions from the government side, this is your guy. On December 12, 2023, he said:

Holy mackerel, what a sombre day for democracy in New Brunswick.

That's what he said.

At the end of the day, it is a sad day for democracy because, time and time again, we hear this government say that the words spoken by opposition members are a waste of time.

I would ask the member this: Are our words a waste of time? Is the debate that we put forward a waste of time? As a matter of fact, he talked about the government members voting against sending this bill to the law amendments committee. At the time when the member was in the opposition and on this side of

Voilà la citation. Le député a dit :

est une chose qu'aucun parlementaire n'aimerait faire et appuyer.

Écoutez, je prends le député au mot, à savoir qu'il ne votera pas pour la motion.

Le député a poursuivi en parlant des simples parlementaires qui ont présenté la motion en premier lieu. Ce que nous venons de voir ici reproduisait complètement cela.

Le député n'était pas seul. Nous savons qu'il y avait un autre député. Le 7 octobre 2022, le député de Restigouche-Est a parlé des motions d'attribution de temps et de l'importance de tenir de véritables débats. Bon, il y a une vieille expression à propos de sauter d'un quai. Peu importe.

(Exclamations.)

M. Austin : Eh bien, c'est la même citation. C'est la même chose. Les citations sont les citations. Les gens disent que ce qui se trouve sur Internet est éternel. Ce qui se trouve sur Internet est éternel.

Voici ce que je cherchais. Le leader parlementaire — le leader parlementaire — est le cerveau derrière les motions d'attribution de temps. Ne vous méprenez pas. Si vous voulez trouver qui sont les cerveaux derrière les motions d'attribution de temps du côté du gouvernement, voilà votre homme. Le 12 décembre 2023, il a dit :

Mon doux, quel sombre jour pour la démocratie au Nouveau-Brunswick.

C'est ce que le député a dit.

En fin de compte, c'est un triste jour pour la démocratie parce que nous entendons sans cesse le gouvernement dire que les propos des parlementaires du côté de l'opposition sont un gaspillage de temps.

Je pose au député la question suivante : Nos propos sont-ils un gaspillage de temps? Le débat que nous tenons est-il un gaspillage de temps? En fait, le député a dit que les parlementaires du côté du gouvernement voteraient contre le renvoi du projet de loi qui nous occupe au Comité de modification des lois. À l'époque

the House, he proudly stood to support sending this bill to law amendments. He said:

Mr. Speaker, as I finish my comments, clearly, this closure motion is unfortunate. It goes against what this House stands for.

I ask the member this: Does that still hold true?

We know that, as the opposition, we are constrained in terms of our opportunities. The member for Fredericton Lincoln, the leader of the third party, spoke to the fact that we, as opposition parties, only have so many tools to scrutinize the government and put up barriers to the government. If there is legislation we disagree with or do not believe is in the best interest of New Brunswickers, we only have so many things we can do to push back on that legislation. The government has the numbers, so if it chooses to put forward a bad bill, well, we can't stop it. The government has the numbers. However, we have mechanisms, like debate and committee meetings, to scrutinize, discuss, and debate these bills. Second reading is an important part of that because everybody gets a chance to speak. If a member puts forward a bill, our party gets 40 minutes, the third party gets 40 minutes, and the government gets 40 minutes. Then it keeps going around so everybody can have their say on that bill.

I know government members love to throw out the whole AI-ChatGPT thing. I will eat my shorts if they are not using ChatGPT in their anteroom. It's a tool. It's a tool. It doesn't mean that the member speaking about the bill or the motion doesn't believe in what they are saying about the bill or the motion, right? That's the point.

Let's put second reading aside. You still have a committee process, and the committee process is where you dig into the meat and bones of a bill. We are not getting that. We are not even getting the opportunity to send these bills to the economic policy committee so that we can really dive into them. If you want to see the importance of doing that, just look at

où le député siégeait du côté de l'opposition, soit de ce côté-ci de la Chambre, il a fièrement appuyé le renvoi du projet de loi au Comité de modification des lois. Il a dit :

Monsieur le président, je vais conclure mes observations en disant qu'il est clair que la motion de clôture est malheureuse. Elle va à l'encontre de la raison d'être de la Chambre.

Je pose au député la question suivante : Est-ce toujours vrai?

Nous savons que, en tant qu'opposition, nos possibilités sont limitées. Le député de Fredericton-Lincoln et chef du tiers parti a parlé du fait que nous, en tant que partis d'opposition, ne disposons que d'un certain nombre d'outils pour scruter le gouvernement et ériger des barrières contre celui-ci. S'il y a un projet de loi que nous n'approuvons pas ou qui n'est pas, selon nous, dans l'intérêt supérieur des gens du Nouveau-Brunswick, il n'y a qu'un certain nombre de mesures auxquelles nous pouvons avoir recours pour nous y opposer. Le gouvernement détient la majorité, alors s'il choisit de présenter un mauvais projet de loi, eh bien, nous ne pouvons pas l'arrêter. Le gouvernement détient la majorité. Toutefois, nous avons des mécanismes, comme les débats et les réunions de comités, pour scruter et débattre des projets de loi et en discuter. La deuxième lecture est un aspect important de cela parce que tout le monde a l'occasion de s'exprimer. Si un député présente un projet de loi, notre parti a 40 minutes pour parler, le tiers parti a 40 minutes et le gouvernement a 40 minutes. Puis, nous continuons ainsi de sorte que tout le monde a son mot à dire concernant le projet de loi en question.

Je sais que les parlementaires du côté du gouvernement aiment soulever la question de l'IA et de ChatGPT. Je gagerais qu'ils utilisent ChatGPT dans leur antichambre. C'est un outil. C'est un outil. Cela ne veut pas dire que le député qui parle du projet de loi ou de la motion ne croit pas ce qu'il dit à propos du projet de loi ou de la motion, n'est-ce pas? C'est là, l'essentiel.

Mettons de côté la deuxième lecture. Il y a encore l'étape de l'étude en comité, et c'est là où l'on décortique le projet de loi. Nous sommes privés de cette étape. Nous n'avons même pas l'occasion de renvoyer les projets de loi au Comité de la politique économique afin de pouvoir vraiment en approfondir l'étude. Si vous voulez constater l'importance d'une

the past couple of days. We had legislation brought to the economic policy committee, and I thought, taking into account all the years I've been here, that we had a really good discussion. The partisanship died down, and we got to the heart, bones, and meat of what bills actually are, the good and bad parts of them, and how we can make them better. We had that dialogue, and we've seen that dialogue happen.

16:00

I think that here, just a few hours ago, we, as parliamentarians and legislators, had a great discussion. We looked at a bill and said: How is this *Mineral Resources Act* good? How is it better than the current *Mining Act*? What can we do to make the bill better? Hence, the amendment came in. This is how we have discussions.

You might say: Why is all this important? It's important because the people of New Brunswick have to live under this legislation. Laws determine how they operate and how they benefit or don't benefit. Whether we're talking about the *Mineral Resources Act* or any other legislation that is brought forward... It all affects people's lives directly or indirectly. The property tax bill is a huge one. It's important that we go through this process and allow the process to do what it was designed to do.

Madam Speaker, the other part I want to mention is that, when we started the session, it was pretty... How would I say this? I don't want to be rude. The start of the session was pretty shallow in terms of content. There were what the government would call "housekeeping items". Bills changed a few words. There was one about the universities. I don't remember exactly how it went, but it changed a board from six people to eight. Maybe the universities were asking for it. There's no harm in making that change. Whatever. Are lives going to be changed by it? I don't think so.

telle étape, il suffit d'examiner ce qui s'est passé ces derniers jours. Des projets de loi ont été renvoyés au Comité de la politique économique et j'ai pensé, compte tenu de toutes les années où j'ai siégé, que nous avons eu une excellente discussion. La partisanerie s'était atténuée, et nous avons étudié en profondeur l'essence même des projets de loi, les bons aspects et les aspects médiocres et nous avons déterminé la façon de les améliorer. Nous avons eu un dialogue et nous avons vu ce dialogue se produire.

Je pense que, ici, il y a quelques heures, nous avons eu une excellente discussion en tant que parlementaires et législateurs. Nous avons examiné un projet de loi et avons dit : En quoi la *Loi sur les ressources minérales* est-elle bonne? En quoi est-elle meilleure que l'actuelle *Loi sur les mines*? Que pouvons-nous faire pour améliorer le projet de loi? Par conséquent, l'amendement a été présenté. C'est de cette manière que nous discutons.

On peut se demander : Pourquoi tout cela est-il important? C'est important parce que les gens du Nouveau-Brunswick doivent respecter la loi en question. Les lois déterminent comment ils fonctionnent et quels avantages ils peuvent ou non en tirer. Que nous parlions de la *Loi sur les ressources minérales* ou de tout autre projet de loi qui est présenté... Tout cela a un effet direct ou indirect sur la vie des gens. Le projet de loi portant sur l'impôt foncier est un projet de loi vraiment important. Il importe que nous suivions le processus et que nous laissions ce dernier jouer le rôle pour lequel il a été conçu.

Madame la présidente, l'autre aspect que je veux mentionner, c'est que, lorsque nous avons commencé la session, c'était... Comment dirais-je? Je ne veux pas être impoli. Le début de la session manquait de profondeur pour ce qui est du contenu. Il y avait ce que le gouvernement appellerait des « modifications d'ordre administratif ». Des projets de loi permettaient de changer quelques mots. Il y en avait un à propos des universités. Je ne me souviens pas exactement du libellé, mais le projet de loi visait à apporter un changement à un conseil, et faisait passer sa composition de six à huit personnes. Peut-être que les universités avaient demandé ce changement. Il n'y a pas de mal à apporter un tel changement. Peu importe. Est-ce que des vies seront changées par cela? Je ne le pense pas.

The government put forward these small pieces of legislation without any real meat. We did our process. We did our thing. Then, all of a sudden, when we get near the end of the session, the government dumps on us these heavy bills, like the *Mineral Resources Act*. We'd like to dig into the *Loan Act 2026*. We'd like to dig into the property tax reform bill so that we could really decide whether it is good or bad. The heavy stuff came at the end of the session because the government members knew from the start that they were going to bring forward a time allocation motion. That was their strategy. If it wasn't, then they should've brought the bills forward earlier so we could have the time to let them go through the proper process. They didn't do that.

Madam Speaker, I'm going to close with one thing. Last week, in his member statement, the member for Quispamsis made a weird comment. He said: You can't spell hypocrisy without "p" and "c". Well, I would dare say that you cannot spell Liberal without "l", "i", and "e". I think this can work both ways. The bottom line is this: People need to know—

Point of Order / Rappel au Règlement

Madam Speaker: State your point of order.

Mr. M. LeBlanc: I believe that if you were to put "l" and "e" together, it makes an unparliamentary word. I'd like to ask the member opposite to retract his statement and to apologize for using that word.

Madam Speaker: To say or spell the word of "l", "i" and "e" is unparliamentary. I would like the member to retract that.

Debate on Motion / Débat sur la motion

Mr. Austin: Thank you, Madam Speaker. I will retract that because that's not what this should be about. I had to get that dig in because the member did. Anyway.

Le gouvernement a présenté de petits projets de loi sans grande substance. Nous avons suivi notre processus. Nous avons fait notre travail. Puis, tout à coup, lorsque nous arrivons près de la fin de la session, le gouvernement nous inonde de ces projets de loi importants, comme la *Loi sur les ressources minérales*. Nous aimerions étudier en profondeur la *Loi sur les emprunts de 2026*. Nous aimerions étudier en profondeur le projet de loi sur la réforme de l'impôt foncier afin de pouvoir vraiment décider s'il s'agit d'un bon ou d'un mauvais projet de loi. La grosse artillerie est venue à la fin de la session parce que les parlementaires du côté du gouvernement savaient dès le départ qu'ils présenteraient une motion d'attribution du temps. Il s'agissait de leur stratégie. Si ce ne l'était pas, alors ils auraient dû présenter les projets de loi plus tôt pour que nous puissions avoir le temps de les faire passer par le processus approprié. Ils n'ont pas agi ainsi.

Madame la présidente, je vais conclure avec un élément. La semaine dernière, dans sa déclaration de député, le député de Quispamsis a fait une observation bizarre. Il a dit : On ne peut épeler le mot « hypocrisie » sans un « p » et un « c ». Eh bien, j'oserais dire qu'on ne peut épeler le mot « libéral » sans les lettres « l », « i » et « e ». Je pense que cela peut fonctionner des deux côtés. L'essentiel se résume à ceci : Les gens doivent savoir...

Rappel au Règlement / Point of Order

La présidente : Exposez votre rappel au Règlement.

M. M. LeBlanc : Je crois que si l'on mettait ensemble, dans l'autre langue, les lettres « l », « i » et « e », le tout formerait un mot non parlementaire. J'aimerais demander au député d'en face de retirer ses propos et de présenter ses excuses pour avoir utilisé un tel mot.

La présidente : Le fait de prononcer ou d'épeler le mot formé par les lettres « l », « i » et « e » dans l'autre langue est non parlementaire. J'aimerais donc que le député d'en face se rétracte.

Débat sur la motion / Debate on Motion

M. Austin : Merci, Madame la présidente. Je retire mes propos, car la question devrait être tout autre. Je me devais d'insister, puisque le député l'a fait. Peu importe.

Long story short, at the end of the day, we need proper debate. If we're not getting that proper debate in this House, then the government is failing and the opposition is not able to meet the demands of our constituents. This legislation is too important. We need to debate it. Yet, we are discussing a closure motion. The government has the numbers, so there's nothing we can do. However, we will speak against the motion, and we will call them out with these quotes that were made—

Madam Speaker: Thank you, member.

Ms. Mitton: Thank you, Madam Speaker. Unfortunately, today, I'm having to rise to debate another closure motion. Since I was elected, we've seen these motions come forward several times. They came forward under the previous PC government. Now, here we are with the Holt Liberal government. It is extremely frustrating that there are consequential, very important, and significant bills that are not even going to get looked at in committee. Everyone here should feel ashamed of this. This is ridiculous.

The property tax reform bill is not going to have any questions asked about it, nor will the minister have to explain it or respond. That's shameful. I think the *Energy Sector Consumer Advocate Act* hasn't even passed second reading at this point. It's not going to be sent to the committee. We did start to look at the *Mineral Resources Act*, and I was listening. The discussion should have been able to keep going, but I could hear the Chair having to say: We only have 30 seconds left. Sorry, we have to wrap up.

That is terrible. That is not good for our democracy.

16:05

This is how it works. These really important bills were introduced very late in the session. Bill 45, *Mineral Resources Act*, came in on May 13. However, there were only nine possible days, today included, that we could have looked at that bill in the Legislature. For Bill 49 on property tax reform, which came in on May 27, we only had seven possible days to look at it

Bref, en fin de compte, il nous faut un véritable débat. Si un débat approprié n'a pas lieu à la Chambre, cela signifie que le gouvernement faillit à la tâche et que l'opposition n'est pas en mesure de répondre aux attentes des gens de nos circonscriptions. Le projet de loi est trop important. Nous devons en débattre. Pourtant, nous discutons d'une motion de clôture. Le gouvernement est majoritaire ; nous ne pouvons donc rien y faire. Toutefois, nous exprimerons notre opposition à l'égard de la motion et nous interpellons les gens d'en face concernant les propos qui ont été formulés...

La présidente : Merci, Monsieur le député.

M^{me} Mitton : Merci, Madame la présidente. Aujourd'hui, malheureusement, je dois prendre la parole pour débattre d'une autre motion de clôture. Depuis mon élection, des motions du genre ont été présentées à plusieurs reprises. Elles ont été présentées sous le précédent gouvernement progressiste-conservateur. Nous voici maintenant sous le gouvernement libéral de Holt. Il est extrêmement frustrant de constater que des projets de loi lourds de conséquences, très importants et significatifs ne feront même pas l'objet d'étude en comité. Tout le monde ici devrait avoir honte de la situation. C'est ridicule.

Le projet de loi sur la réforme du régime d'impôt foncier ne fera l'objet d'aucune question, et le ministre n'aura pas non plus à fournir d'explication ou de réponse à ce sujet. C'est honteux. Je pense que le projet de loi intitulé *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique* n'a même pas encore franchi l'étape de la deuxième lecture à l'heure actuelle. Il ne sera pas renvoyé au comité. Nous avons effectivement commencé à examiner le projet de loi intitulé *Loi sur les ressources minérales*, et j'écoutais attentivement. La discussion aurait dû pouvoir se poursuivre, mais j'ai entendu la présidente devoir dire : Il ne nous reste plus que 30 secondes. Désolé, nous devons conclure le débat.

C'est terrible. Ce n'est pas bon pour notre démocratie.

Voilà comment les choses fonctionnent. Les projets de loi, qui sont vraiment importants, ont été déposés très tard au cours de la session. Le projet de loi 45, *Loi sur les ressources minérales*, a été déposé le 13 mai. Or, il n'y avait que neuf jours, y compris d'aujourd'hui, pendant lesquels nous pouvions examiner le projet de loi à l'Assemblée législative. Quant au projet de loi 49,

in some way in the Legislature. The energy sector consumer advocate bill was tabled on May 26. There were only eight possible days to look at it in some form in the Legislature. We didn't look at these three significant bills in the way they should have been looked at. Of those, two weren't looked at in committee at all. That's really shameful.

I hold the government responsible for not bringing these very significant pieces of legislation forward earlier. I hold the official opposition responsible for reading AI-generated speeches, including some of their prompts, in order to delay. Anyway, filibustering can be a tool, but this was not what New Brunswickers would imagine a noble filibuster to be. It wasn't really filibustering to make sure that something terrible didn't happen. We didn't even get to discuss some of these things in committee at all. We don't even know the details. We don't even have any answers for what is happening in some of these bills. It's shameful.

I could say the exact same thing but with the roles reversed between the official opposition and the government just a few years ago. We see this coming back, as the Leader of the Green Party and member for Fredericton Lincoln said. It feels like Groundhog Day. It certainly does. This is a terrible version of déjà vu. We keep seeing this happen. The fact is that we're here talking about this when, likely, the *Mineral Resources Act* would still be being discussed in committee, as it should be because that bill deserves time and attention.

I want to comment on the fact that, despite having set the precedent by having stakeholders, witnesses, and experts brought into the economic policy committee a couple of times—once under the previous government and once under this government, I believe—in order to make sure that we're doing the best we can on an important piece of legislation, there is no willingness to do that anymore or right now. Part of the reason is that there isn't enough time. There is a worry about not

Loi concernant la réforme du régime d'impôt foncier, déposé le 27 mai, nous n'avions que sept jours pendant lesquels il était possible de l'examiner d'une manière ou d'une autre à l'Assemblée législative. Le projet de loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique a été déposé le 26 mai. Il n'y avait que huit jours pendant lesquels il était possible de l'examiner d'une manière ou d'une autre à l'Assemblée législative. Nous n'avons pas examiné les trois projets de loi importants comme ils auraient dû l'être. Parmi ceux-ci, deux n'ont pas du tout été étudiés en comité. Voilà une situation vraiment honteuse.

Je tiens le gouvernement responsable de ne pas avoir présenté plus tôt les projets de loi très importants. Je tiens l'opposition officielle responsable d'avoir lu des discours générés par l'intelligence artificielle, y compris certaines de leurs requêtes, afin de ralentir le processus. Quoi qu'il en soit, faire de l'obstruction peut être un outil, mais ce n'est pas ainsi que les gens du Nouveau-Brunswick s'imagineraient une façon noble de faire de l'obstruction. Empêcher une catastrophe de se produire n'est pas vraiment faire de l'obstruction. Nous n'avons même pas pu débattre des questions en comité. Nous n'en connaissons même pas les détails. Nous n'avons même pas de réponses sur ce que prévoient certains des projets de loi. C'est honteux.

J'aurais pu dire exactement la même chose il y a quelques années à peine, mais en inversant les rôles entre l'opposition officielle et le gouvernement. Nous voyons la situation se reproduire, comme l'a dit le chef du Parti vert et député de Fredericton-Lincoln. On dirait qu'on revit sans cesse le même scénario. C'est certainement le cas. Voilà une terrible forme de déjà-vu. Nous voyons sans cesse la situation se reproduire. Le fait est que nous discutons ici de la question alors que, selon toute vraisemblance, la *Loi sur les ressources minérales* est encore à l'étude en comité, comme il se doit, car le projet de loi mérite qu'on lui consacre du temps et de l'attention.

Je tiens à faire une observation sur le fait que, même si un précédent a été établi et que des parties prenantes, des témoins, et des experts ont été invités à deux ou trois reprises à comparaître devant le Comité de la politique économique — une fois sous le gouvernement précédent et une fois sous le gouvernement actuel, si je ne m'abuse — pour veiller à ce que nous faisons de notre mieux concernant un texte de loi important, on n'a plus la volonté de procéder ainsi, ou du moins à l'heure actuelle. Le tout s'explique en partie par le manque de temps. On craint

having enough time. Bring the bills forward earlier, please.

It has been chaotic to see these dozens of bills, again, many of the bills that had... Of course, all legislation is important. However, not all are equally important. There are bills that are very important that are not even going to be discussed in committee. There are some that the government would call housekeeping bills, where sometimes a small error needs to be fixed or language needs to be gender neutral. Whatever it is, those things get brought forward right away. Yet here we are.

Again, I can't say this enough: It is shameful that, after New Brunswickers have demanded property tax reform, we won't even get to ask any questions, not one, to the minister responsible. This is an embarrassment. It's not the first time, but I'd like it to be the last. Could we do better? Could we do this differently? I believe we can.

16:10

We have to figure out how to make serving New Brunswickers the priority. Maybe we need to consider that we don't know everything. Maybe the government doesn't know everything. Maybe it got something wrong, or maybe it missed something. Maybe government members need to hear something from the official opposition. Maybe we need to bring in a witness who can offer a different perspective. We can't even ask some of these questions to get some of these details in committee.

Democracy is weakened by this type of process. Bringing in closure and closing down debate, closing down the committee process, and closing down the examination of legislation that will impact New Brunswickers for years weakens democracy. All too often, we see that, a year later or two years later, the government is having to amend an Act because something was missed. It's because we didn't do our job in this House.

I call on every MLA to really consider what we're doing here and whether we're doing it in the best way possible. I am confident that we are not and that we

de ne pas avoir assez de temps. Présentez les projets de loi plus tôt.

C'est le chaos de voir de nouveau des dizaines de projets de loi, dont beaucoup avaient... Bien sûr, tous les projets de loi sont importants. Toutefois, ils n'ont pas tous la même importance. Des projets de loi très importants ne feront même pas l'objet d'étude en comité. Certains projets de loi sont qualifiés d'ordre administratif par le gouvernement, car elles visent parfois à corriger une erreur mineure ou à rendre la formulation neutre du point de vue du genre. Quoi qu'il en soit, de tels projets de loi sont présentés immédiatement. Pourtant, voilà où nous en sommes.

Encore une fois, je ne le dirai jamais assez : Il est honteux que nous ne puissions même pas poser la moindre question au ministre responsable, après que les gens du Nouveau-Brunswick ont réclamé une réforme du régime d'impôt foncier. Voilà une situation embarrassante. Ce n'est pas la première du genre, mais j'aimerais que ce soit la dernière. Pourrions-nous faire mieux? Pourrions-nous faire les choses autrement? Je crois que oui.

Nous devons trouver un moyen d'accorder la priorité aux intérêts des gens du Nouveau-Brunswick. Nous devrions peut-être tenir compte du fait que nous ne savons pas tout. Peut-être que le gouvernement ne sait pas tout. Il a peut-être commis une erreur ou omis quelque chose. Les parlementaires du côté du gouvernement ont peut-être besoin d'entendre une observation de l'opposition officielle. Nous devons peut-être inviter un témoin capable d'émettre un point de vue différent. Nous ne pouvons même pas poser certaines des questions qui permettraient d'obtenir les détails voulus à l'étape de l'étude en comité.

Voilà le type de processus qui affaiblit la démocratie. Imposer une clôture, clore un débat, mettre fin au processus d'étude en comité et mettre fin à l'examen d'une mesure législative qui aura des répercussions sur les gens du Nouveau-Brunswick pendant des années affaiblit la démocratie. Bien trop souvent, nous constatons qu'un an ou deux plus tard, le gouvernement doit modifier une loi parce qu'un élément a été omis. C'est parce que nous n'avons pas accompli notre travail à la Chambre.

J'invite chaque parlementaire à réfléchir sérieusement au travail que nous faisons ici et à se demander si nous le faisons de la meilleure façon possible. Je suis

could do better. New Brunswickers deserve better. We were not elected to come here and read AI-generated speeches. We were not elected to come here and not even ask one single question on important legislation. I urge everyone to really think about how we could do this better because New Brunswickers deserve a whole lot better.

La situation est gênante, Madame la présidente. Il faut réfléchir à des moyens d'améliorer le processus pour que nous puissions vraiment servir les gens du Nouveau-Brunswick. Il faut cesser d'être si partisan au point de ne pas pouvoir faire des besoins de nos concitoyens et concitoyennes une priorité. Merci, Madame la présidente.

Madam Speaker: Are there any other speakers?

Ms. Conroy: Thank you, Madam Speaker. When we take a look back at this government's term, we see that it has been a journey, to say the least. What a journey it has been. It's not the kind of journey that leads somewhere meaningful by any means. It's not a journey that has led us to lower costs, to better services, or to a stronger province. It's been the kind of journey that has had us going around in circles. It's the kind where you end up right back where you started, only more tired, more frustrated, and considerably lighter in your wallet.

When we look back at what the government has brought forward this session, we see a picture emerge that isn't a really flattering one. There was a lot of confusion and chaos. The government's legislative agenda looked pretty good on paper. It looked pretty busy and productive based on all the bills they created. However, when you strip away the press releases and the photo ops, what are we really left with?

We know what's coming, Madam Speaker. We know this government will leave this session feeling pretty confident. Government members will stand in front of the cameras and boast, as they did in the House, about all the bills they introduced and say that they introduced more legislation in one single sitting than perhaps any government before them. They'll call it

convaincue que ce n'est pas le cas et que nous pourrions faire mieux. Les gens du Nouveau-Brunswick méritent mieux. Nous n'avons pas été élus pour venir ici lire des discours générés par l'IA. Nous n'avons pas été élus pour venir ici sans poser la moindre question sur des mesures législatives importantes. J'invite tout le monde à réfléchir sérieusement à la manière dont nous pourrions améliorer la situation, car les gens du Nouveau-Brunswick méritent bien mieux que cela.

This situation is annoying, Madam Speaker. We need to consider ways to improve the process so that we can truly serve New Brunswickers. We have to stop being partisan to the point of being unable to make the needs of our constituents a priority. Thank you, Madam Speaker.

La présidente : D'autres personnes veulent-elles prendre la parole?

M^{me} Conroy : Merci, Madame la présidente. Un examen du mandat du gouvernement actuel nous permet de constater que cela a été tout un parcours, c'est le moins que l'on puisse dire. Quel parcours cela a été. Ce n'est pas du tout le genre de parcours qui mène à quelque chose de constructif. Ce n'est pas un parcours qui nous a menés à une réduction des coûts, à une amélioration des services ni à une province plus forte. C'est le genre de parcours qui nous a fait tourner en rond. C'est le genre de parcours où l'on se retrouve exactement au point de départ, mais en étant plus fatigué, plus frustré et avec un portefeuille beaucoup moins garni.

Un examen des mesures que le gouvernement a présenté au cours de la session nous permet de constater un tableau qui n'est pas très flatteur. Il y a eu beaucoup de confusion et de chaos. Le programme législatif du gouvernement semblait plutôt bon sur papier. Il semblait occupé et productif en raison de tous les projets de loi que les gens d'en face ont présentés. Toutefois, une fois que les communiqués de presse et les séances de photos sont mis de côté, que nous reste-t-il?

Nous savons ce qui nous attend, Madame la présidente. Nous savons que les gens du côté du gouvernement se sentiront assez confiants une fois la session finie. Les parlementaires du côté du gouvernement se tiendront devant les caméras et se vanteront, comme ils l'ont fait à la Chambre, de tous les projets de loi qu'ils ont déposés et ils diront qu'ils

historic, progressive, and productive. They'll probably use every tool at their disposal to describe what they've done here during this session.

In reality, Madam Speaker, this session has been a waste of time. Bills were brought forward for a second time—a second time—because they weren't done right the first time. There were housekeeping bills that shuffled words around on pages without changing a single thing in the lives of everyday New Brunswickers. The same legislation was dressed up in new language and presented as bold, progressive change. It was old wine in new bottles, and not very good wine at that.

Volume is not a virtue. The number of bills introduced tells us nothing about the quality of governance. A government that introduced 50 bills that missed the mark has accomplished less than a government that introduced 5 bills that genuinely improved the lives of New Brunswickers, who are the very people we want to serve. Substituting quantity for quality means there was a lot of activity but really no results. Frankly, New Brunswickers are too smart to mistake motion for progress.

Madam Speaker, while these government members have been busy congratulating themselves on the sheer volume of bills they put out, let's talk a little bit about what has actually been happening in the province. Let's talk about what New Brunswickers have been living through while this House has been occupied with repetitive, redundant, and recycled legislation.

16:15

Gas prices are punishing working families every single day. Some people drive 45 minutes to work. That's a reality in rural New Brunswick. I live in a rural community, and every one of my family members has a vehicle because we have to. We all live too far from town to walk. There are no subways and no bus routes, and we all leave at different times, so there is really no alternative. Every single day, people are watching more and more of their paycheques disappear at the pump. It's really a tax on the privilege of going to

ont présenté davantage de projets de loi dans une seule session que peut-être tout autre gouvernement qui les a précédés. Ils diront que leur mandat était historique, progressif et productif. Ils utiliseront probablement tous les outils dont ils disposent pour décrire ce qu'ils ont fait ici pendant la session.

En réalité, Madame la présidente, la session a été une perte de temps. Des projets de loi ont été présentés une deuxième fois — une deuxième fois — parce qu'ils n'avaient pas bien été conçus la première fois. Des projets de loi d'ordre administratif permettaient de changer l'emplacement des mots sur certaines pages sans changer une seule chose dans la vie quotidienne des gens du Nouveau-Brunswick. La même mesure législative a été déguisée d'un nouveau libellé et a été qualifiée de changement audacieux et progressif. C'était du vieux vin dans de nouvelles bouteilles, et du vin plutôt mauvais par-dessus le marché.

La quantité ne constitue pas une vertu. Le nombre de projets de loi déposés ne nous dit rien quant à la qualité de la gouvernance. Un gouvernement qui a présenté 50 projets de loi qui ont manqué la cible a accompli moins de choses qu'un gouvernement qui a présenté 5 projets de loi qui ont véritablement amélioré la vie des gens du Nouveau-Brunswick, soit les gens que nous voulons servir. Remplacer la qualité par la quantité veut dire qu'il y a eu beaucoup d'activité sans l'obtention de véritables résultats. Franchement, les gens du Nouveau-Brunswick sont trop intelligents pour confondre le mouvement et le progrès.

Madame la présidente, parlons un peu de ce qui s'est véritablement passé dans la province pendant que les parlementaires du côté du gouvernement étaient occupés à se féliciter pour le simple nombre de projets de loi qu'ils ont présentés. Parlons de ce que les gens du Nouveau-Brunswick ont vécu alors que la Chambre était saisie de mesures législatives répétitives, redondantes et recyclées.

Le prix de l'essence pénalise chaque jour les familles qui travaillent. Certaines personnes doivent conduire pendant 45 minutes pour se rendre au travail. Voilà une réalité dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. J'habite une collectivité rurale, et chaque membre de ma famille a un véhicule parce que c'est nécessaire pour nous. Nous habitons tous trop loin de la ville pour marcher. Il n'y a pas de métros ni de trajets d'autobus, et nous partons tous à des moments différents ; il n'y a donc aucune véritable solution de

work. My son said that just the other day. He said that going to work is the most expensive thing he does. It costs the most money. That's really sad.

What else have we seen this session? After two years, food banks are being used at record levels—record levels. Think about what that really means. Food banks were designed as emergency infrastructure, as a last resort or a safety net for the people who need them the most. They were never meant to be a regular feature of how working families put food—

Hon. Mr. Hickey: Madam Speaker, I have a point of order. I understand the opposition likes to use AI to write these speeches, but can we at least make sure the prompt includes the motion we are talking about? Come on.

Madam Speaker: In my mind, the member is talking about the consequences of this motion. I would like the member to continue.

Ms. Conroy: Thank you, Madam Speaker. Just because I can't speak off the cuff like some members doesn't mean this was written with AI. This is actually what is happening in New Brunswick. You can try to make a point of order, but everything in this speech has to do with what we have been living through with this government for the past two years.

(Interjections.)

Madam Speaker: Member.

Ms. Conroy: To the Minister of Housing, you're welcome to speak next. I would love to see you stand up and speak about this motion. We have ministers who won't stand up and speak about bills and a Premier who won't get up to answer questions asked on behalf of constituents, so it's kind of hard.

rechange. Chaque jour, des gens voient une part croissante de leur paie s'envoler à la pompe. Il s'agit vraiment d'une taxe sur le privilège de se rendre au travail. Mon fils l'a dit pas plus tard que l'autre jour. Il a dit que se rendre au travail est l'une des choses qui lui coûtent le plus cher. Cela lui coûte le plus d'argent. C'est vraiment triste.

De quoi d'autre avons-nous été témoins au cours de la session actuelle? Après deux ans, le taux d'utilisation des banques alimentaires a atteint un niveau record — un niveau record. Pensez à ce que cela signifie vraiment. Les banques alimentaires ont été conçues comme des infrastructures d'urgence, un dernier recours ou un filet de sécurité pour les gens qui en ont le plus besoin. Elles n'étaient jamais censées devenir une composante courante de la façon dont les familles qui travaillent se procurent de la nourriture...

L'hon. M. Hickey : Madame la présidente, j'invoque le Règlement. Je comprends que l'opposition aime utiliser l'IA pour rédiger ses discours, mais pouvons-nous veiller à ce qu'ils portent sur la motion dont nous discutons? Voyons.

La présidente : Selon moi, la députée parle des conséquences de la motion. J'aimerais qu'elle poursuive son discours.

M^{me} Conroy : Merci, Madame la présidente. Ce n'est pas parce que je ne peux pas parler spontanément comme certains parlementaires que mon discours a été rédigé à l'aide de l'IA. Voilà exactement ce qui se passe au Nouveau-Brunswick. Vous pouvez essayer d'invoquer le Règlement, mais chaque élément de mon discours a trait à ce que nous avons vécu au cours des deux dernières années sous le gouvernement actuel.

(Exclamations.)

La présidente : Monsieur le député.

M^{me} Conroy : Le ministre responsable du logement est libre d'être le prochain à prendre la parole. J'aimerais bien vous voir prendre la parole au sujet de la motion. Nous avons des ministres qui ne prennent pas la parole au sujet de projets de loi et une première ministre qui ne prend pas la parole pour répondre à des questions posées au nom des gens des circonscriptions ; la situation est donc un peu difficile.

People in this province have been choosing between heating their homes and feeding their children. We have seniors choosing between heating their homes and buying their medication. That should stop everyone in their tracks. I know everyone gets the same calls that we on this side of the floor do. What are we doing to change this? It should and does make us very angry. It should make us determined to do something about it. In a province with as many energy resources as New Brunswick and in a country as wealthy as Canada, no parent should ever have to make that choice. No child should ever have to go to school hungry because the heating bill came due.

This government prides itself on bringing forward legislation. It's trying to solve the problems it created. All of this is a failure of policy and a failure of priorities, and that failure is being lived right now, every day, by real families in every single riding in this province. Had we been able to continue debating these bills, we would have found answers. Instead, five bills won't even go to committee. They will have no answers and no debate. Answers are what New Brunswickers are looking for. They come to us to find those answers, and we are not even giving them to them. That's the reality for everyday New Brunswickers, not the New Brunswickers in ministerial press releases or the New Brunswickers in the carefully curated ribbon cuttings that the members opposite love, but the ones sitting at their kitchen tables at 11 o'clock at night, running the numbers just one more time in the hopes they will add up differently than they did the night before.

16:20

This session tells a story. Like all stories, it has a theme. The theme of this session is: Who is this government actually serving? Taxing the average New Brunswicker has been the answer time and time again. There are new fees and more fine print. Costs have crept upward, while wages have kept pace. This isn't only obvious to the taxpayers. This is death by a thousand cuts through the small fee increases we have seen and felt that never make the headlines and the regulatory changes that quietly make things more

Des gens de la province doivent choisir entre chauffer leur maison et nourrir leurs enfants. Des personnes âgées doivent choisir entre chauffer leur maison et acheter leurs médicaments. Cela devrait tous nous arrêter net. Je sais que tout le monde reçoit les mêmes appels que nous recevons de ce côté-ci de la Chambre. Que faisons-nous pour changer les choses? Cela devrait nous mettre très en colère, et c'est effectivement le cas. Cela devrait nous pousser à être déterminés à agir à cet égard. Dans une province comme le Nouveau-Brunswick, laquelle est dotée de tant de ressources en matière d'énergie, et dans un pays aussi riche que le Canada, aucun parent ne devrait avoir à faire un choix du genre. Aucun enfant ne devrait avoir à se rendre à l'école le ventre vide parce qu'il faut payer la facture de chauffage.

Le gouvernement actuel se targue de présenter des mesures législatives. Il essaie de régler des problèmes qu'il a lui-même créés. Le tout relève d'un échec au chapitre des politiques et des priorités, et cet échec, de vraies familles en vivent les effets chaque jour dans toutes les circonscriptions de la province. Si nous avions pu continuer à débattre des projets de loi, nous aurions trouvé des réponses. Or, cinq projets de loi ne seront même pas renvoyés à un comité. Ils ne feront l'objet d'aucun débat, et aucune réponse ne sera fournie à leur sujet. Des réponses, voilà ce que cherchent à obtenir les gens du Nouveau-Brunswick. Ils s'adressent à nous pour obtenir ces réponses, et nous ne les leur donnons même pas. Voilà la réalité pour les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick, non pas les gens du Nouveau-Brunswick dont on parle dans les communiqués de presse ministériels ni les gens du Nouveau-Brunswick soigneusement choisis pour participer aux cérémonies d'inauguration que les gens d'en face aiment bien, mais ceux qui sont assis à leur table de cuisine à 23 h et qui repassent les chiffres en revue une dernière fois en espérant que leurs calculs aboutiront à des résultats différents de ceux de la veille.

La session actuelle raconte une histoire. Comme toute histoire, elle a un thème. Voici le thème de la session actuelle : Qui le gouvernement sert-il véritablement? La réponse a à maintes reprises été de taxer la personne moyenne du Nouveau-Brunswick. Il y a de nouveaux frais et davantage de détails. Les coûts ont augmenté, mais les salaires sont restés les mêmes. Ce n'est pas seulement évident pour les contribuables. C'est la mort à petit feu en raison des petites augmentations des droits que nous avons constatées et ressenties et qui ne

expensive. There are also user fees and service charges that seem insignificant individually but together represent a real and growing burden on families already stretched to their limits. With this huge deficit, we're only going to see more of that. We're going to see more increases.

Tax the grieving, Madam Speaker. I find very few things more revealing about a government's character than the way it treats people at their most vulnerable time. This session gave us a window into that character. When a family loses a loved one, when they're planning a funeral, when they're sitting in a lawyer's office trying to settle an estate, and when grief is still raw and the administrative world is forcing them to go forward anyway, what does this government do? It finds a new way to tax more. It finds a mechanism to reach into that moment and extract revenue. There are no words that really describe that choice, other than to say it's a choice and this government made it.

Rewarding the wealthy with generous public subsidies and calling it economic development is likely the most polished trick in the book, and this government has performed it with considerable skill. Public money flows, and it has flowed generously toward interests and entities that are already well resourced, already well connected, and already well positioned to benefit. It gets packed in the language of jobs, investment, and opportunity. The press releases write themselves, kind of like the way the budget balances itself.

However, when you follow the money and ask who actually benefits and in what proportion, the picture is rather different from the brochures. Economic development—real economic development—lifts people up and creates the conditions for small businesses to grow. We're not seeing that. Economic development should invest in the skills and infrastructure that give ordinary New Brunswickers a genuine shot at a better future. Ask any one of our kids nowadays what they think their future is going to be.

font jamais la une et des changements réglementaires qui augmentent silencieusement les coûts. Il y a également les frais modérateurs et les frais de service qui semblent individuellement insignifiants, mais qui, ensemble, constituent un véritable fardeau qui pèse de plus en plus sur les familles qui peinent déjà à joindre les deux bouts. Compte tenu de l'énorme déficit, nous ne ferons que le constater davantage. Nous constaterons davantage d'augmentations.

Imposez les gens dans le deuil, Madame la présidente. Je trouve qu'il y a peu de choses qui en disent autant sur la nature d'un gouvernement que la façon dont il traite les gens au moment où ils sont les plus vulnérables. La session actuelle nous a offert une fenêtre sur cette nature-là. Lorsqu'une famille perd un proche, qu'elle planifie des funérailles, qu'elle essaie de gérer une succession dans le bureau d'un avocat, que le deuil est encore frais et que le monde administratif essaie tout de même de l'obliger à aller de l'avant, que fait le gouvernement actuel? Il trouve une nouvelle façon d'imposer davantage. Il trouve un mécanisme pour s'immiscer dans la situation et en tirer des recettes. Il n'y a pas de mots pour qualifier adéquatement ce choix, sinon de dire qu'il s'agit d'un choix et que le gouvernement actuel a fait ce choix.

Récompenser les riches avec des subventions publiques généreuses et dire qu'il s'agit de développement économique est probablement le tour de passe-passe le mieux rodé, et le gouvernement actuel l'a employé avec une grande habileté. Les fonds publics circulent et ils ont été généreusement versés au profit d'intérêts et d'organismes qui disposent déjà de beaucoup de ressources, qui disposent déjà d'un bon réseau et qui sont bien placés pour en profiter. On parle d'emplois, d'investissements et d'occasions. Les communiqués de presse se préparent tout seuls, un peu comme le budget s'équilibre tout seul.

Toutefois, Lorsqu'on fait un suivi de l'argent et qu'on se demande qui en bénéficient réellement et dans quelle mesure, on trouve que le tableau est bien de celui que brossent les dépliants publicitaires. Le développement économique — le véritable développement économique — améliore la vie des gens et crée des conditions qui facilitent la croissance des petites entreprises. Nous ne voyons rien de tel. Le développement économique devrait comprendre un investissement dans les compétences et l'infrastructure qui donnent aux gens ordinaires du Nouveau-Brunswick une occasion véritable d'avoir un

What we have seen too often from this government is something else entirely. It's incentives that flow upward, subsidies that benefit the already comfortable, and investment attraction strategies that seem, at times, less about growing the economy and more about growing the donor list. A lot of money is even going outside of our country. When it comes to spending, make sure the government takes care of itself first.

Madam Speaker, while New Brunswickers are told there is no money, while services are stretched, while wait lists grow, and while rural communities wonder whether their voices matter at all, the machinery of government expands. There are new offices, new positions, and new layers of administration. A new advocate office was established at the ratepayers' expense, even though the functions it will perform already exist. In this session, the government has been very good at taking care of the government.

I think it's really important to take a look at what the opposition has really tried to do during this session. If you look at the work that we've done on this side, you will see that we have stood in this House time and time again and asked questions. We have asked questions because the people who sent us here deserve answers. We ask questions on their behalf. They deserve to know why the eVisitNB contract was cancelled when nurse practitioners were finally being used effectively. They deserve to know what happened in the Department of Social Development and what accountability looks like when a child in the care of this province loses their life. They deserve to understand what Bill 47 will actually cost them on their energy bills, in real dollars.

16:25

We have raised concerns about legislation that duplicates existing functions and adds costs. We have raised concerns about municipal legislation that shifts financial risks onto communities without the capacity to bear it. In each case, we have done so, not because opposition is our role, so we play it. It's because the

meilleur avenir. Demandez à n'importe quel enfant de nos jours comment ils envisagent leur avenir.

Ce que nous avons constaté trop souvent du gouvernement actuel est tout autre chose. Il s'agit d'incitatifs qui sont acheminés vers le haut, de subventions qui sont avantageuses pour les gens qui sont déjà à l'aise, et de stratégies visant à attirer des investissements, lesquelles semblent parfois avoir moins pour but de faire croître l'économie que d'allonger la liste des donateurs. Beaucoup d'argent est même versé à l'extérieur de notre pays. Pour ce qui est des dépenses, il faut veiller à ce que le gouvernement s'occupe de lui-même en premier.

Madame la présidente, alors qu'on dit aux gens du Nouveau-Brunswick qu'il n'y a pas d'argent, que les services sont trop sollicités, que les listes d'attente s'allongent et que les collectivités rurales se demandent si leur voix a une importance quelconque, l'appareil gouvernemental, lui, s'élargit. Il y a de nouveaux bureaux, de nouveaux postes et de nouveaux paliers d'administration. Un nouveau poste de défenseur a été établi aux frais des contribuables, même si les fonctions qu'il remplira existent déjà. Au cours de la session actuelle, le gouvernement s'est très bien occupé du gouvernement.

Je pense qu'il est très important d'examiner ce que l'opposition a vraiment essayé d'accomplir pendant la session. Un examen du travail que nous avons réalisé de ce côté-ci révèle que nous avons pris la parole à la Chambre à maintes reprises pour poser des questions. Nous avons posé des questions parce que les gens qui nous ont envoyés ici méritent des réponses. Nous posons des questions en leur nom. Ils méritent de savoir pourquoi le contrat concernant eVisitNB a été annulé alors que l'on utilisait enfin de façon efficace le personnel infirmier praticien. Ils méritent de savoir ce qui s'est passé au ministère du Développement social et ce que signifie l'obligation de rendre des comptes lorsqu'un enfant pris en charge par la province perd sa vie. Ils méritent de comprendre ce que le projet de loi 47 leur coûtera réellement sur leur facture d'électricité, en dollars réels.

Nous avons soulevé des préoccupations à l'égard de mesures législatives qui donnent lieu à un double emploi avec des fonctions existantes et entraînent des coûts additionnels. Nous avons soulevé des préoccupations concernant des mesures législatives municipales qui transfèrent des risques financiers à des

concerns are real, the questions are real, and the people we serve want some answers. They deserve to hear them.

People deserve a government that sees their struggle, not a government that acknowledges their struggle in a speech and then votes to increase fees in the same afternoon, not a government that talks about affordability on the campaign trail and then introduces legislation this session that adds to the cost of living for every ordinary family. People deserve a government that actually responds to their struggle with relief—not more fees, not more fine print, and not more legislation that causes more money to leave their pockets.

Relief shouldn't be tax credits designed in such a way that the families who need them most will never qualify for them. That is one of the quieter cruelties of policies done poorly, which is assistance that exists on paper but evaporates in practice. It's the credit that requires documentation most working families don't even have. It's the benefit that phases out at exactly the income level where people actually need it. It's the program that requires you to know it exists, know how to apply, and know how to navigate a process that wasn't designed with you in mind. At the end of it, you still find yourself with less than what you needed. We see that a lot, especially with our seniors right now.

New Brunswickers deserve honesty. They deserve a government willing to clearly and plainly state: Here's what we're going to do, here's who it's going to help, and here's how we know it's going to work. We don't need slogans. We need accountability. We will continue to ask the hard questions, Madam Speaker. As the opposition, we will continue to hold this government to the standard New Brunswickers deserve. We will continue to push back when legislation is brought forward at the expense of many. We will continue to stand for working families and

collectivités qui ne sont pas en mesure de les assumer. Dans chaque cas, nous avons agi ainsi, non pas parce que l'opposition, c'est notre rôle ; donc, nous jouons notre rôle. C'est parce que les préoccupations sont réelles, que les questions sont réelles et que les gens que nous servons veulent des réponses. Ils méritent de les entendre.

Les gens méritent un gouvernement qui tient compte de leurs difficultés, et non un gouvernement qui souligne leurs difficultés dans un discours pour ensuite voter en faveur d'une augmentation des frais au cours du même après-midi, non pas un gouvernement qui parle d'abordabilité pendant la campagne électorale pour ensuite présenter, pendant la session actuelle, des mesures législatives qui augmentent le coût de la vie de chaque famille ordinaire. Les gens méritent un gouvernement qui fournit de l'aide en réponse à leurs difficultés — et non d'autres frais, d'autres détails en petits caractères et d'autres mesures législatives qui vident un peu plus leurs poches.

L'aide ne devrait pas prendre la forme de crédits d'impôt conçus de façon à ce que les familles qui en ont le plus besoin ne puissent jamais y être admissibles. C'est là l'une des cruautés plus subtiles des politiques mal conçues, c'est-à-dire une aide qui existe sur papier, mais qui disparaît dans la réalité. Il est question du crédit qui exige des documents dont la plupart des familles qui travaillent ne disposent même pas. Il est question de la prestation qui ne s'applique plus précisément au seuil de revenu où les gens en ont réellement besoin. Il est question du programme qui oblige une personne à savoir qu'il existe, à savoir comment présenter une demande et à savoir comment s'orienter dans un processus qui n'a pas été conçu pour elle. Au bout du compte, elle se retrouve encore avec moins que ce dont elle avait besoin. Nous voyons souvent ce genre de situation, surtout chez nos personnes âgées à l'heure actuelle.

Les gens du Nouveau-Brunswick méritent de l'honnêteté. Ils méritent un gouvernement disposé à dire clairement et franchement : Voici ce que nous ferons, voici les personnes que les mesures aideront et voici pourquoi nous savons que le tout fonctionnera. Nous n'avons pas besoin de slogans. Nous avons besoin de reddition de comptes. Nous continuerons de poser les questions difficiles, Madame la présidente. En tant que membres de l'opposition, nous continuerons de veiller à ce que le gouvernement actuel respecte les normes que méritent les gens du Nouveau-Brunswick. Nous continuerons de faire opposition quand des mesures législatives sont

seniors on fixed incomes. The story is not finished. They will have their say. Thank you.

Madam Speaker: Thank you, member.

Mr. M. LeBlanc: Thank you very much, Madam Speaker. It is certainly a pleasure for me to have the chance to rise and speak on Motion 45. Maybe I'll share my perspective on a couple of points brought forward by the opposition members over the past hour and a half or so. I believe something happened with the clock, but I won't look at it for now.

First of all, I'd like to discuss some of the comments shared by the member for Miramichi East. At the beginning of her speech, she shared that the legislation that was brought forward at the beginning of the session in March changed nothing for New Brunswickers. Does she believe that the *Pay Transparency Act* changed nothing for New Brunswickers? Does she believe that an Act that will help victims of intimate partner violence does nothing to support New Brunswickers? Those were the first two Acts we brought forward in March.

(Interjections.)

Mr. M. LeBlanc: I heard the member opposite repeat the same thing he repeated earlier. The only reason I said that quote at the beginning of my speech in 2023 was because the member opposite for Carleton-York or Carleton-Victoria—

(Interjections.)

Mr. M. LeBlanc: My apologies, it's Woodstock-Hartland. He spoke just before me. After every 10 words of his speech, he would say: Holy mackerel. The proof is in Hansard. Every 10 words or so, it's this: Holy mackerel. That's all the member for Woodstock-Hartland could say in his speech when he was debating Motion 38 of the day.

As you've heard quoted many times throughout the afternoon, December 12, 2023, was indeed a sombre

présentées au détriment d'un grand nombre de personnes. Nous continuerons à défendre les familles qui travaillent et les personnes âgées ayant un revenu fixe. L'histoire n'est pas terminée. Les gens du gouvernement auront leur mot à dire. Merci.

La présidente : Merci, Madame la députée.

M. M. LeBlanc : Merci beaucoup, Madame la présidente. C'est certainement pour moi un plaisir d'avoir l'occasion de prendre la parole au sujet de la motion 45. Je vais peut-être vous faire part de mon point de vue sur deux ou trois arguments qu'ont fait valoir les parlementaires du côté de l'opposition au cours de la dernière heure et demie environ. Je crois qu'il y a eu un souci avec la minuterie, mais je ne vais pas m'en occuper pour l'instant.

Tout d'abord, j'aimerais discuter de certaines des observations formulées par la députée de Miramichi-Est. Au début de son discours, elle a dit que le projet de loi présenté en mars, au début de la session, n'avait rien changé dans la vie des gens du Nouveau-Brunswick. Croit-elle que la *Loi sur la transparence salariale* n'a rien changé pour les gens du Nouveau-Brunswick? Croit-elle qu'une loi visant à aider les victimes de violence entre partenaires intimes ne fait rien pour aider les gens du Nouveau-Brunswick? Voilà les deux premières lois que nous avons présentées en mars.

(Exclamations.)

M. M. LeBlanc : J'ai entendu le député d'en face répéter ce qu'il avait déjà répété plus tôt. La seule raison pour laquelle j'ai mentionné la citation au début de mon discours en 2023, c'était uniquement parce que le député d'en face, de la circonscription de Carleton-York ou de Carleton-Victoria...

(Exclamations.)

M. M. LeBlanc : Désolé, il s'agit de la circonscription de Woodstock-Hartland. Le député d'en face a pris la parole juste avant moi. Après chaque 10 mots environ, il disait : Mon doux. La preuve figure dans le hansard. Après chaque 10 mots environ, il disait : Mon doux. Voilà tout ce que le député de Woodstock-Hartland a pu dire dans son discours lorsqu'il débattait de la motion à l'étude, la motion 38.

Comme vous l'avez entendu à de nombreuses reprises tout au long de l'après-midi, le 12 décembre 2023 a

day for democracy. I believed it then, and I believe it today. The circumstances were much different. December 12, 2023, was the day the previous government decided that a freely negotiated collective agreement no longer mattered. It was the day that the government decided a worker's rights could be set aside when it became politically inconvenient. It was the day the former Premier chose confrontation over conversation, decrees over dialogue, and legislation over negotiation. At that time, instead of respecting the bargaining process, instead of talking to the employees affected by this bargaining legislation, instead of going outside to see them, instead of talking with them, and instead of bargaining, the former government members decided to force through legislation that went against employees' Charter rights. So, yes, December 12, 2023, was a sombre day for democracy. Today, we have a much different reality.

16:30

Let's remember that Motion 38 was about limiting to just 10 hours the debate on a bill that many believed infringed upon workers' rights and challenged fundamental protections guaranteed by the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. Madam Speaker, that was a pattern of the former government.

There were time allocations placed on Motion 89 on December 9, 2021, on Motion 111 on June 2, 2022, on Motion 118 on October 7, 2022, and on Motion 18 on December 14, 2022. On December 14, 2022, there was, again, another time allocation motion. There were time allocation motions on Motion 49 on June 15, 2023, and Motion 38 on December 12, 2023.

(Interjections.)

Mr. M. LeBlanc: That's interesting. I hear the member for Carleton-York chirping across the aisle, but when he presented one of those motions, he didn't even stand up to speak about his own motion that he tabled. He had no opening speech and no closing speech. He had nothing to say. Now, all he is doing is

effectivement été un jour sombre pour la démocratie. Je le croyais à l'époque, et je le crois aujourd'hui. Les circonstances étaient bien différentes. Le 12 décembre 2023 est le jour où le gouvernement précédent a décidé qu'une convention collective librement négociée n'avait plus d'importance. C'est le jour où le gouvernement a décidé que les droits des travailleurs pouvaient être mis de côté dès lors qu'ils devenaient dérangeants sur le plan politique. C'est le jour où l'ancien premier ministre a choisi la confrontation au lieu du dialogue, les décrets au lieu de la concertation et les mesures législatives au lieu de la négociation. À l'époque, au lieu de respecter le processus de négociation, au lieu de discuter avec les salariés touchés par la mesure législative sur la négociation collective, au lieu de sortir les rencontrer, au lieu de dialoguer avec eux et au lieu de négocier, les parlementaires de l'ancien gouvernement ont décidé d'imposer une mesure qui allait à l'encontre des droits des employés garantis par la Charte. Le 12 décembre 2023 a donc effectivement été une journée sombre pour la démocratie. Aujourd'hui, la réalité est bien différente.

Rappelons que la motion 38 visait à limiter à seulement 10 heures le débat sur un projet de loi que beaucoup considéraient comme une atteinte aux droits des travailleurs et comme une remise en cause des protections fondamentales garanties par la *Charte canadienne des droits et libertés*. Madame la présidente, il s'agissait d'un comportement récurrent chez les parlementaires du côté de l'ancien gouvernement.

Nous avons été limités par une motion d'attribution du temps pour les motions 89 le 9 décembre 2021, 111 le 2 juin 2022, 118 le 7 octobre 2022 et 18 le 14 décembre 2022. Le 14 décembre 2022, il y a eu, encore une fois, une autre motion d'attribution du temps. Il y a également eu des motions d'attribution du temps concernant la motion 49, le 15 juin 2023, et la motion 38, le 12 décembre 2023.

(Exclamations.)

M. M. LeBlanc : Voilà qui est intéressant. J'entends le député de Carleton-York gazouiller de l'autre côté de la Chambre, mais lorsqu'il a proposé l'une des motions, il ne s'est même pas levé pour parler de la motion qu'il avait lui-même déposée. Il n'a prononcé ni discours d'ouverture ni discours de clôture. Il n'avait rien à dire. À présent, il ne fait que gazouiller

chirping from across the aisle. That is the member for Carleton-York.

This was a pattern of the members of the Higgs government. They did this on every single occasion they had. We are now into the fourth phase of the second legislative session of this government, and unfortunately, we have had to bring forward our first time allocation motion. I say “unfortunately” because I believe it is unfortunate. However, the opposition has left us no choice but to bring this motion forward.

Let’s take a moment to look at the situation we have before us today. There is a very big difference between the debates then and what is happening today. There is an important difference between holding the government accountable and preventing the government from governing. Over the past several weeks, we have witnessed hours upon hours of repetitive debate. We have heard the same arguments delivered over and over again. We have heard calls to send legislation somewhere. We have heard suggestions that bills should not be read a second time. However, not once have the members opposite tabled an amendment to those pieces of legislation. They were all over the place in terms of what they were going to do. There were no strategies and no direction.

We have not heard solutions. We have not received concrete alternatives. Madam Speaker, if members opposite believe legislation should be changed, the Standing Rules provide a mechanism for that. It’s called an amendment. Members opposite could have brought one forward at the committee stage. However, for most of the bills that they spent the most time on in second reading, when it came time for the committee stage, they had a handful of questions and were ready to move on to other things.

That is how parliamentary democracy works, yet time and time again, we’ve heard lengthy speeches without seeing a single proposition on how to improve a piece of legislation brought forward. Meanwhile, New Brunswickers are waiting and waiting for legislation to move forward. They are waiting for the government to deliver. They are waiting for us to do the work they elected us to do. When New Brunswickers elected this government, they did not elect its members to stand still. They elected us to govern. They elected us to

de l’autre côté de la Chambre. Voilà ce qui en est du député de Carleton-York.

Voilà un comportement qui était récurrent chez les parlementaires du gouvernement Higgs. Ils agissaient ainsi à chaque occasion qui se présentait. Nous en sommes maintenant à la quatrième phase de la deuxième session parlementaire sous le gouvernement actuel, et nous avons malheureusement dû présenter notre première motion d’attribution du temps. Je dis « malheureusement », car je trouve la situation regrettable. Toutefois, l’opposition ne nous a laissé d’autre choix que de présenter la motion actuelle.

Prenons un instant pour examiner la situation avec laquelle nous devons composer aujourd’hui. Il y a une très grande différence entre les débats de l’époque et ce qui se passe aujourd’hui. Il y a une différence importante entre demander des comptes au gouvernement et l’empêcher de gouverner. Au cours des dernières semaines, nous avons assisté à des heures et des heures de débats répétitifs. Nous avons entendu les mêmes arguments répétés à l’infini. Nous avons entendu des appels à renvoyer des projets de loi quelque part. Nous avons entendu des suggestions selon lesquelles des projets de loi ne devraient pas faire l’objet d’une deuxième lecture. Toutefois, pas une seule fois les gens d’en face n’ont déposé d’amendement à ces projets de loi. Ils étaient complètement désorganisés quant à ce qu’ils comptaient faire. Il n’y avait ni stratégie ni orientation.

Nous n’avons pas entendu de solution. Nous n’avons pas reçu de solution de rechange concrète. Madame la présidente, si les gens d’en face estiment que la loi doit être modifiée, le Règlement prévoit un mécanisme à ce sujet. Cela s’appelle un amendement. Les parlementaires d’en face auraient pu en présenter un à l’étape de l’étude en comité. Toutefois, pour la plupart des projets de loi auxquels ils ont consacré le plus de temps en deuxième lecture, ils avaient une poignée de questions à l’étape de l’étude en comité et étaient prêts à passer à autre chose.

Voilà comment fonctionne la démocratie parlementaire, et pourtant, à maintes reprises, nous avons entendu de longs discours sans qu’une seule proposition soit avancée sur la manière d’améliorer un projet de loi qui avait été présenté. Entre-temps, les gens du Nouveau-Brunswick attendent, encore et encore, que les projets de loi aillent de l’avant. Ils attendent que le gouvernement obtienne des résultats. Ils attendent que nous accomplissions le travail pour lequel ils nous ont élus. Lorsque les gens du Nouveau-

make decisions. They elected us to deliver results, and that is exactly what we intend to do.

Let's look at what unfolded during the session. There was Bill 40, *An Act Respecting Health Quality and Patient Safety Act*. Madam Speaker, we spent nearly 12 hours—12 hours—debating this piece of legislation at second reading. Yet, the purpose of this legislation is straightforward. It is to strengthen and modernize the framework that supports quality care and patient safety in our health care system.

16:35

Over those 12 hours, we heard the members opposite repeatedly describe the challenges facing health care in New Brunswick. I do agree with that point, Madam Speaker. We are facing challenges with health care in New Brunswick. However, what is remarkable is how little reflection has been heard on how we arrived here.

For six years, the previous government failed to make the investments necessary to retain health care professionals. For six years, we watched nurses leave. Members of the previous government told nurses that if they wanted a good living wage, they should move to Alberta. For six years, we watched the number of job vacancies grow. Over six years, we became increasingly dependent on expensive travel nurses, resulting in hundreds of millions of dollars spent managing a crisis rather than solving it.

Our government has been taking a different approach, and we are going to continue taking a different approach. We're expanding collaborative care teams. We're training more health care professionals. We have reached historic agreements with physicians and health care workers. We're investing in recruitment and retention. We're modernizing our health care system so that patients receive better care closer to

Brunswick ont élu le gouvernement actuel, ils n'ont pas élu ses parlementaires pour qu'ils restent les bras croisés. Ils nous ont élus pour gouverner. Ils nous ont élus pour prendre des décisions. Ils nous ont élus pour obtenir des résultats, et c'est exactement ce que nous comptons faire.

Examinons ce qui s'est passé au cours de la session. Il y a eu le projet de loi 40, *Loi concernant la qualité des soins de santé et la sécurité des patients*. Madame la présidente, nous avons consacré près de 12 heures — 12 heures — à débattre du projet de loi à l'étape de la deuxième lecture. Pourtant, l'objectif du projet de loi est simple. L'objectif est de renforcer et de moderniser le cadre qui favorise la qualité des soins et la sécurité des patients dans notre système de santé.

Au cours des 12 heures, nous avons entendu les gens d'en face décrire à maintes reprises les défis qui se posaient au système de santé du Nouveau-Brunswick. Je suis tout à fait d'accord à ce sujet, Madame la présidente. Nous devons composer avec des défis dans le secteur des soins de santé au Nouveau-Brunswick. Toutefois, ce qui est notable, c'est le peu de réflexion exprimée quant à la manière dont nous en sommes arrivés à la situation actuelle.

Pendant six ans, le gouvernement précédent n'a pas réalisé les investissements nécessaires pour maintenir en poste des professionnels de la santé. Pendant six ans, nous avons vu des membres du personnel infirmier quitter la province. Des parlementaires du gouvernement précédent ont dit à des membres du personnel infirmier qu'ils devaient déménager en Alberta s'ils voulaient un meilleur salaire. Pendant six ans, nous avons vu le nombre de postes vacants augmenter. En six ans, nous sommes devenus de plus en plus dépendants du personnel infirmier itinérant coûteux, ce qui a entraîné des dépenses de centaines de millions de dollars pour gérer une crise au lieu de la résoudre.

Notre gouvernement a adopté une approche différente, et nous continuerons d'agir ainsi. Nous élargissons les équipes de soins collaboratifs. Nous formons davantage de professionnels de la santé. Nous avons conclu des ententes historiques avec les médecins et les travailleurs de la santé. Nous investissons dans le recrutement et le maintien en poste. Nous modernisons notre système de santé afin que les patients reçoivent de meilleurs soins, plus près de chez eux. Voilà le

home. That is the work before us. That is why Bill 40 matters.

Then, we have Bill 41, *An Act to Amend the Local Governance Act*. Again, there were nearly 12 hours of debate at second reading. The Leader of the Official Opposition decided that it was time for him to spend nearly two hours speaking about a bill that, when he was minister, he supported. In March 2023, while the Leader of the Official Opposition was Minister of Local Government, the Higgs government provided funding to this organization. Its members told this organization that they supported the work of the *Local Governance Act* to support the Northern Energy Alliance. Yet he spoke for two hours on Bill 41.

Again, we heard proposals to delay the bill. We heard proposals that it should be sent elsewhere. We heard arguments that it should not move forward. We heard that it should not be read a second time. However, not once was an amendment actually brought forward. This bill matters, Madam Speaker. It matters to my community, and it matters to many of my colleagues' communities. It matters for all communities in New Brunswick. It matters because municipalities, regional service commissions, First Nations, and local leaders are seeking new tools to pursue economic development opportunities. It matters because northern New Brunswick deserves the opportunity to compete. It matters because communities should be empowered to build their own futures. That is what this legislation seeks to accomplish.

Madam Speaker, this pattern repeated itself across multiple pieces of legislation. Then we had Bill 44, *An Act to Amend the Lobbyists' Registration Act*. We heard members speak on this legislation time and time again. When the members opposite were in government, they had the chance but decided to do nothing. There's Bill 45. We heard conflicted views from the members on the other side. I respect that. One member has a mine in his backyard. We got thorough work done in committee. Bill 45 is an important piece of legislation.

travail qui nous attend. Voilà pourquoi le projet de loi 40 est important.

Ensuite, nous avons le projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale*. Là encore, près de 12 heures de débat ont eu lieu à l'étape de la deuxième lecture. Le chef de l'opposition officielle a jugé bon de consacrer près de deux heures à parler d'un projet de loi qu'il avait lui-même appuyé lorsqu'il était ministre. En mars 2023, au moment où le chef de l'opposition officielle était ministre des Gouvernements locaux, le gouvernement Higgs a accordé du financement à l'organisme. Ses parlementaires ont dit à l'organisme qu'ils appuyaient ce que prévoyait la *Loi sur la gouvernance locale* pour soutenir L'Alliance de l'énergie du Nord. Pourtant, le chef de l'opposition officielle a parlé pendant deux heures au sujet du projet de loi 41.

Là encore, nous avons entendu des propositions visant à retarder le projet de loi. Nous avons entendu des propositions visant à renvoyer le projet de loi ailleurs. Nous avons entendu des arguments selon lesquels celui-ci ne devrait pas aller de l'avant. Nous avons entendu dire qu'il ne devrait pas faire l'objet d'une deuxième lecture. Toutefois, un amendement n'a effectivement jamais été présenté. Le projet de loi est important, Madame la présidente. Il est important pour ma collectivité, mais aussi pour les collectivités que représentent mes collègues. Il est important pour toutes les collectivités du Nouveau-Brunswick. Il est important, car les municipalités, les commissions de services régionaux, les Premières Nations et les dirigeants locaux cherchent de nouveaux outils pour saisir les occasions de développement économique. Il est important, car les régions du nord du Nouveau-Brunswick méritent d'avoir la possibilité de soutenir la concurrence. Il est important, car les collectivités devraient avoir le pouvoir de bâtir leur propre avenir. Voilà ce que le projet de loi vise à accomplir.

Madame la présidente, le scénario actuel s'est reproduit à maintes reprises dans le cas de multiples projets de loi. Nous avons ensuite eu le projet de loi 44, *Loi modifiant la Loi sur l'inscription des lobbyistes*. Nous avons entendu des parlementaires parler à maintes reprises du projet de loi. Lorsque les gens d'en face étaient au pouvoir, ils en ont eu l'occasion, mais ont décidé de ne rien faire. Parlons du projet de loi 45. Nous avons entendu des avis divergents de la part des parlementaires d'en face. Je respecte cela. Un député vit dans une région qui compte une mine. Nous avons accompli un travail

There's also Bill 49. Let's just rewind on one of the closure motions brought forward by the former government. The *Local Governance Act* that created the new municipalities that we have today had its debate limited. Municipalities throughout New Brunswick had to go through an amalgamation process because the former government decided that it did not want to have a debate. If I recall correctly, that motion in 2022 limited the debate on five bills to 12 hours.

We brought Motion 45 forward in a timely fashion. The members opposite still would have had 20 hours to decide which bills they wanted to spend the most time debating. They decided to allocate that time as they saw fit. Since this time allocation motion was tabled, they had 20 hours to make good use of their time. They used it as they saw fit.

16:40

Madam Speaker, the member for Fredericton Lincoln spoke earlier about leadership among House Leaders and how improving how this Assembly functions is important. I agree with him on this point. Since March, I have made an effort to foster collaboration. I shared the government's legislative priorities in March, right at the beginning. The key priorities and the key bills that were going to be presented in this legislative session were shared with the other House Leaders. We met weekly. We had regular conversations. I have worked to provide predictability. I have sought opportunities for cooperation. We supported conversations about community mandates. We even brought forward a proposal to modernize the Standing Rules of this Assembly. What happened? The members opposite opposed even studying how this Legislature might function better. Think about that. We had a proposal to examine modernization and to hear from members in a legislative committee, but they decided to oppose it.

We are here today to debate Motion 45, which is the work of the members opposite. They decided to spend extended amounts of time on pieces of legislation

approfondi en comité. Le projet de loi 45 est une mesure législative importante.

Il y a aussi le projet de loi 49. Revenons un instant sur l'une des motions de clôture présentées par l'ancien gouvernement. La *Loi sur la gouvernance locale*, qui a permis de créer les nouvelles municipalités que nous connaissons aujourd'hui, a fait l'objet d'un débat limité. Les municipalités du Nouveau-Brunswick ont dû passer par un processus de fusion, car l'ancien gouvernement a décidé qu'il ne voulait pas tenir de débat. Si je me souviens bien, la motion présentée en 2022 a limité à 12 heures le débat sur cinq projets de loi.

Nous avons présenté la motion 45 en temps opportun. Les gens d'en face auraient tout de même eu 20 heures pour décider à quels projets de loi ils voulaient consacrer le plus de temps. Ils ont décidé de répartir le temps comme bon leur semblait. Depuis que la motion d'attribution du temps a été déposée, ils ont eu 20 heures pour faire bon usage de leur temps. Ils en ont fait ce que bon leur semblait.

Madame la présidente, le député de Fredericton-Lincoln a parlé plus tôt du leadership des leaders parlementaires et de l'importance d'améliorer le fonctionnement de l'Assemblée législative. Je suis d'accord avec lui à ce sujet. Depuis le mois de mars, je m'efforce de favoriser la collaboration. Je parlais des priorités législatives du gouvernement depuis le mois de mars, tout au début. Les principales priorités et les projets de loi clés qui seraient présentés pendant la présente session parlementaire ont été communiqués aux autres leaders parlementaires. Nous nous sommes réunis chaque semaine. Nous avons régulièrement eu des discussions. Je me suis employé à améliorer la prévisibilité. J'ai cherché des occasions de coopération. Nous avons soutenu les discussions concernant les mandats des collectivités. Nous avons même présenté une proposition visant à moderniser le Règlement de l'Assemblée législative. Que s'est-il passé? Les parlementaires d'en face se sont même opposés à l'idée d'étudier les moyens d'améliorer le fonctionnement de l'Assemblée législative. Pensez-y. Nous avons proposé d'examiner la modernisation et d'entendre l'avis des députés au sein d'un comité parlementaire, mais ils ont décidé de s'y opposer.

Nous sommes ici aujourd'hui pour débattre de la motion 45, qui est l'initiative des gens d'en face. Ils ont décidé de consacrer beaucoup de temps à des

repeating the same speech. I'm going to reflect on another point made by the member for Woodstock-Hartland earlier. It wasn't me or my colleague, the member for Shediac—Cap-Acadie, or anyone on this side who said we were wasting time. Back in 2023, the then Premier went out to the rotunda and said that all the opposition was doing was wasting time. I don't believe this Premier has ever gone out to the rotunda to say such a thing.

The reality was much different then than it is today. Yes, December 12, 2023, was a sombre day. However, I believe that Motion 45 is important for key priorities and key investments that New Brunswickers need. These key pieces of legislation are going to help make our province better for all. New Brunswickers are waiting for them.

Bill 49 was supposed to happen in 2023, but the Leader of the Official Opposition sat on his hands and did absolutely nothing for a year and a half. Municipalities were waiting for that legislation, but he kicked it down the road. Now, he's moving an amendment stating that it should not be read a second time. All he's trying to do is kick it down the road again.

The Leader of the Official Opposition was not able to get the work done, but this government will do exactly that. We believe that's what New Brunswickers deserve. That's why this government was elected—to govern and make life different for all New Brunswickers throughout this province. Thank you very much, Madam Speaker.

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker. I'm standing here today with a profound sense of disappointment and, frankly, of frustration. It's not frustration because the government and the opposition disagree. Heaven knows that happens all the time. Disagreement is the very essence of our parliamentary democracy. We were sent here by our constituents to debate competing ideas, to challenge assumptions, and to test legislation before it becomes law.

My frustration stems from something far more troubling. Once again, we find ourselves debating a

projets de loi en répétant le même discours. Je vais revenir à un autre élément soulevé plus tôt par le député de Woodstock-Hartland. Ce n'est ni moi, ni mon collègue, le député de Shediac—Cap-Acadie, ni quiconque de ce côté-ci de la Chambre qui avons dit que nous perdions du temps. En 2023, le premier ministre de l'époque s'était rendu dans la rotonde pour dire que tous les gens de l'opposition ne faisaient que perdre du temps. Je ne crois pas que l'actuelle première ministre soit une fois allée dans la rotonde pour tenir des propos du genre.

La situation de l'époque était bien différente de celle d'aujourd'hui. Oui, le 12 décembre 2023 a été un jour sombre. Toutefois, j'estime que la motion 45 revêt une importance pour les priorités et les investissements essentiels dont les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin. Toutes les mesures législatives importantes permettront de faire de notre province un endroit meilleur pour tous. Les gens du Nouveau-Brunswick attendent ces mesures.

Le projet de loi 49 devait être adopté en 2023, mais le chef de l'opposition officielle est resté les bras croisés à ne rien faire pendant un an et demi. Les municipalités attendaient le projet de loi, mais il a remis le tout à plus tard. Il propose maintenant un amendement visant à empêcher que la mesure soit lue une deuxième fois. Tout ce qu'il cherche à faire, c'est de faire traîner les choses de nouveau.

Le chef de l'opposition officielle n'a pas réussi à mener la tâche à bien, mais le gouvernement actuel, lui, le fera. Nous estimons que c'est ce que méritent les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà pourquoi le gouvernement actuel a été élu — pour gouverner et améliorer la vie de tous les gens du Nouveau-Brunswick, partout dans la province. Merci beaucoup, Madame la présidente.

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole ici aujourd'hui en ayant un profond sentiment de déception et, franchement, de frustration. Ce n'est pas de la frustration parce que le gouvernement et l'opposition ne s'entendent pas. Dieu sait que cela se produit tout le temps. Les désaccords sont l'essence même de notre démocratie parlementaire. Nous avons été envoyés ici par notre électorat afin de débattre d'idées divergentes, de contester les hypothèses et de tester les projets de loi avant qu'ils deviennent des lois.

Ma frustration découle de quelque chose de bien plus troublant. Encore une fois, nous nous retrouvons à

motion that cuts short the work of the Legislature, a motion that limits discussion, restricts examination, and reduces the opportunity for elected representatives to do the job that the people of New Brunswick sent them here to do. Every single member in this Chamber was elected to speak on behalf of thousands of citizens. In my riding, that's 16 000 people. I think everyone represents pretty close to that number.

Every member carries concerns from their communities. We have questions from our constituents that we hear at the grocery store, at Tim Hortons, and at the post office. All those perspectives deserve to be heard. However, we are increasingly witnessing a process that treats debate not as an essential part of lawmaking but as an obstacle.

The government has a majority. It may have the votes to invoke time allocation whenever it chooses. However, having the power to do something doesn't necessarily make it wise. The Legislative Assembly is not merely a mechanism for passing legislation. It is the very institution through which legislation is tested. When we shorten debate, we lose scrutiny. When we do that, mistakes are more likely. When mistakes are made in legislation, it is not the members of this House that bear the consequences. It is the people of this fine province.

Madam Speaker, over the course of this session, we've seen bills move forward without the level of examination that our citizens have every right to expect. We've seen legislation sent to committee only to have questioning opportunities severely restricted. We had bills never receive the detailed clause by clause, sentence by sentence examination that committees are designed to provide. We've seen legislation that should have been referred to the law amendments committee proceed without that additional layer of public scrutiny. We've seen measures brought forward and advanced so quickly that members have struggled to receive answers to basic questions before being asked to vote. That is not how strong legislation is produced.

débatte d'une motion qui met un terme aux travaux de l'Assemblée législative, une motion qui limite la discussion, restreint l'examen et réduit la possibilité, pour les élus, d'accomplir le travail que les gens du Nouveau-Brunswick les ont mandatés pour faire. Chaque parlementaire a été élu pour parler au nom de milliers de gens. Dans ma circonscription, il s'agit de 16 000 personnes. À mon avis, chaque parlementaire représente à peu près ce nombre.

Chaque parlementaire transmet les préoccupations de ses collectivités. Il y a des questions venant de notre électorat que nous avons entendues à l'épicerie, au Tim Hortons et au bureau de poste. Tous ces points de vue méritent d'être entendus. Toutefois, de plus en plus, nous sommes témoins d'une démarche qui traite les débats non pas comme un élément essentiel du processus législatif, mais comme un obstacle.

Le gouvernement est majoritaire. Il se peut qu'il ait les votes nécessaires pour invoquer l'attribution de temps quand bon lui semble. Toutefois, le fait d'avoir le pouvoir d'agir ne rend pas nécessairement la démarche judicieuse. L'Assemblée législative n'est pas seulement un mécanisme pour adopter des projets de loi. Il s'agit de l'institution même par laquelle les projets de loi sont éprouvés. Lorsque nous raccourcissons le débat, nous perdons la possibilité d'un examen minutieux. Lorsque nous agissons ainsi, il est plus probable d'avoir des erreurs. Lorsqu'il y a des erreurs dans les lois, ce ne sont pas les parlementaires qui en assument les conséquences. Ce sont les gens de cette magnifique province.

Madame la présidente, pendant la présente session, nous avons vu des projets de loi aller de l'avant sans le niveau d'examen auquel notre population est en droit de s'attendre. Nous avons vu des projets de loi être renvoyés en comité pour finalement constater que les possibilités de questionnement y étaient sévèrement restreintes. Certains projets de loi n'ont jamais fait l'objet de l'examen détaillé clause par clause, phrase par phrase, que les comités sont conçus pour mener. Nous avons été saisis de projets de loi qui auraient dû être renvoyés au Comité de modification des lois, mais qui ont suivi la filière sans ce niveau additionnel d'examen public. Nous avons vu des mesures être présentées et progresser si rapidement que les parlementaires ont eu du mal à obtenir des réponses à des questions de base avant qu'on leur demande de voter. Ce n'est pas ainsi que des lois solides sont produites.

16:45

The committee process is critical. Over the past two days, we've seen exactly how critical that committee exposure is, how we get to ask questions, and how even the minister recognizes that the questions being posed are good ones. These are full examinations of the bills being brought forward. Committees are where members can move beyond prepared speeches and political talking points. It's where witnesses can be heard. It's where technical experts can be questioned. It's where flaws can be identified before they become unintended consequences and problems. Government ministers and officials at committee can be asked detailed questions that simply cannot be explored adequately during the debate at second reading.

Time and time again, those opportunities have been limited. Members have arrived prepared with questions only to discover that there is going to be little or no opportunity to ask them. Important provisions have gone unexplored. Potential consequences have gone unexamined. Legitimate concerns have gone unanswered. Have you thought of this? Did you consider that? Have you looked at the implications of this on certain demographics? That should concern every member of this House, regardless of their political affiliation.

The issue before us is much bigger than any single bill. The issue is whether the Legislature continues to function as a deliberative body or whether it becomes little more than a voting chamber. There is a big difference. A deliberative body examines legislation. A voting chamber merely processes it.

Madam Speaker, every session, there are bills introduced that deserve the additional scrutiny provided by the law amendments committee. That committee serves an important purpose. It creates an avenue for citizens, stakeholders, professional associations, municipalities, businesses, advocacy organizations, and experts to participate directly in the legislative process.

L'étude en comité est essentielle. Au cours des deux derniers jours, nous avons vu exactement à quel point est essentielle l'exposition au comité, comment nous sommes appelés à poser des questions et comment même le ministre reconnaît que les questions posées sont bonnes. Il s'agit d'examen complets des projets de loi présentés. Les comités sont des endroits où les parlementaires peuvent aller au-delà des discours préparés et des arguments politiques. C'est là que des témoins peuvent être entendus. C'est là que des experts techniques peuvent être questionnés. C'est là que des failles peuvent être décelées avant d'entraîner des conséquences et problèmes imprévus. Les séances de comité permettent de poser aux ministres et aux représentants du gouvernement des questions détaillées qui ne peuvent tout simplement pas être explorées convenablement pendant le débat à la deuxième lecture.

À maintes reprises, de telles possibilités ont été limitées. Les parlementaires sont arrivés préparés avec leurs questions, pour apprendre finalement qu'il y aurait peu ou pas d'occasions de les poser. Des dispositions importantes sont restées inexplorées. Des conséquences possibles n'ont pas été examinées. On n'a pas donné suite à des préoccupations légitimes. Avez-vous pensé à cela? Avez-vous envisagé cela? Avez-vous examiné les conséquences de cela sur certains groupes démographiques? Le tout devrait préoccuper chaque parlementaire, peu importe son allégeance politique.

La question qui nous occupe est bien plus importante que n'importe quel projet de loi. La question consiste à savoir si l'Assemblée législative continuera de fonctionner comme une entité délibérante ou si elle ne sera rien de plus qu'une chambre votante. La différence est grande. Une entité délibérante examine les projets de loi. Une chambre votante ne fait que les acheminer.

Madame la présidente, chaque session, des projets de loi sont présentés qui méritent l'examen additionnel qu'assure le Comité de modification des lois. Ce comité exerce un rôle important. Il crée une avenue pour que les gens, les parties prenantes, les associations professionnelles, les municipalités, les entreprises, les organismes de défense des droits et les experts puissent participer directement au processus législatif.

I would like to have a ticker on the legislative webcast that shows what the viewership numbers have been over the past two months. I think we'd see a huge uptake. On the street, we're hearing people say: I saw you guys debating such-and-such. I saw you talking about this in committee.

People are paying attention more and more to the way issues are being brought to the floor of the Legislature, and they want to know that questions are being asked and that a full examination is being done on all these bills.

Madam Speaker, there are... No, I read that part. The committee serves an important purpose. I said that part. Often, the individuals identified... Sorry. I have a whole bunch of stuff written down.

Often, individuals identify issues that neither government nor opposition members initially recognize. When you bring in witnesses to the law amendments committee and committees like it, you get to hear perspectives that none of us have ever had. We get to hear from grassroots people. It would have been nice to have that sort of thing for our veterinarians or our lab technicians. Right? Committee members would have had the opportunity to talk to the people who are right in the trenches and understand how these bills will affect their day-to-day operations and how we could continue to make things better for the people of New Brunswick. Ultimately, committees improve legislation because government members can take that information, go back, and say: We hadn't thought about that, and we need to incorporate it into the bill so it works for people.

16:50

The committee process avoids unintended consequences. The law amendments committee, for example, is not an inconvenience. It's one of the most valuable tools available to this Legislature. However, legislation is increasingly bypassing that process altogether. The government appears to view consultation as something that occurs before a bill is introduced but not during its consideration. Consultation, in its purest form, as defined in the *Webster's* dictionary, is a duty to consult. It's a duty to say: Here's what we're going to do to you. Here's what's going to happen. There's no chance for people

J'aimerais voir, sur la page de webdiffusion de l'Assemblée législative, un compteur indiquant le nombre de visionnements qu'il y a eu ces deux derniers mois. Je pense que nous y verrions un taux de visionnement très élevé. Dans la rue, nous entendons les gens dire : Je vous ai vus débattre de telle ou telle question. Je vous ai vus parler de tel sujet en comité.

Les gens prêtent de plus en plus attention à la façon dont les enjeux sont soulevés sur le parquet de l'Assemblée, et ils veulent savoir que des questions sont posées et qu'un examen complet est mené concernant tous les projets de loi.

Madame la présidente, il y a... Non, j'ai déjà lu cette partie. Le comité exerce un rôle important. J'ai déjà dit cette partie. Souvent, les gens cernent... Je suis désolée. J'ai tout un tas de choses qui sont écrites.

Souvent, des personnes cernent des enjeux que ni le gouvernement ni l'opposition ne reconnaît initialement. Lorsqu'on convoque des témoins devant le Comité de modification des lois et des comités du genre, on peut entendre des points de vue qu'aucun de nous n'a jamais eus. On entend le point de vue des gens de la collectivité. Il aurait été bien d'avoir ce genre de possibilité pour nos vétérinaires ou nos techniciens de laboratoire. N'est-ce pas? Les membres du comité auraient eu l'occasion de parler aux gens qui travaillent sur le terrain et qui comprennent l'incidence qu'auront les projets de loi à l'étude sur leurs activités quotidiennes et la façon dont nous pourrions continuer à améliorer les choses pour la population du Nouveau-Brunswick. En fin de compte, les comités améliorent les projets de loi parce que les parlementaires du côté du gouvernement peuvent prendre l'information obtenue, revenir en arrière et dire : Nous n'avions pas pensé à cela, et nous devons intégrer l'idée dans le projet de loi de sorte qu'il convienne à la population.

L'étude en comité permet d'éviter les conséquences imprévues. Le Comité de modification des lois, par exemple, n'est pas un désagrément. Il s'agit de l'un des outils les plus utiles qui soient disponibles à l'Assemblée législative. Pourtant, de plus en plus, les projets de loi contournent complètement ce processus. Le gouvernement semble considérer la consultation comme une étape qui se produit avant la présentation d'un projet de loi, mais non pendant son étude. La consultation, dans sa forme la plus pure, tel que le définit dans l'autre langue le dictionnaire *Webster's*, c'est le devoir de consulter. C'est le devoir de dire :

to come back and say: Did you think about how this is going to affect me? Did you think about how this is going to affect this demographic? Did you think about the extra costs or the extra financial or administrative burdens? That's what you need.

Madam Speaker, I've often heard government members argue that legislation must move quickly because action is required. We've heard them get really defensive when critiquing their earlier bills and calling them housekeeping. Do you know what? They were.

Madam Speaker: Thank you, member.

M. J. LeBlanc : Merci, Madame la présidente. Je suis ravi de prendre la parole pour clore le débat sur la motion 45.

Avant de commencer, je tiens à remercier tous les parlementaires qui ont eu l'occasion de parler de la motion 45. Je veux prendre le temps de rendre au leader parlementaire de notre gouvernement le mérite qui lui revient. Il a remis les pendules à l'heure. Il a vraiment pris le temps de replacer dans leur contexte les situations que nous avons vécues lorsque nous étions du côté de l'opposition. Je pense que le contexte était différent. La pression mise sur l'opposition de l'époque était lourde, car de très gros projets de loi étaient déposés, ce que nous avions parfois du mal à accepter.

Madame la présidente, alors que le débat actuel touche à sa fin et que le temps passe, je crois qu'il est important de se souvenir pourquoi la motion 45 est débattue à la Chambre aujourd'hui. La motion 45 ne vise pas à imposer des limites à la démocratie, comme pourraient le suggérer les parlementaires du côté de l'opposition. L'objectif est de s'assurer que l'Assemblée législative peut remplir sa responsabilité fondamentale, à savoir adopter des projets de loi visant à améliorer la vie des gens du Nouveau-Brunswick.

Au cours de la session, les parlementaires du côté de l'opposition ont eu d'innombrables occasions de s'exprimer sur les projets de loi déposés. La session a duré une semaine de plus que d'habitude. L'opposition officielle a profité de ce temps pour faire des déclarations insignifiantes sur l'état général de la

Voici ce que nous vous ferons ; voici ce qui se produira. Les gens n'ont aucune chance de dire par la suite : Avez-vous pensé à l'incidence que le projet de loi aura sur moi? Avez-vous pensé à l'incidence qu'il aura sur ce segment de la population? Avez-vous pensé aux coûts supplémentaires ou aux fardeaux financier ou administratif supplémentaires qu'il entraînera? Voilà ce qu'il vous faut.

Madame la présidente, j'ai souvent entendu les parlementaires du côté du gouvernement affirmer que les projets de loi doivent franchir rapidement les étapes parce qu'il est nécessaire d'agir. Lorsque nous avons critiqué leurs projets de loi précédents et les avons qualifiés de mesures d'ordre administratif, nous les avons entendus se mettre vraiment sur la défensive. Savez-vous quoi? Ils l'étaient.

La présidente : Merci, Madame la députée.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Madam Speaker. I am delighted to rise to close the debate on Motion 45.

Before I begin, I want to thank all the members who had the opportunity to speak on Motion 45. I want to take the time to give our Government House Leader the credit he deserves. He set the record straight. He really took the time to put the situations we went through when we were in the opposition back in context. I think the context was different. The pressure on the opposition at the time was heavy, because very big bills were tabled, which we sometimes had a hard time accepting.

Madam Speaker, as the current debate comes to a close and time passes, I believe it's important to remember why Motion 45 is being debated in the House today. Motion 45 is not designed to impose limits on democracy, as the opposition members might suggest. The objective is to ensure that the Legislative Assembly can fulfill its fundamental responsibility to pass bills that are designed to enhance New Brunswickers' lives.

Throughout the session, the opposition members have had countless opportunities to speak on the bills that were tabled. The session has lasted a week longer than usual. The official opposition used this time to make meaningless statements on the general state of the province and to treat our bills as if they were

province et pour traiter nos projets de loi comme s'ils étaient des catastrophes. L'opposition officielle tentait évidemment de retarder le travail à l'Assemblée législative.

À un moment donné, Madame la présidente, l'Assemblée législative doit passer des discussions à l'action. Madame la présidente, ce moment est arrivé. Les gens de la province ne nous ont pas élus pour passer des heures sans fin à tourner en rond. Ils nous ont élus pour résoudre des problèmes. Ils nous ont élus pour améliorer l'accès aux soins de santé, pour rendre la vie plus abordable, pour renforcer la responsabilité et la transparence et pour préparer le Nouveau-Brunswick pour l'avenir. Ces priorités se reflètent dans les mesures législatives déposées à la Chambre.

Des propriétaires attendent une réforme des impôts fonciers. Des patients méritent des mesures de protection renforcées et des normes de soins plus élevées. Il y a des communautés de développement et d'innovation énergétiques. Des gens attendent plus de transparence de la part des lobbyistes qui cherchent à influencer les décisions gouvernementales. Certains travailleurs et employeurs ont besoin de garanties, et non de retards indéfinis. Chaque jour sans adoption de projet de loi en est un de plus sans progrès.

Madam Speaker, members of the opposition have the right to oppose legislation. It's their right. They have the right to vote against bills that they don't agree with. They have the right to present alternatives to the public and the right to hold the government to account. They are not entitled to make a farce out of democracy. Democracy requires meaningful debate, and, ultimately, it requires decisions.

16:55

Each piece of legislation before us represents a step forward. None of those steps can be taken if this House becomes trapped in the endless delay this opposition would have its constituents go through. Madam Speaker, the motion before us today is about ensuring that the people's House can do its work. New Brunswickers do not deserve the treatment this opposition has given them.

catastrophes. The official opposition was obviously trying to delay work in the Legislative Assembly.

At some point, Madam Speaker, the Legislative Assembly must move from discussions to action. Madam Speaker, that time has come. The people of the province did not elect us to spend endless hours going around in circles. They elected us to solve problems. They elected us to improve access to health care, to make life more affordable, to strengthen accountability and transparency, and to prepare New Brunswick for the future. These priorities are reflected in the legislation tabled in the House.

Property owners are waiting for property tax reform. Patients deserve strengthened protections and higher standards of care. There are communities of energy development and innovation. People expect more transparency from lobbyists who are trying to influence government decisions. Some workers and employers need guarantees, not indefinite delays. Every day that a bill is not passed is another day without progress.

Madame la présidente, les parlementaires du côté de l'opposition ont le droit de s'opposer à une mesure législative. C'est leur droit. Ils ont le droit de se voter contre les projets de loi auxquels ils s'opposent. Ils ont le droit de présenter à la population des solutions de rechange et de demander au gouvernement de rendre des comptes. Ils n'ont pas le droit de tourner la démocratie en farce. La démocratie nécessite des débats sérieux, et, au bout du compte, la prise de décisions.

Chaque mesure législative dont nous sommes saisis représente un pas vers l'avant. Aucune des étapes prévues ne peut être franchie si la Chambre se trouve prise au piège en raison de retards interminables que les parlementaires du côté de l'opposition voudraient imposer aux gens de leurs circonscriptions. Madame la présidente, la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui vise à ce que la Chambre du peuple puisse faire son travail. Les gens du Nouveau-Brunswick ne méritent pas le traitement que leur a réservé l'opposition.

This motion is not only about the priorities of New Brunswickers but also about not being held hostage by obstruction. The opposition spent 11 hours blocking the bill designed to improve reporting within the Department of Health and to improve patient safety. That endless droning achieved nothing—nothing, Madam Speaker. It will loom over the heads when they have to justify themselves in the next election.

The people of this province expect progress, they expect accountability, and, most importantly, they expect this House to function. For those reasons, I encourage all members to support this motion and allow this Legislature to continue the work that New Brunswickers elected us to do. Thank you. I will be supporting this motion.

(**Madam Speaker** put the question.

Mr. Hogan and **Ms. M. Johnson** requested a recorded vote.)

Madam Speaker: Please ring the bells.

(Interjections.)

Madam Speaker: Do we have consent to dispense with the bells?

Some Hon. Members: No.

17:07

Recorded Vote—Motion 45 Carried / Vote nominal et adoption de la Motion 45

(**Madam Speaker**, having called for the ringing of the division bells, put the question on Motion 45, and the motion was carried on a vote of 26 Yeas to 17 Nays, recorded as follows:

Yeas—Hon. Mr. Gauvin, Mr. M. LeBlanc, Hon. Mr. Legacy, Hon. Ms. Miles, Hon. Mr. Doman, Hon. C. Johnson, Hon. Mr. LePage, Hon. Mr. McKee, Hon. C. Chiasson, Hon. Ms. Boudreau, Hon. K. Chiasson, Hon. Mr. Finnigan, Hon. Mr. Herron, Hon. Ms. Townsend, Hon. Mr. Randall, Hon. Mr. Kennedy, Hon. Mr. Hickey, Ms. Wilcott, Mr. Mallet,

La motion ne porte pas seulement sur les priorités des gens du Nouveau-Brunswick, mais aussi sur le refus d'être tenu en otage par l'obstruction. Les parlementaires du côté de l'opposition ont passé 11 heures à bloquer le projet de loi visant à améliorer la reddition de compte au sein du ministère de la Santé et d'accroître la sécurité des patients. Les discours interminables n'ont absolument rien donné — rien, Madame la présidente. Cela planera au-dessus de leur tête lorsqu'ils devront se justifier aux prochaines élections.

Les gens de la province s'attendent à des progrès et à l'obligation de rendre des comptes, et, surtout, ils s'attendent à ce que la Chambre fonctionne. Pour les raisons mentionnées, j'invite tous les parlementaires à appuyer la motion et à permettre à l'Assemblée législative de continuer le travail pour lequel ses parlementaires ont été élus par la population du Nouveau-Brunswick. Merci. J'appuierai la motion.

(**La présidente** met la question aux voix.

M. Hogan et **M^{me} Johnson** demandent la tenue d'un vote nominal.)

La présidente : Veuillez faire fonctionner la sonnerie d'appel.

(Exclamations.)

La présidente : Avons-nous le consentement pour qu'il y ait dispense de la sonnerie d'appel?

Des voix : Non.

Vote nominal et adoption de la motion 45 / Recorded Vote—Motion 45 Carried

(**La présidente** demande de faire fonctionner la sonnerie d'appel et met aux voix la motion 45 ; la motion est adoptée par un vote de 26 pour et 17 contre, inscrit comme suit :

pour : l'hon. M. Gauvin, M. M. LeBlanc, l'hon. M. Legacy, l'hon. M^{me} Miles, l'hon. M. Doman, l'hon. C. Johnson, l'hon. M. LePage, l'hon. M. McKee, l'hon. C. Chiasson, l'hon. M^{me} Boudreau, l'hon. K. Chiasson, l'hon. M. Finnigan, l'hon. M. Herron, l'hon. M^{me} Townsend, l'hon. M. Randall, l'hon. M. Kennedy, l'hon. M. Hickey, M^{me} Wilcott, M. Mallet,

Mr. Arseneault, Mr. Bourque, Mr. J. LeBlanc,
Mr. Doucet, Ms. Vautour, Mr. Johnston,
Mr. Robichaud.

Nays—Mr. Hogan, Ms. M. Johnson, Ms. Scott-Wallace, Mr. Austin, Mr. Monahan, Mr. Ames, Ms. M. Wilson, Mr. Coon, Mr. Weir, Ms. Conroy, Mr. Oliver, Mr. Russell, Ms. S. Wilson, Mr. Cullins, Ms. Bockus, Mr. Lee, Ms. Mitton.)

17:10

Madam Speaker: Accordingly, I wish to advise the House that the 42 hours allocated by Motion 45 have now expired. As such, I am required to put every question necessary to dispose of the bills that were subject to time allocation.

Second Reading / Deuxième lecture

(Bills 46, *Energy Sector Consumer Advocate Act*, 47, *An Act Respecting the Energy Sector Consumer Advocate*, and 48, *Loan Act 2026*, were read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Madam Speaker: The House will now recess to allow the Standing Committee on Economic Policy to meet.

(The House recessed at 5:13 p.m.)

The House resumed at 5:18 p.m.)

17:18

Madam Speaker: Please be seated. We will revert to Presentation of Committee Reports.

Rapports de comités / Committee Reports

(**M^{me} Vautour**, à titre de présidente du Comité permanent de la politique économique, présente le 13^e rapport du comité.)

M^{me} Vautour : Le comité se réunit le 10 juin 2026 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement : 45, *Loi sur les ressources minérales* ; 46, *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique* ; 47, *Loi concernant le défenseur des consommateurs du secteur énergétique* ; 48, *Loi sur*

M. Arseneault, M. Bourque, M. J. LeBlanc, M. Doucet, M^{me} Vautour, M. Johnston, M. Robichaud.

contre : M. Hogan, M^{me} M. Johnson, M^{me} Scott-Wallace, M. Austin, M. Monahan, M. Ames, M^{me} M. Wilson, M. Coon, M. Weir, M^{me} Conroy, M. Oliver, M. Russell, M^{me} S. Wilson, M. Cullins, M^{me} Bockus, M. Lee, M^{me} Mitton.)

La présidente : Par conséquent, je souhaite informer la Chambre que les 42 heures prévues par la motion 45 sont maintenant écoulées. Voilà pourquoi je dois procéder à toutes les mises à voix nécessaires pour disposer des projets de loi faisant l'objet d'une attribution de temps.

Deuxième lecture / Second Reading

(Les projets de loi 46, *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*, 47, *Loi concernant le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*, et 48, *Loi sur les emprunts de 2026*, sont lus une deuxième fois et renvoyés au Comité permanent de la politique économique.)

La présidente : La Chambre va maintenant s'ajourner pour permettre au Comité permanent de la politique économique de se réunir.

(La séance est suspendue à 17 h 13.)

La séance reprend à 17 h 18.)

La présidente : Veuillez vous asseoir. Nous allons revenir à la présentation des rapports de comités.

Committee Reports / Rapports de comités

(**Ms. Vautour**, as Chair, presented the 13th report of the Standing Committee on Economic Policy.)

Ms. Vautour: Your committee met on June 10, 2026, and had under consideration: Bill 45, *Mineral Resources Act*; Bill 46, *Energy Sector Consumer Advocate Act*; Bill 47, *An Act Respecting the Energy Sector Consumer Advocate*; Bill 48, *Loan Act 2026*; Bill 49, *An Act Respecting Property Tax Reform*; Bill

les emprunts de 2026 ; 49, Loi concernant la réforme du régime d'impôt foncier ; 50, Loi concernant l'application des textes législatifs des Premières Nations et la poursuite des infractions qui y sont prévues.

(**Madam Speaker**, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.)

17:20

Troisième lecture / Third Reading

(Sont lus une troisième fois et adoptés les projets de loi suivants :

40, Loi concernant la qualité des soins de santé et la sécurité des patients ; 41, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale ; 44, Loi modifiant la Loi sur l'inscription des lobbyistes ; 45, Loi sur les ressources minérales ; 46, Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique ; 47, Loi concernant le défenseur des consommateurs du secteur énergétique ; 48, Loi sur les emprunts de 2026 ; 49, Loi concernant la réforme du régime d'impôt foncier ; 50, Loi concernant l'application des textes législatifs des Premières Nations et la poursuite des infractions qui y sont prévues.

Mr. M. LeBlanc moved that the House adjourn.

The House adjourned at 5:24 p.m.)

50, An Act Respecting the Enforcement of First Nations Laws and the Prosecution of Offences under First Nations Laws; and have agreed to the same.

(**La présidente**, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

Third Reading / Troisième lecture

(The following bills were read a third time and passed:

Bills 40, An Act Respecting Health Quality and Patient Safety, 41, An Act to Amend the Local Governance Act, 44, An Act to Amend the Lobbyists' Registration Act, 45, Mineral Resources Act, 46, Energy Sector Consumer Advocate Act, 47, An Act Respecting the Energy Sector Consumer Advocate, 48, Loan Act 2026, 49, An Act Respecting Property Tax Reform, and 50, An Act Respecting the Enforcement of First Nations Laws and the Prosecution of Offences under First Nations Laws.

M. M. LeBlanc propose l'ajournement de la Chambre.

La séance est levée à 17 h 24.)